



**Université de Montréal**

**L'HOMOPARENTALITÉ AU MASCULIN : ENTRE DIFFÉRENCE ET DISTINCTION**

**par  
Karolanne O'KEEFE**

**Sociologie  
Faculté des arts et sciences**

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)  
en Sociologie

Septembre 2018

© Karolanne O'Keefe, 2018

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :  
**L'HOMOPARENALITÉ AU MASCULIN : ENTRE DIFFÉRENCE ET DISTINCTION**

présenté par :  
Karolanne O'Keefe

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Nicolas SALLÉE

Line CHAMBERLAND

Jacques HAMEL

*À Réal et à la mémoire de celle qui a été ma mère sociale.*

## RÉSUMÉ

Sous la rationalisation du plaisir et l'impulsion d'une forme renouvelée de nationalisme sexuel (Béjin et Pollack, 1977 ; Jaunait, Le Renard et Marteu, 2013), une *nouvelle* catégorie a fait son apparition sur la scène publique depuis une quinzaine d'années, celle de l'homoparentalité. Animés par un désir de *reconnaissance sociale* qui oscille entre être *comme tout le monde* tout en étant reconnu dans leur(s) identité(s), les pères mettent en place des stratégies discursives qui allient différenciation et indifférenciation afin de se distinguer dans l'institution familiale.

Retracer l'histoire de leur processus de parentalisation qui croise, sans jamais s'y confondre, celle des parents, permet de mettre en évidence ce qu'il y a de commun à la parentalité et aux personnes, étant toutes reliées par un système de représentations symboliques, de normes, mais aussi par le principe de la distinction des sexes. Dans les discours, c'est bien au nom d'être un homme que les pères s'ingénient à montrer au quotidien qu'ils ne sont pas des mères, tout en (re)donnant chacun à leur manière, et selon leur position, un sens distinct à cette identité relationnelle. Ainsi donnent-ils à voir, *semblablement* à tous les parents, des places éducatives spécialisées selon des pôles relationnels qui se distinguent, tout en puisant leurs références à partir des figures symboliques Père-Mère héritées de la psychanalyse. Par leurs pratiques éducatives, entre intégration sociale et valeur d'autodétermination, ils font un travail de transmission des normes et stéréotypes de genre et participent ainsi à édifier la différence des sexes.

Ce mémoire, sur fond socio-anthropologique et qui s'inspire des travaux d'Irène Théry, permet de réhabiliter le concept de personne et met en évidence ce qui relie les identités distinctes entre elles, et ce au-delà de la tentation à l'essentialisation et à la substantialisation. Ultimement, il invite à revisiter *l'évidence* selon laquelle l'identique n'est que réplique.

**Mots clés :** homoparentalité, homosexualité, diversité sexuelle, sexualité, différence des sexes, distinction des sexes, rôles parentaux, genre, masculinités

## ABSTRACT

Under the impulse of the rationalization of pleasure and the rise of a renewed form of sexual nationalism (Béjin et Pollack, 1977; Jaunait, Le Renard et Marteu, 2013), same-sex parenting has made its apparition and gained attention in the public domain over the past 15 years. Moved by their desire for *social recognition*, which oscillates between being *like everybody else* and being acknowledged for their distinct identities, gay fathers use multiples discursive strategies, combining differentiation and in differentiation, to distinguish themselves in the institution of family.

Tracing the history of their parenthood which crosses, without ever being confused with, that of the parents themselves, it is possible to highlight common aspects connecting parenthood and people going through it: symbolic representation systems, norms, but also the principle of distinction of the sexes. In their speeches, it is in the name of being *men* that gay fathers strive to show on a daily basis that they are not *mothers*, while giving, each in their own way and according to their position, a distinct meaning to this relational identity. Thus they demonstrate, *similarly* to all parents, specialized educational places according to relational poles, while drawing their references from the symbolic father-mother figures. Through their educational practices, between social integration and self-determination, they do a job of transmitting gender norms and stereotypes, and thus participate to pass on the difference between sexes.

This thesis, based on a socio-anthropological background and greatly inspired by the work of Irène Théry, allows us to rehabilitate the concept of “person”, highlights what connects distinct identities together, and this beyond the temptation to essentialize and substantialize. Ultimately, it invites to revisit the *evidence* that the identical is only replica.

**Key terms:** same-sex parenting, homosexuality, sexual diversity, sexuality, distinction of the sexes, difference between sexes, parental roles, gender, masculinities

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIÈRE	iii
REMERCIEMENTS	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : RECENSION DES ÉCRITS	4
1.1 La famille dans la société : les transformations sociétales périphériques et leurs <i>effets</i> sur les relations intra-familiales	5
<i>Individualisme familial et lien social : le fantasme populaire d'une famille close sur elle-même</i>	5
<i>Les transformations dans l'institution familiale : la construction sociale du désir d'enfant et, avec, lui, des changements de statuts/rerelations</i>	7
1.2 Représentation et mise en acte de sa parentalité - masculinité	10
<i>Influence des savoirs psychanalytiques populaires dans la formation des représentations de la paternité et de la masculinité hégémonique</i>	10
<i>Changement de paradigme : penser les paternités au pluriel</i>	13
1.3 Les « nouveaux pères » et l'articulation des masculinités subordonnées : de l'impossibilité de dessiner les traits d'une masculinité attitrée à un type de père	18
<i>Paternité gays et masculinités « subordonnés » : rapport face au dispositif de contrôle hétéronormatif</i>	20
<i>Le couple égalitaire : un des espaces de (re)formation des représentations de sa paternité-masculinité</i>	23
1.4 Pratiques éducatives et socialisation genrée	26
<i>On ne naît pas garçon ou fille, on le devient : l'institution familiale, lieu de (re)production des identités de genre encadrée par la norme psychanalytique</i>	26
<i>Les résurgences d'une réappropriation au goût du jour des savoirs psychanalytiques dans les parentalités : une certaine dé-prise des codes genrés dans les fonctions</i>	27
CHAPITRE II : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	36
2.1 Définition de l'objet de recherche	36
2.2 Méthode	38
<i>Les entretiens semi-directifs</i>	38
<i>Processus de recrutement et distribution de l'échantillon</i>	40
<i>Profils des participants</i>	41

2.3	Analyse de discours et stratégies discussives : révéler la personne relationnelle par la linguistique et l'holisme de sens	42
2.4	Limites, angles morts et défis futurs	44
CHAPITRE III : PARENTALISATION ET TRAVAIL DE SYMBOLISATION		46
3.1	Présentation de soi et de sa famille <i>Entre différenciation et indifférenciation sous la rationalisation de la sexualité</i>	46
3.2	Les modalités d'accès à l'enfant : un choix malaisant <i>La confession du recours à une mère porteuse ou la confrontation d'une identité sexuelle socialement marginalisée et d'une identité de sexe naturellement avantagée</i>	50
3.3	Se faire une place en tant que co-parent : entre le lien biologique et le « tout volonté » comme principe distinctif des places éducatives <i>Une norme d'égalité au sein des couples pour se dire parents ou co-parents égaux</i> <i>Valoriser la co-parentalité au nom de sa sexualité</i>	54
3.4	On ne devient pas père légitime au hasard : les figures repoussoirs des parentalités d'après le modèle nucléaire <i>« Ne cherchez pas, il n'y a pas de mère » : le rire en rappel de l'intégration de la distinction par sexes dans le couple</i> <i>Entre surprotection et affection symbolisée par la figure de la mère : établir le pôle relationnel de fusion</i> <i>Fuir l'autorité « froide », symbolisée par la figure du Père : l'établissement du pôle de séparation</i>	60
CHAPITRE IV : TRAVAIL DE TRANSMISSION IMPLICITE ET EXPLICITE DU SEXUÉ ET PRATIQUES ÉDUCATIVES		71
4.1	À l'origine biologique et sociale de la distinction par sexe : l'inquiétude partagée d'avoir une fille	71
4.2	« Trop, c'est comme pas assez » : entre une gestion politisée du rose et du bleu et constitution du sexe comme modalité des relations sociales	73
4.3	Incursion dans l'organisation du quotidien et la transmission implicite <i>Les pratiques de l'intime selon des pôles relationnels spécialisés</i> <i>Valoriser des modes d'expression distincts comme cause de mésententes communes : le rappel à l'ordre des places éducatives</i>	77
4.4	Travail d'éducation militant et sexualité(s)	85
CONCLUSION		90
BIBLIOGRAPHIE		94
ANNEXES		101
Annexe I : Formulaire d'information et de consentement		101





## REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mon directeur de recherche, Nicolas Sallée, qui, par sa confiance indéfectible, son soutien et ses critiques constructives vis-à-vis de mon projet, m'a permis de progresser et d'acquérir une certaine maturité dans le processus de recherche, qui est tout sauf linéaire.

Je tiens également à remercier chaleureusement les participants à ce projet de recherche qui m'ont permis d'avoir accès à une part de leur intimité. En espérant que ce mémoire rende justice à votre expérience et à votre humanité.

J'aimerais adresser une mention spéciale à la mémoire de celle qui a pris soin de moi tout au long de sa vie et qui nous a quittés il y a quelque mois, Yvette O'Keefe. Sans toi et Réal, ce travail, qui est aussi un rêve, n'aurait pu voir le jour. Autant tout cela a pu vous apparaître bien lointain et *différent*, autant traduit-il et défend-il tout ce que vous m'avez si généreusement transmis.

À mes ami(es) de toujours, Maude, Vanessa, Fabrice et Jean-Baptiste, d'aussi loin que la France, je vous dis un immense merci pour m'avoir accompagnée moralement tout au long de cette aventure. Votre présence de tous les instants dans les bons et moins bons moments m'a permis de voir que, bien souvent, c'est en décrochant et en se rassemblant qu'on (re)découvre de petites merveilles.

Vincent, toi qui as cru en moi depuis le tout début et qui m'as supporté, alors même que tu disais au revoir à cette carrière qui a été ton plus grand rêve, ces mots ne peuvent exprimer toute l'admiration et la gratitude que j'ai à ton égard. Merci, tout simplement.

# INTRODUCTION

*Faire l'histoire de la sexualité, c'est faire l'histoire de nos propres interrogations sans cesse renouvelées.*  
(Weeks, 2015)

## L'HOMOPARENTALITÉ, UN RÉVÉLATEUR D'ORDRE

À la base de ce mémoire se trouve une prémisse bien simple: l'homosexualité, tout comme l'hétérosexualité d'ailleurs, est une catégorie construite<sup>1</sup> (Foucault, 1976 et 1994). Cette affirmation est à situer dans un contexte de rationalisation de la sexualité (Béjin et Pollack, 1977), où une rationalité classificatoire, indissociable de la volonté de se représenter pour mieux connaître et comprendre, pousse à catégoriser, à diviser, la sexualité en orientations sexuelles. Les effets de cette catégorisation sont doubles. D'une part, ils ont un potentiel émancipateur important pour les collectivités et les personnes, en ce qu'ils permettent la création de liens sociaux, notamment l'émergence de modes de sociabilité (ex. : les quartiers gay de plusieurs grandes villes). D'autre part, ils peuvent être source de contrôle social selon les conceptions que l'on en a : dans sa version essentialiste biologique, l'origine de la sexualité serait un attribut stable et intrinsèque des personnes. Il en découle des représentations naturalisantes et déterministes qui appauvrissent la réalité et la complexité de l'homosexualité<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour un regard socio historique sur l'émergence de ces catégories, voir les travaux de Louis-Georges Tin (*L'invention de la culture hétérosexuelle* (2008) et le *Dictionnaire de l'homophobie* (2003)).

<sup>2</sup> En assimilant l'homosexualité à un désir/relation sexuelle avec une personne du même sexe qui a toujours existé et qui constitue une propriété ontologique de l'être, la part de variabilité et de changement, dans les cas où cela est envisagé, est escamotée. De ce fait, une part importante des pratiques sont laissées de côté, telles que les actes homosexuels chez les hommes s'identifiant comme hétérosexuel (Sedgwick, 2008)

Ces arguments à tendance essentialiste ont cependant eu une influence considérable sur le droit sous l'action des militants des droits des homosexuels au Canada. En effet, à partir du moment où on identifie un groupe de façon statique par ses caractéristiques supposément innées, ici les homosexuels, il devient plus difficile de justifier une inégalité dans un contexte judiciaire entre homosexuels et hétérosexuels.

Malgré ces nouvelles possibilités ouvertes par le droit, les représentations sociales, elles, n'ont pas encore complètement changé; il persiste encore aujourd'hui une forme d'homophobie plus ou moins latente. Cette résistance à l'homosexualité est particulièrement observable dans le cas de l'homoparentalité, où les rappels à l'ordre effectués par l'institution familiale, fondée sur la famille naturelle, hétérosexuelle (Gross, 2009; Gratton, 2008; Descoutures, 2008), participent activement à la composition de ce fait social (Gross, 2009; Gratton, 2008; Chauvin et Laerch, 2013). Il est important de comprendre les résistances face à l'homoparentalité à l'aune des inquiétudes à tendance familialiste à propos des transformations, plus larges, qui animent l'institution familiale contemporaine (Gross, 2009). Ainsi, selon certains discours<sup>3</sup>, l'homoparentalité, parce qu'elle effectuerait des « déliaisons inédites » au chapitre de la filiation (sexualité-conjugalité), de la différence des sexes dans le couple, et de l'intégration d'un système d'attentes relationnelles selon les sexes, contreviendrait à un certain ordre familial (Legendre, 1992; Winter, 2010). Se mêlent à ce type de craintes les stéréotypes quant aux capacités des couples de même sexe à s'occuper d'un enfant et à offrir un cadre familial adéquat (Chamberland, 2007).

Ce travail de recherche se penche sur les analogies possibles entre parentalité homosexuelle et parentalité hétérosexuelle en se concentrant sur les re liaisons/dé liaisons symboliques que les homoparents effectuent (ou pas) à travers leur pratiques et discours afin de se rapprocher et/ou se distancier de ce qui constitue la famille naturelle.

Le premier chapitre de ce mémoire présente plus en détail la problématique autour de laquelle s'articule l'analyse et expose la méthodologie employée. Le second chapitre, pour sa part, explore de façon critique et non exhaustive les écrits qui ont porté sur divers

---

<sup>3</sup> Voir *infra*, p. 14

thèmes en lien avec la problématique, notamment les transformations dans l'institution familiale, l'élaboration des places éducatives en contexte homoparental, les formes de la paternité et la place de la psychanalyse dans les savoirs sur la parentalité. L'analyse est, quant à elle, divisée en trois chapitres (III, IV et V). En retraçant l'histoire du processus du « devenir parent »<sup>4</sup> des pères rencontrés, le premier chapitre de l'analyse se consacre au travail de symbolisation des normes. Il y est question des stratégies discursives de différenciation/d'indifférenciation<sup>5</sup> qu'ils mettent en place pour faire advenir la catégorie d'homme et de père homosexuel et, partant de là, se positionner par rapport aux normes qui composent la famille naturelle, hétérosexuelle. La seconde partie s'attache à faire la lumière sur le travail de transmission des symboles et normes par les pères à leurs enfants. Enfin, la troisième partie présente brièvement le travail d'institution des normes que les pères effectuent par leurs revendications au quotidien, soit en sensibilisant les *autres*, soit en agissant auprès des institutions pour que soit reconnue leur famille.

---

<sup>4</sup> Le devenir parent fait référence au processus inséré dans un temps long qui est au croisement du psychique et des pratiques concrètes par lequel un homme ou une femme deviennent parents. Cette conception permet de dépasser les états fixes de « bon » ou de « mauvais parents », car il s'agit d'un processus jamais achevé (Neyrand, 2002).

<sup>5</sup> Dans la quête de reconnaissance sociale, l'indifférenciation est une stratégie qui vise à aplanir ses distinctions pour être *comme tout le monde*. *A contrario*, la différenciation s'applique à mettre de l'avant ses distinctions. Ces stratégies sont toujours à analyser dans leur dialectique (ENS, 2015).

# CHAPITRE I :

## RECENSION DES ÉCRITS

Les études sur « l'homoparentalité » situent les paternités gays comme étant plutôt « dans la norme » (Gross, 2005 et 2012; De Singly et Descoutures, 2015; Descoutures, 2008; Chamberland, 2011; Frémont, 2015; Gratton, 2008) au chapitre des comportements parentaux, des rôles parentaux et des représentations de la paternité (Gratton, 2008), de la volonté d'être « comme les autres » tout en marquant leur individualité. La grande majorité des auteurs concluent à des pratiques parentales similaires, entre « conformité et innovation », aux familles « hétérosexuelles », conduisant à un « ébranlement », à une « subversion » partielle de l'ordre symbolique et de sa structure socio-anthropologique (Gratton, 2008; Berton, 2014; Frémont, 2015; Descoutures, 2008; Chamberland, 2011; Gross, 2005). Plus près de chez nous, Ocampo (2014), dans son mémoire sur *l'homoparentalité au masculin*, en vient à une conclusion similaire à celle de Kamal (2016), qui s'intéresse aux paternités hétérosexuelles, à savoir la prédominance du père de type 2<sup>6</sup>. Ceci s'explique, croyons-nous, par la prégnance de la psychologisation du rapport à l'enfant s'érigeant en norme idéale, tel que le soulève Quéniart dans ses propres travaux (2002). Mais il demeure encore à compléter les liens qui unissent représentations de la masculinité/paternité en zoomant sur la dynamique intrafamiliale et ses pratiques éducatives qui façonnent et ordonne les individus non seulement sur la base de leur sexe biologique, mais sur la base de leurs caractéristiques personnelles (Descoutures et Singly, 2015) et de la dynamique des couples (Corduriès, 2006; Ocampo, 2014).

---

<sup>6</sup> Il est entendu ce que certains auteurs appellent les « nouveaux pères ». Ces pères, qui seraient davantage dans la dimension affective et relationnelle, par comparaison avec une certaine figure du Père décrite uniquement par son autorité. Voir *infra*. p.25.

## 1.1 FAMILLE ET SOCIÉTÉ : LES TRANSFORMATIONS SOCIÉTALES PÉRIPHÉRIQUES ET SES EFFETS SUR LES RELATIONS INTRA-FAMILIALES

### Individualisme familial et lien social : le fantasme populaire d'une famille close sur elle-même

La banalité de certains termes usuels, de par leur (sur)utilisation jusqu'à en devenir naturalisé et « incorporé », en vient parfois à en effacer le caractère historiquement/symboliquement situé et, avec lui, « l'ordre social qu'il représente » (Neyrand, 2013). Pourtant, c'est là oublier tout le travail d'élaboration cognitive, de « production du sens », continuellement mis en branle par les différentes institutions et les différents acteurs sociaux (Neyrand, 2013) participant tous de la construction de définitions, elles-mêmes régulatrices des pratiques (Fassin, 2000). La famille, en tant que « fait social total » revêtant une « utilisation plurielle », parfois « ambiguë » selon les acteurs qu'elles concernent<sup>7</sup>, reflète ce caractère profondément « dynamique », faisant dire à plusieurs auteurs qu'elle « ne va pas de soi » (Neyrand, 2013). En fait, si elle n'a jamais revêtu de caractère *évident*, c'est peut-être d'autant plus *visible* actuellement, dans un contexte d'individualisation des formes et des pratiques (Déchaux, 2010).

Pourtant, persiste encore le diagnostic univoque et circulaire selon lequel, dans la « société des individus », l'institution familiale passerait à un statut « incertain » vu les changements ou la « complexification »<sup>8</sup> de la vie sociale qui la déstabiliserait, voire la fragiliserait (banalisation des divorces, séparations, etc.), l'exposant à sa potentielle liquéfaction (désinstitutionnalisation) (Bauman, 2006), voire à sa disparition dans les cas de ses versions les plus extrémistes. Loin d'être entièrement erronées, ces deux thèses, dont l'une ne constitue qu'un changement de degré par rapport à l'autre, ont tendance à ressortir les vieux fantômes qui reviennent périodiquement hanter les sciences sociales, à savoir les couples de binarismes individualisme/holisme et modernité/tradition. L'individualisation est alors dépeinte soit comme un passeport vers la liberté, soit

<sup>7</sup> La famille est inséparable du politique puisqu'étant à la croisée d'évolutions sociales traversées elles-mêmes par des logiques de contrôle social (Neyrand, 2013).

<sup>8</sup> Terme renvoyant à une conception trop évolutionniste et teintée de jugement de valeurs. La « complexification » n'est nulle autre que des changements par rapport à des normes.

comme une personnification de la désaffiliation, d'un désordre structuro-symbolico-moral, voire d'un relativisme moral. Dans un cas comme dans l'autre, la principale critique porte sur l'impossibilité de concevoir la famille<sup>9</sup> comme un espace sans contrainte, un vide normatif rendant dès lors le « vivre ensemble » impossible (Déchaux, 2010).

C'est pour cette raison, selon Déchaux, que la famille demeurerait une institution « malgré tout » faisant, parmi d'autres, l'objet (et produisant elle-même) de contrôles multiples et se redéfinissant cycliquement<sup>10</sup>. En complément de quoi on pourrait ajouter que les représentations et les normes qui traversent les nombreux changements dans l'institution familiale depuis les années 1980 n'évoluent pas au même rythme que les faits. Malgré cet « éclatement normatif », se rendant parfois « cacophonique » (Déchaux, 2010), des « façons de faire famille » (Neyrand, 2013), tant au niveau des configurations familiales qu'au niveau des pratiques éducatives intrafamiliales, il n'est pas question de parler de liberté sans contraintes ou d'une disparition du cadre normatif entourant les individus et leurs pratiques (Neyrand, 2013; Déchaux, 2010). La multiplication des formes, dans un contexte d'individualisation, n'est pas à confondre avec une liberté de contenu (et vice-versa), et ce malgré la toute relative disparition des « grands magistères moraux » (Déchaux, 2010) auxquels se superposent dorénavant une normalisation familiale « plus douce et anonyme » (Déchaux, 2010), sous forme d'autocontraintes internalisées, voir psychologisantes<sup>11</sup> (Déchaux, 2010; Foucault, 1994; De Singly, 2000; Donzelot, 2005). Cette « psychologisation croissante de la norme »<sup>12</sup> (Déchaux, 2010), créant moins d'obligations clairement définies et davantage de tensions (De Singly, 2000) par la responsabilité d'effectuer des choix<sup>13</sup>, s'incarne notamment dans et par

<sup>9</sup> De même que tout autre fait social.

<sup>10</sup> Les normes ne sauraient se fixer définitivement. Elles ne sont pas des états de nature, mais bien insérées dans un processus de fixation (Foucault, 1998; Déchaux, 2010).

<sup>11</sup> Ce qui n'empêche en aucun cas de classer typologiquement le degré de légitimité sociale des normes dites « dominantes » ou à l'inverse dites « minoritaires » (Déchaux, 2010).

<sup>12</sup> Ou « euphémisation du contrôle normatif » (Déchaux, 2010)

<sup>13</sup> Faute d'avoir pu trouver un terme plus précis, le mot « choix » n'est pas ici utilisé dans une volonté d'occultation de la violence multiforme que peuvent revêtir les différents parcours de vie et les ressources/moyens leur étant associés.



« l'individualisation de l'enfantement » (Gauchet, 2007; Martin, 2011) et les transformations des représentations de l'enfant, des parents et de leurs relations.

### **Les transformations dans l'institution familiale : la construction sociale du désir d'enfant et, avec lui, des changements de statuts/rerelations**

Un des véhicules d'expression visible de cette tension continue entre l'individualisation et la normalisation des parcours de vie, située au carrefour de l'intime et du public, est sans doute l'émergence du désir d'enfant et, avec lui, l'avènement d'un projet parental modifiant le rapport à la temporalité des individus/couples. À la manière d'une « épreuve » d'individuation (Martucelli, 2006) dans « l'arène du pluralisme normatif » (Déchaux, 2010), fruit de l'individualisme et d'une psychologisation du monde social, la parentalité devient susceptible d'être un « choix »; ou du moins est-elle source de réflexions tôt ou tard selon les trajectoires de vie (Gauchet, 2007), le glas de l'horloge biologique n'y étant plus totalement subordonné.

Cette construction sociale du désir, dorénavant rationalisée (Gauchet, 2007; Martin, 2011), voire psychologisée (Déchaux, 2010; Neyrand, 2013), s'accompagne d'une modification dans la mise en récit, non plus axée autour de la dimension « pragmatique » d'une perpétuation de la lignée/du patrimoine familial, mais bien d'une « intimité de la filiation<sup>14</sup> » (Déchaux, 2014). On devient parent parce qu'on veut aimer/être aimé, et non plus exclusivement pour assurer sa descendance<sup>15</sup>. Sous le coup de l'émergence d'un « désir d'enfant » érigé en véritable « projet parental », que Déchaux (2014) attribue en partie à la baisse de la fécondité et en partie à la possibilité de « programmation des naissances » (Martin, 2011; Gauchet, 2007) dans un contexte plus vaste de rationalisation de la sexualité (Béjin et Pollack, 1977), l'enfant devient objet de rareté<sup>16</sup>,

<sup>14</sup> Certains auteurs, tels que Déchaux (2014), Mehlh (2011) et Mathieu (2013), vont jusqu'à dire que la période actuelle, caractérisée par « les discours de l'amour », prédomine dans les processus du droit à l'enfant. Le recours à l'AMP ou à l'adoption serait un espace où les logiques de « l'intimité du lien de filiation » et de « sacre de l'enfant » seraient particulièrement à l'œuvre.

<sup>15</sup> Évidemment, il n'est pas dit que, dans un temps plus ou moins lointain, les parents n'aimaient pas leurs enfants!

<sup>16</sup> Il faut y voir une relation à double sens ici : « c'est parce qu'il est sans prix que l'enfant est rare » (Déchaux, 2010).

tout en alimentant une vive attente de la part de ses parents. Il devient, pour certains auteurs, « l'enfant sans prix » (Déchaux, 2014), ce que d'autres dénommeront « l'enfant des possibles ». Dans tous les cas, l'enfant demeure « une passion contemporaine » sacralisée (Déchaux, 2014). Ce désir parental, fort d'investissements de toutes sortes, voire fruit d'un « surinvestissement narcissique » (Pioli, 2006), participe à « singulariser » cet enfant- sujet<sup>17</sup> (Théry, 2001 et Bergonnier, 2005) à naître qui n'est dès lors plus un enfant « rejeton » fonction de la « perpétuation de la lignée »<sup>18</sup>, mais bien un enfant dont la fonction est de créer/entretenir les liens familiaux.<sup>19</sup> C'est l'enfant qui « fait famille » (Déchaux, 2014). Il est important de mentionner que ce travail de singularisation<sup>20</sup> de l'enfant par les parents est encore largement modulé par le genre<sup>21</sup>, et s'acquiert avant même la naissance. En fait, dès l'échographie (Charrier et Clavandier, 2013), ou encore lors du choix du prénom (Pélage et al, 2016), s'enclenche un travail psychologique/affectif associé à la « préparation » de l'arrivée de ce petit être déjà « de culture » (Martin, 2011). Tout ce travail projeté « d'idéalisation » et « d'interdépendance », où l'enfant comme le parent sont source « d'épanouissement personnel » réciproque (outre les fonctions éducatives), amène Neyrand (1999) à proposer le terme de « bébé relationnel. »

Cette redéfinition des représentations de l'enfant et de son statut juridique<sup>22</sup> modifie, par ricochet, le rôle du parent<sup>23</sup>, le rendant désormais « accompagnateur » et « guide » d'un processus d'individuation qu'il se doit de valoriser, « d'encourager » (Pioli, 2006) et de

<sup>17</sup> L'enfant est maintenant sujet de droit, ce qui ne va pas sans conséquence sur sa place dans la société (Pioli, 2006)

<sup>18</sup> Il n'y a d'affiliation que dans la mesure où l'enfant est désiré, attendu, investi par ses parents, faisant montre du rôle fondamental joué par les sentiments dans les mécanismes de régulation sociaux (Déchaux, 2014 ; Mathieu, 2013).

<sup>20</sup> Par opposition à « l'anonymisation » du rejeton (Gauchet, 2007).

<sup>21</sup> En dépit de la classe sociale d'origine (Pélage et al, 2016)

<sup>22</sup> Mentionnons qu'il est désormais sujet de droit (Théry, 2001)

<sup>23</sup> Le rôle du parent ici mentionné n'est pas applicable, sans nuance, à toute la stratification sociale. Il fait référence à un rôle parental situé dans les classes moyennes et moyennes supérieures. Par contre, nous ne saurions dire à l'inverse que cette psychologisation de la norme parentale, ainsi décrite, ne se démocratise pas de plus en plus, prenant toutes les formes d'un *super parent* « sans visage ».

développer activement chez un enfant déjà « humanisé »<sup>24</sup> (Martin, 2011), c'est-à-dire doté d'un caractère et de goûts déjà imprimés par avance – par opposition à l'enfant « sauvageon » matérialisé par ses « pulsions naturelles » et qui est à « acculturer » (Kaluszynski, 2000). Le « bon parent » contemporain, issu des classes moyennes, n'est plus seulement celui qui « encadre » les apprentissages (De Singly, 2000) plutôt qu'il « n'élève ». Il est aussi celui qui devient complice des experts, voire « co-expert » (Pitteloud, 2012), en sélectionnant, dans le vaste « marché »<sup>25</sup> des normes positives (Otero, 2003; Déchaux, 2010), des « techniques »<sup>26</sup> éducatives afin « d'extraire » des enfants le « plein potentiel » contenu dans leur soi.<sup>27</sup> En fait, peut-être doit-il incarner ce dont Freud (1988) parlait déjà, mais de manière réactualisée, c'est-à-dire le « parfait équilibre entre le Charybe du laisser-faire laissé à la libre l'exploration de son soi et la Scylla de l'interdiction devant favoriser son intégration sociale » (Fontaine, 2009).

<sup>24</sup> Le terme employé est source de critiques; il sera préféré de voir l'enfant comme étant un être « de culture » plutôt qu'en tant « qu'être à être humanisé » puisque la seconde appellation ne prend pas suffisamment en compte le mythe du « petit sauvageon » (Kaluszynski, 2000) qui plane encore sur une certaine enfance/jeunesse. Le terme prête trop à confusion.

<sup>25</sup> Il ne faut pas entendre « marché » en termes de possibilité pour les individus d'opérer des « choix » sans contraintes et sans violences, tel un buffet de normes accessibles à tous, mais bien en termes de « trop plein normatif » où les individus, moyennent leur position dans l'orbite sociale et de leur capital de « pouvoir symbolique » associé (Bourdieu, 2014), sont amenés à réfléchir, peut-être davantage sur les avenues légitimes possibles (Déchaux, 2010).

<sup>26</sup> Faisant écho au dispositif « médico-psychologique et social »

<sup>27</sup> Les enfants, telles des ressources naturelles à préserver. Nombre de livres à caractère « psycho pop » sont quotidiennement publiés (et remportent un vif succès ; « l'art d'être parent », « tout se joue avant six ans », « Enfant heureux, parents heureux! », etc.). Effectivement, tout se passe comme si ce petit être à l'échelle sociétale est vu comme une ressource de lendemains plus heureux (un véritable investissement social) dont les experts et les « parents co-experts » (Pitteloud, 2012) doivent exploiter et extraire le potentiel (dans un cadre normatif fondé sur la positivité, touchant non seulement les enfants, mais les individus en général (Otero, 2003)) pour son propre bonheur/développement personnel/ordre social, mais est aussi non-renouvelable, au sens où c'est lorsque l'enfant est jeune (dimension temporelle importante de « le prendre à temps » et non pas « trop tard » lorsque les comportements se cristallisent) et inséré au sein de sa famille, vivier, genèse, des risques de développer une marginalité qu'il faut « agir » (Kempeneers et Dandurand, 2001). Ce dernier est également une variable déshumanisée et un objet de calculs en cela qu'il est observé et est un paramètre sur lequel il devient possible, avec la contribution d'un dispositif d'experts « médico-psychologique et social », d'intervenir pour le modifier, le modeler (Kempeneers et Dandurand, 2001) selon des modalités plus socialement conformes au mythe du « bon citoyen » (et du bon individu en tant que normativité intériorisée, pourrait-on aller jusqu'à dire). C'est, pour reprendre Pioli (2015), un enfant situé entre « ressources et risque »

## 1.2 REPRÉSENTATION ET MISE EN ACTE DE SA PATERNITÉ - MASCULINITÉ

Ce portrait d'une famille contemporaine enchâssée dans tout un dispositif pluridisciplinaire d'expertise/contre-expertise<sup>28</sup> (Neyrand, 2013; Déchaux, 2010; Beck, 2008) au contenu normatif, qualifié abondamment dans la littérature comme étant « pédocentrée » (Gavarini, 2001; Neyrand, 2013; Pioli, 2006), participe à modeler les normes dominantes du rôle social du parent, mais aussi de la façon de vivre sa parentalité (appropriation de son rôle) ou, dorénavant, de « l'art d'être parent ». Parentalité qui exige, pour être cernée de manière plus complète et globale, de prendre en compte son modelage par le genre; comment, effectivement, appréhende-t-on, réfléchit-on et exerce-t-on son rôle de père tant individuellement qu'au sein d'un couple<sup>29</sup>? Dans un couple où il y a indifférenciation des sexes au sens biologique du terme, ou absence de classification binaire hiérarchique (Héritier, 1996), comment se déroule la mise en cohérence de ses représentations de la paternité et de sa mise en acte au quotidien?

### **Influence des savoirs psychanalytiques populaires dans la formation des représentations de la paternité et de la masculinité hégémonique**

Étudier la paternité en tant que fait social « total » exige un effort préalable pour situer la panoplie de productions de savoirs qui en découle, s'agissant d'un champ particulièrement concerné par un marquage « religieux-symboliste » (Gratton, 2008) teintant/nourrissant l'imaginaire scientifique et populaire (Blais et Bédard, 2010). Cette sorte de résistance psychique, fonctionnant sur la suggestion imagée érigée en « système d'oppositions », n'est ainsi pas dénudée de pouvoir attractif (Strauss, 1949), par surcroît rassurant<sup>30</sup>. Cependant, ce remplissage symbolique, basé sur une opération de différenciation à la fois par les générations et par les sexes, fait l'objet d'un *travail* actif dans une boucle perpétuelle institutions-individus. Parmi ses *diffuseurs*, mentionnons la

<sup>28</sup> Caractéristique sur laquelle s'appuie et se justifie (entre autres) ce « dispositif de parentalité » (Neyrand, 2007) rendant possible sa reproduction.

<sup>29</sup> Le genre tirant sa consistance au contact du même et en relation avec l'autre (Govers, 2008)

<sup>30</sup> Il convient de se méfier de toute science prétendant qu'elle peut nous expliquer la vie...

discipline psychanalytique qui, avec le temps, s'est fractionnée en plusieurs écoles de pensée, en raison de ruptures théoriques et idéologiques dans leur manière de comprendre, d'interpréter, d'expliquer<sup>31</sup> et de traiter la psyché et ses « désordres ». Sans refaire l'histoire de la discipline et de chacune de ses sous-branches<sup>32</sup>, en passant par ses querelles internes, l'on repère l'existence d'une psychanalyse à tendance fonctionnaliste qui, s'appropriant des concepts fondateurs de la discipline, participe à construire tout un édifice social rigidifié dans ses formes et son contenu. Toute discipline étant par ailleurs normative, il y a tout lieu de croire qu'il existe une différence de mandat, aussi subtile soit-elle, entre le fait de discuter et de pointer la norme, et le fait d'élever cette norme en loi morale irréductible (Soussan, 2014; Dulac, 1998) à la manière d'une prescription.

À l'issue de ces savoirs, la virilité est cette substance (Théry, 2007) contenue dans la figure, l'image du Père, dont la fonction principale est d'assurer l'équilibre des forces complémentaires (masculin/féminin) en incarnant/jouant le pôle d'une force autoritaire (Legendre, 1992; Lafontaine, 2009). La virilité est ainsi constitutive du père et vice-versa. En plus d'incarner et de faire régner un ordre familial, cette figure paternelle est élevée en symbole et responsable, voire naturellement habilitée, à maintenir l'ordre dans une marche du monde fragile tendant vers son déclin, ou son « chaos » dans sa formule la plus « apocalyptique » (Legendre, 1992; Winter, 2010). Si cette figure paternelle est porteuse de sa propre force, de par sa virilité, elle est aussi porteuse, en symétrie, de son propre risque de sa propre destruction<sup>33</sup> (entre destructions et création). En tous les cas, on demeure prisonnier d'une vision d'hypermasculinité (sa figure repoussoir étant l'homme rose ou le « pédé » (Clair, 2012)) et d'hyperféminité (sa figure repoussoir étant la « pute » (Clair, 2012)), où les sexualités (corps) et les genres, dans leur performance comme dans leur identification cognitive, sont perçus et ordonnés selon des critères

<sup>31</sup> Certaines écoles ayant tendance à flouer ces opérations, qui si elles s'imbriquent, doivent être au possible explicitées (Hamel, 2006).

<sup>32</sup> Nous référons à l'histoire de la psychanalyse par Elizabeth Roudinesco (1994).

<sup>33</sup> « Le déclin du père » étant l'équivalent psychanalytique des études sociologiques sur les « nouveaux pères. » Le lien social serait menacé par la montée de valeurs traditionnellement catégorisées comme étant typiquement féminines, à l'opposé duquel on remarque des transformations des modes d'expressions/pratiques de la paternité vis-à-vis de leur enfant.

précis, sans quoi ils sont symptomatiques d'une pathologie (Blais et Bédard, 2010), d'un « trouble dans le genre » (Butler, 2006). Ainsi, les masculinités dites subordonnées et marginalisées, transgressant en totalité ou en partie ces habitus hétéronormatifs (Bourdieu, 1990), devront se conformer ou en subir les jugements moralisants et sanitaires<sup>34</sup>. Ce faisant, les *homoparents* apparaissent comme des figures typiques de l'idéologie du « déclin » de ce père autoritaire dépossédé de son rôle utile de « tiers séparateur », de cette virilité « malade »<sup>35</sup>. Pire, ce serait le principe de différenciation à la base de l'Œdipe et de l'Électre, et peut-être encore plus fondamentalement de l'humanité, qui se verrait bafouer. La différence binaire permettant de créer un repère clair et par suite de formuler l'Interdit fondateur. Ne pouvant, et ne désirant pas se prononcer sur la valeur des concepts à la base des savoirs psychanalytiques en lien avec le bon développement de l'enfant, nous pouvons à tout le moins ajouter, dans le prolongement de réflexions socio-anthropologiques (Gratton, 2008; Cadoret, 2000; Théry, 2013) et psychanalytiques (Tort, 2007), que la différenciation, si elle est nécessaire, peut s'appuyer sur d'autres principes que le sexe (Gratton, 2008).

Cette rhétorique a pour *modus operandi* non seulement la crainte, mais aussi une logique naturalisante qui fige les concepts psychanalytiques dans un ordre sexuel et genré aboutissant à une vision du monde unitaire, vis-à-vis de laquelle la dérogation revient à créer une « subversion », un « désordre », allant à l'encontre de cet ordonnancement élevé en loi morale naturelle. En plus de produire de la marginalisation (nous contre eux ou opposition binaire à laquelle on accole une étiquette binaire « bien ou mal », « inférieure, supérieure » (Héritier, 1996), ce type de fausse loi morale teinte les débats/savoirs quotidiens lorsqu'il est question des représentations des maternités et des paternités. Tout un corpus d'écrits s'axe déjà à produire des savoirs objectivant sur le « bon parent » et/ou encore à prédire la fin du lien social (la fin d'un *type* de lien social, mais certainement pas sa fin totale) plus ou moins directement. C'est souvent en réaction

<sup>34</sup> Pire, elles devront être « réparées », faisant référence aux thérapies de « réparation » destinées aux individus s'identifiant homosexuels.

<sup>35</sup> Selon Jean-Pierre Winter (2000), le fait social de l'*homoparentalité* irait jusqu'à créer des « enfants symboliquement modifiés ». D'autres auteurs (Legendre, 1990, Flavigny, 2012) surenchérisent en reliant l'*homoparentalité* à l'indifférenciation du principe de génération à la base du tabou de l'inceste.

à ce type de positions que des auteurs ont élaboré des typologies afin de rendre compte de la pluralité des pères. (Baillargeon, 2008).

### **Changement de paradigme : penser les paternités au pluriel**

Aux définitions nostalgiques d'une disparition du Père entraînant des conséquences sur la masculinité « hégémonique » (Cornell, 2000) et, par suite, de la reproduction d'un ordre symbolique, se constitue en parallèle une *autre* position normative préférant étudier les rôles en évolution constante (Blais et Bédard, 2010). C'est ainsi qu'à l'image du processus d'individualisation (Déchaux, 2010) hétérogénéisant les parcours de vie, en parallèle duquel se produit un processus similaire d'hétérogénéisation croissante des *masculinités* et des *paternités*, l'on repère généralement une typologie de trois « paternités »<sup>36</sup> en construction : l'une est dite « traditionnelle » (dans ses variantes, elle est dite « familialiste » ou « coloniale »), la deuxième « post-moderne » (dans ses variantes, elle est dite « nouvelle » ou « papa poule ») et la dernière est désignée comme une paternité « qui se cherche » (Quéniart, 2002). Toutes, est-il important de le mentionner, sont tributaires d'une certaine conception des masculinités<sup>37</sup> (Connel, 2005), d'une socialisation antérieure plus ou moins spécifique et associée à des milieux sociaux plus ou moins homogènes, dans des contextes historiques spécifiques, mais dynamiques.

<sup>36</sup> Cette typologie, qui allie pratiques et représentations de la paternité, élaborée par Quéniart et Fournier (1994), est la seule dont l'on dispose au Québec (Kamal, 2016). De plus, les études sur l'expérience des pères demeurent rares au Québec et au Canada, surtout depuis quinze ans (Kamal, 2016).

<sup>37</sup> À ce sujet, il faut comprendre que l'effort de relier le modèle de père de Quéniart (1993 ; 2002) avec les masculinités se veut exploratoire uniquement. Chaque époque et espace définit sa masculinité hégémonique, sans que l'on puisse retracer les traits « transhistoriques » de celle-ci (Cornell, 1995). L'idée qu'il existerait une seule masculinité *pure* procéderait d'une croyance hétéronormative selon Cornell (1995). L'on ne peut cependant s'empêcher d'émettre quelques réserves face à la typologie d'Anne Quéniart du fait que les études (notamment historiques sur la paternité) ont jusqu'à récemment eu tendance à essentialiser la figure du père, ce qui contribue à l'impression de *nouveauté* du père relationnel (Verjus, 2013, Théry, 2007). Ce qu'on dit relationnel n'est nul autre qu'un trait commun aux personnes (Théry, 2007).

***Premier type: l'emprise des déterminants ou la paternité comme un donné ordonné***

Le premier type est caractéristique d'un rôle de « pourvoyeur » (par opposition à celui de ménagère) de ressources et de protecteur, voire de gardien de l'ordre familial et moral (*pater familias*) (Blais et Bédard, 2010; Dubeau, Devault et Forget, 2009), faisant écho à certaines descriptions psychanalytiques fonctionnalistes du Père (fonction paternelle)<sup>38</sup>. En tant que père au soi statuaire (De Singly, 2000), « lieu d'identification pour devenir sujet » (Blais et Bédard, 2010), il est associé à l'extériorité (Quéniart, 2002) ou, dans sa traduction oedipienne, à la « défusion » plutôt qu'à l'intériorité (Quéniart, 2002) ou à la « fusion » (Fontaine, 2009), symbolisée dans l'espace par la sphère domestique/affective. Dès lors, tout ce qui concerne l'intériorité et l'affectivité/relation à l'enfant est naturellement médiatisé par le féminin-mère, insérant du même coup les corps et les identités dans un « ordre familial » (Legendre, 1992) reposant à la fois sur une logique de « complémentarité » des sexes/statut (Legendre, 1992; Quéniart, 2002) et sur l'exercice d'une autorité verticale (Blais et Bédard, 2010). Tel que le mentionne Blais et Bédard (2010) :

*Par l'imposition de son désir, le père soumet ses enfants aux règles des structures de parenté qui organisent la différence des sexes et des générations et leur donne accès à l'ordre symbolique de la culture dépositaire des habitudes, des normes et des codes sociaux qui façonnent sa position subjective et structurent les rapports sociaux et sexuels.*

La famille fait bloc homogène. Il importe d'ajouter qu'aujourd'hui cette dynamique des rapports familiaux et statuaire fait montre d'un « recul dans l'autoritarisme du bon-père,

---

<sup>38</sup> Dont l'absence auprès de l'enfant (garçon et fille), dans les discours populaires et scientistes, est interprétée en tant qu'effet « catastrophique » vis-à-vis de sa socialisation et de la construction de son identité sexuelle (Dulac). Tout un pan d'une certaine littérature sur la jeunesse existe et s'emploie à reprendre à son compte les binarismes absence du père-désordre dans une sorte de « panique morale » ; *Fatherless America : Confronting our most urgent social problems* (Blakenhorn, 1995), *Real boys : Rescuing our sons from the myths of boyhood* (Polack, 1999). On en retrouve également des résurgences dans des titres tels que « Père manquant, fils manqué (Corneau, 1989), XY de l'identité masculine (Badinter, 1992), L'homme sauvage et l'enfant (Bly, 1992). Mentionnons également les faits d'actualités récents autour du manque de professeur de sexe masculin au primaire et au secondaire fondant leur argument sur un manque d'image viril pour les jeunes garçons.



vu la pénétration des valeurs liées à la psychologisation de la société contemporaine » (Quéniart, 2002).

***Deuxième type: dé-prise du genre : une paternité autonome et cognitive<sup>39</sup> au travail pédagogique***

Le deuxième type, d'un genre « nouveau » (Quéniart, 2002) et sujet à une identification plus typique depuis quelques années sous le régime psychologisant, désigne une paternité avant tout « tournée vers l'enfant »<sup>40</sup> (Quéniart, 2002). Ces « nouveaux pères »<sup>41</sup>, qui seraient le substrat de la postmodernité, exercent un « coparentage » (Quéniart, 2002) ou une autorité parentale (et non paternelle) axée sur la communication quotidienne, et partagée avec leur conjointe au sein d'une institution dont le tout n'est pas égal à la somme de ses parties (la relation de couple<sup>42</sup>, la relation avec l'enfant(s), la relation de « coparentage », etc.). Cette « interchangeabilité »<sup>43</sup> contractuelle des rôles dans la maison est d'ailleurs un élément clé dans les discours traversés par une norme d'égalité relationnelle très « forte » (Corduriès, 2006), étant elle-même modulée par la « neutralisation » de la parentalité, *effet* de la psychologisation (Neyrand, 2014). Mais ces « nouveaux pères » qui font dans le relationnel ne se constituent pas sans faire d'emprunts au répertoire pratique et idéologique du Père dans sa dimension symbolique, demeurant influencés par leur propre modèle de socialisation paternel (répartition des tâches, argent, etc.) (Quéniart, 2002; Kamal, 2016). Si le ressenti et les pratiques de la paternité convergent vers une volonté de bâtir des liens forts (physiques et psychiques) au quotidien, basés sur le « dialogue » et la « négociation » (Quéniart, 2002), faisant dès

<sup>39</sup> Faisant référence à Delais et Perceval (1981) « la paternité passe d'abord par la tête ».

<sup>40</sup> L'enfant est alors « noyau » de la famille (Quéniart et Fournier, 1993 Neyrand, 2013).

<sup>41</sup> Cette appellation populaire, comme celle de « papa poule », doit être critiquée en ce qu'elle a des résonances à la fois évolutionnistes et se fondent sur le biais d'un jugement d'une incapacité parentale naturelle, chronique, de l'homme (Dulac).

<sup>42</sup> À cet égard, la présence de l'enfant constitue « un défi permanent » pour l'organisation de la vie quotidienne et pour la vie de couple, dont « l'intensité » de la passion amoureuse doit faire l'objet d'un entretien régulier et demeurer marquée par les figures de l'amante et de l'amant (Quéniart, 2002 ; Kaufmann, 2014)

<sup>43</sup> Ce constat d'une interchangeabilité des rôles doit être relativisé au vu des études qui démontrent encore une spécialisation, même minime, des tâches/pratiques éducatives (dans leur nature et leur fréquence) (Régnier-Loillier, 2010). Pour cette raison, l'observation couplée à des entretiens demeure encore la « meilleure » avenue pour le chercheur, le croit-on.

lors résonnance aux discours du « bon parent » « accompagnateur » d'une individuation progressive<sup>44</sup>, ces pères reconduisent, notamment dans certaines conceptions patriarcales de l'autorité familiale, des logiques de masculinités « protectrices » (Fidolini, 2015). C'est donc toujours en « tension » que ce modèle se doit d'être lu, comme le critique Quéniart de par son élaboration d'un troisième *type* de paternité qui met en relief une certaine « crise »<sup>45</sup> entre paternité-masculinité.

### *Troisième type : une paternité « en transition » ou « incertaine »*

Le troisième type est décrit comme étant source d'une implication paternelle « inconstante » ou, dans ses formes les plus critiques, « détachée » (Kamal, 2016). La paternité serait ainsi un chapeau que l'on peut retirer selon les contextes (Quéniart et Fournier, 1993); elle n'est donc ni donné naturel (ou *état*) sur laquelle exercer son autorité souveraine (type 1), ni *choix* situé dans la prolongation d'un développement identitaire/individuation (type 2). Empruntant au registre du type 1 de par sa fonction de « pourvoyeur » (Quéniart et Fournier, 1993), ils sont simultanément « écartelés » face à leur rôle de père-relationnel<sup>46</sup> (Quéniart et Fournier, 1993) « comme s'il y avait une impossibilité à assumer les deux fonctions » (Quéniart, 2002). Ce serait en cela un modèle en « transition », où représentations et pratiques sont sources de négociations perpétuelles<sup>47</sup> face à la culpabilité engendrée par deux identités qui ont du mal à se synchroniser dans leur expression, l'intensité de l'une prenant plus ou moins périodiquement le pas sur l'autre, en alternance (Quéniart, 2002), ce qui résulte en une sorte d'équilibre fragile.

---

<sup>44</sup> Malgré cette démocratisation de l'autorité que remarque Quéniart (2002), il faudrait insister davantage, le croit-on, sur une certaine résistance dans la reproduction par le père de type 2, d'une autorité virile (paternité statuaire). En effet, dans les faits, combien de fois pouvons-nous observer la menace d'ultime recours utilisée par les mères encore aujourd'hui, celle de la *menace du père* (attention, papa va arriver!), d'un éthos viril et puissant capable de faire rétablir l'ordre (Legendre, 1992). Le genre, dans ses conceptions stéréotypées, modèle encore l'imaginaire. C'est d'ailleurs dans ces situations, plus subtiles, par-delà les discours que se révèle l'emprise du genre. Ce n'est là qu'une critique de degré attribuable sans doute à l'outil typologique et non une critique de nature...

<sup>45</sup> À comprendre non pas en tant que « rupture », mais en tant que reconfiguration (Dupuis-Déri, 2012)

<sup>46</sup> Lefaucheur (1997) parle d'un idéal de « proximité affectueuse. »

<sup>47</sup> Évidemment, les identités sont dynamiques et exigent un travail de négociation de manière générale. On parle ici, d'une spécificité de degré, d'une compartimentation identitaire au lieu d'une articulation.

Se dessinent en filigrane les contours d'un idéal parental neutre<sup>48</sup> (Neyrand, 2014) fondé sur des injonctions paradoxales issues d'une normativité à tendance psychologisante : au cœur des attentes parentales, le « bon parent » est celui qui est capable de proximité, mais pas trop dans la mesure où le père doit aussi assumer, dans les situations et espaces des masculinités qui l'exigent, sa place de « protecteur ». Quelles sont les attentes chez les pères *gays*? Et sur quel principe différenciateur se fondent-elles? Peut-on parler d'attentes parentales selon non pas le genre, mais le lien biologique (grand universel) instituant des « places » (De Singly et Descoutures, 2015; Gratton, 2008)? Ou plutôt selon des caractéristiques davantage électives (mais opérant des places quand même), telles que les horaires respectifs de chacun ou encore les caractéristiques personnelles?

Dans les discours « inflationnistes » (Blais et Bédard, 2010), ce nouveau modèle se situerait tantôt entre discours fatalistes (panique morale) d'une crainte de voir s'éteindre l'Idéal, le symbole de masculinité *pure*<sup>49</sup>, et tantôt entre discours militants réifiant le « mythe paternel contemporain » (Devereux, 2004) d'une preuve, enfin visible, que les pères sont (et ont toujours été) capables d'investir les territoires du féminin et de « paterner » seuls (Castelain-Meunier, 2002). Sans remettre en cause l'effort de typification, certes nécessaire, il convient d'en critiquer l'appellation populaire (*nouveaux pères*) qui ne fait que reprendre et déplacer le « mythe de l'autorité du Père » (d'une autorité « sans partage sur la famille » à une autorité qui doit venir faire contrepoids au pouvoir supposé des mères) (Devereux, 2004) tout en en naturalisant les compétences, ou, pire, les instincts (paternage-maternage) de chacun. Les *nouveaux pères* sont le produit des relations qui se (re)configurent et non d'une essence *naturelle* quelconque dont nous (re)prenons conscience plus ou moins cycliquement.

<sup>48</sup> Pouvant expliquer les : « Je suis un parent avant d'être père. »

<sup>49</sup> Certains discours sur ces « nouveaux pères » fonctionnent sur une sémantique « de la crise » (Blais et Bédard, 2010), prédisant la fin de *la* masculinité (dont les variantes sont : le « déclin du père », la « masculinité en crise » (Molinier, 2004), *homoparentalité* et le trouble dans « l'office du père » (Legendre,) et de l'ordre social qu'elle rend possible.

### 1.3 LES « NOUVEAUX PÈRES » ET L'ARTICULATION DES MASCULINITÉS SUBORDONNÉES : DE L'IMPOSSIBILITÉ DE DESSINER LES TRAITS D'UNE MASCULINITÉ ATTITRÉE À UN TYPE DE PÈRE

Cependant, il faut encore souligner le manque flagrant de connaissances et de réflexions dans le champ sociologique au Québec sur les représentations *des* masculinités qui, pourtant, sont au fondement même de la performance et, donc, de la production des rôles sexuels (Pleck, 1995; Butler, 2006; Dulac, 2001). Comme le montre Connell (2005), dans une lecture qui dépasse la personnification de la masculinité dans un rapport vertical dominant/dominé, les masculinités sont à saisir dans leur caractère « relationnel » (Théry, 2007), dans les « configurations de pratiques » qu'elles produisent, et se définissent entre elles selon les espaces et non selon des « traits rigides » (force, esprit de conquête, etc.) d'une virilité a-historique. Il est donc difficile de ce point de vue, en dépit de formes hégémoniques toujours renouvelées, de parler d'une masculinité au singulier typifiée, un peu figée, qui se reproduit à l'infini sans égard pour les contextes historiques ni les positions des individus qui participent de la formulation, de la confirmation de même que d'une prise de distance vis-à-vis du pouvoir hégémonique (Fidolini, 2015). On peut ainsi dégager quatre « formes de masculinités »; les masculinités hégémoniques (incarnant la masculinité « acceptable » selon les espaces), les masculinités subordonnées (masculinités exclues, les *gays*), les masculinités complices et les masculinités marginalisées (incarnant certains traits de la masculinité hégémonique, sans « bénéficier de tous ses avantages associés » ; les hommes noirs racisés dans des sociétés à dominance blanche). Ainsi, bien que l'homosexualité se place en « contradiction » avec les normes de la masculinité dite « hégémonique » teintée d'hétéronormativité (part de subversion), il n'en demeure pas moins une résistance complexe faites de paradoxes dans les pratiques/représentations/idéologies des hommes *gays* (masculinité subordonnée) qui confortent cette forme en perpétuelle quête de légitimité (Connell, 1995), d'où elle tire sa force. Pour reprendre les termes de Fidolini (2015), « il ne s'agit pas de pratiquer l'hétérosexualité, mais surtout de l'afficher en tant que modèle de référence à mettre en scène de façon permanente, régulière et visible ». La masculinité hégémonique est « toujours présente, soit au cœur des processus de socialisation, soit comme une attitude

partiellement adoptée, quelquefois assumée ou rejetée » (Connell, 2005). En définissant, puis en traversant les rôles dans une intégration identitaire plus ou moins cohérente (Kamal, 2016), les définitions individuelles des masculinités pourront se refléter dans les représentations de l'entrée dans la parentalité, de la spécialisation (l'intériorité contre l'extériorité) des « places éducatives » (De Singly et Descoutures, 2008) et des styles éducatifs endossés par les pères, entre autorité relationnelle et autorité qui *fixe les limites*, par exemple. Or, quel lien peut-on faire entre ces « nouveaux pères », qui semblent « habiter leur rôle » (Butler, 2006) de père en étant des « pourvoyeurs de soins », et les masculinités de Connell? Peut-on relier ces pères « relationnels » (Castelain-Meunier, 1997) à une forme de masculinité dite « hégémonique », ou plutôt « complice », vu les tensions normatives (entre pratiques/représentations qui convergent vers la réification de l'image symbolique du Père et les pratiques/représentations *égalitaires* qui, au contraire, s'en distancie), bien réelles et parfois paradoxales qui se déroulent encore dans *ce type*<sup>50</sup>? Qui plus est, se situant dans le prolongement de ces « nouveaux pères », comment les *homoparents* construisent-ils et « habitent-ils » leurs représentations et rôle de père, étant issus des masculinités « subordonnées » (Connell, 2005), tout en baignant dans les normes/attentes induites par la dynamique « homosociale »<sup>51</sup> qui leur est propre?

Cependant, et au-delà de la pluralité des masculinités qui s'entre-définissent à la fois dans leurs relations et dans leur contexte de production, il faut demeurer conscient que les pères, et peut-être plus spécifiquement les pères gays, *choisissent* leurs modèles de paternité (en opérant un tri normatif selon leur position), voire de parentalité, sur d'autres

<sup>50</sup> Je fais ainsi l'hypothèse d'une forme de masculinité symboliquement plus « souple », dite « complice », étant moins l'incarnation typique d'une masculinité « hégémonique » familiale aux traits virils qu'un type « qui aspire » à celle-ci dans ses modes d'expressions (Connell, 2005). Rappelons que cette tension entre identité paternelle et identité de genre masculin est à comprendre à l'aulne du contexte actuel, où « l'injonction » à se conformer à la « pression sociale » de la « réalisation de soi » (Déchaux, 2010 ; Enhrenberg, 1998 ; Blais et Bédard, 2010) incite à une « neutralisation parentale » (Neyrand, 2012 ; Govers, 2010) dans le champ familial. La « neutralisation » permet de mettre en scène des masculinités et des paternités aux caractéristiques et compétences qui paraissaient autrefois contradictoires (virilité, force, tendresse, communication et sentiment) mais qui sont dorénavant devenus des pratiques paternelles *relativement* légitimes et encouragées parce que s'inscrivant justement dans ce paradigme relationnel actuel prenant racine dans les modifications survenues dans les représentations de l'enfance (statut de l'enfant) et de l'éducation.

<sup>51</sup> Dynamique des relations entre individus de même sexe assigné.

bases (âge, classe sociale, origine ethnique, etc.) que le seul sexe/genre<sup>52</sup>. Un père ne sélectionnera pas systématiquement un modèle intégralement masculin pour définir ses propres qualités de père, mais choisira plutôt de s'identifier à sa mère (ou autre), pour ses qualités qu'ils jugent « essentielles » pour le développement *optimal* de son enfant (Kamal, 2016), faisant montre, dans une certaine mesure, de l'influence du contexte de la « culture d'experts de l'enfance » dans le « tri normatif » de chacun<sup>53</sup> (Déchaux, 2010; 2014, Neyrand, 2013).

### **Paternités gays et masculinités « subordonnées » : rapport face au dispositif de contrôle hétéronormatif**

Une des illustrations spécifiques de l'emprise « silencieuse et plurielle » (Fidolini, 2015) de la « matrice » hétéronormative (Chamberland, 2009; Descoutures, 2008) comme trait du modèle hégémonique (Connell, 2005; Butler, 2006; Fidolini, 2015), se remarque dans le processus, parfois difficile pour certains hommes, du désir d'enfant et de sa concrétisation en un projet parental. Effectivement, en plus du fait que ce désir d'avoir un enfant et son aboutissement en projet parental se concrétise sur un temps long, en ce que cela comporte un certain nombre de défis tant au niveau émotionnel, relié à l'accès à la parentalité, qu'au niveau juridique, variant selon le processus vers lequel se tournent les futurs parents (Gratton, 2008; Descoutures, 2008), l'acceptation de son homosexualité (au plan personnel et social) concourt à mener à bien (ou non) le processus vers la parentalité. Si la « domination hétérosexuelle » traverse les rapports sociaux à la manière d'un rappel à l'ordre quotidien, et ce en dépit de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre (Descoutures, 2008; Clair, 2012) de chacun, elle peut toutefois, dans le cas spécifique des *homoparents*, devenir une variable décisive dans le choix de concrétiser le désir de parentalité ou non. L'acceptation de ce

<sup>52</sup> Une approche intersectionnelle, bien que comportant ses failles, serait intéressante à mobiliser pour venir compléter les études sur les paternités limitées par le nombre de facteurs explicatifs.

<sup>53</sup> Les qualités que l'on choisit comme étant suffisamment « bonnes » pour composer ses représentations et agir ne prennent pas appui sur « rien », mais plutôt sur des qualités réputées être celles d'un « bon parent. » Ces qualités *doivent* être d'ordre « relationnel » actuellement, que l'on soit homme ou femme. Cela implique un « travail » de masculinité plus ou moins important selon sa position dans l'orbite sociale (genre, sexualité, âge, etc.) et familiale (Bourdieu, 1990), pour parvenir à atteindre cet idéal paradoxal tendant vers la neutralité de genre par le « jeu » du déplacement des symboles.

désir et, par la suite, le mode d'entrée dans la parentalité (adoption, mères porteuses, etc.) apparaissent comme étant des étapes qui se confrontent à cette norme hétérosexuelle, rendue visible par la nécessité (relative, par ailleurs) de passer par le « coming out ». À cet égard, il serait peut-être plus juste de parler de « travail inachevé » (Mellini, 2009) puisque, si le *coming out* est en soi une première étape du travail émotionnel lié au travail de mise en cohérence de soi (Bajoit, 1992), il s'inscrit aussi dans un temps long par un devoir de réaffirmation/justification plus ou moins périodique face aux différentes institutions<sup>54</sup> (famille, travail, communautés, etc.) (Éribon, 2009; Mellini, 2009; Bourdieu, 1990; Descoutures, 2008), incluant celle de sa propre communauté d'appartenance obéissant à une normativité dite « homonormativité » (Dugan, 2002).

Tel que l'explique Frémont (2015) à l'aune d'une sociologie critique (2009), le primat de l'hétéronormativité en tant que « violence symbolique par les membres des catégories dominantes » renverrait à tous les « signes » ou « indices » incorporés dans les conduites quotidiennes jugées comme étant la marque d'un excès de symbolique d'un éthos féminin ou masculin et, donc, d'un bris dans l'ordonnement symbolique des identités et des rôles. L'homosexualité devient dès lors une catégorie (Foucault, 1994) potentiellement « suspectée »<sup>55</sup> (Clair, 2012) et discréditable (Goffman, 1975). « Suspectée » (Clair, 2012) en ce que l'hétérosexisme, à la manière d'une « police du genre » (Descoutures, 2008), à la fois externe et intériorisé par les individus (Clair, 2012), traque les conduites/pratiques dérogeant de la norme hétérosexuelle dominante<sup>56</sup>, et discréditable en conséquence de cet « écart » par rapport aux « attentes normatives identitaires » des *autres* individus (Goffman, 1975). D'ailleurs, l'hétérosexisme ne touche pas pareillement gay et lesbiennes, non seulement au chapitre de la sexualité, mais également dans celui relatif à la « performance du genre » (Butler 2006) ou de « l'incorporation du genre » (Connell, 2005) ; alors que le couple lesbien, quand il n'est

<sup>54</sup> Un « travail de toute une vie » devant l'hétérosexualité institutionnalisée (Éribon, 2003 ; Mellini, 2009).

<sup>55</sup> Idée que l'on retrouve au fondement de certains savoirs psychanalytiques et qui sera approfondie plus tard.

<sup>56</sup> Ce « primat de l'hétérosexualité » touche également les individus s'identifiant comme étant hétérosexuels.

pas dénié parce qu'« incomplet », est souvent associé à la « figure érotisée de la putain », le binôme gay, lui, est renvoyé à une sexualité, le plus souvent « dégoûtante » et « à risque », auquel cas s'ajoute des représentations symptomatiques d'une « inversion » (Chamberland, 2009) du masculin/féminin confirmant ses sexualités; la « femme se fait butch » et l'homme une « tapette » (Chamberland, 2009). Les vêtements, les postures et gestes deviennent les symboles « bioréflexifs » (Connell, 2005) qui trahissent une appartenance à une sexualité, à une identité, « comme si le corps féminisé (ou masculinisé) pouvait seul revendiquer l'authenticité de son genre » (Chamberland, 2009). Selon les hommes s'identifiant homosexuel rencontré par Connell (2005), se produirait, le plus souvent, un travail de « mise à distance central », de « transformation de soi » (Foucault, 1994) afin d'écartier une identification potentielle aux figures classiques de « l'efféminé » (le « pédé » (Clair, 2012)), aussi bien que du mâle alpha hétérosexuel. La « normalité de genre » serait de ce fait privilégiée, sans démesure ni manque de symbolisme, pour ne pas prendre le risque social de renforcer les stéréotypes hétéronormatifs (Chamberland, 2009) et, par la suite, de déroger aux attentes du « bon père », par défaut hétérosexuel, et capable de proximité sans compromettre non plus les codes de sa virilité aux traits hétérosexistes selon les situations qui l'exigent (Glombitza, 2014). Paradoxes quand tu nous tiens...

Dans ce cadre, l'élaboration des représentations de sa paternité/masculinité subordonnée est influencée (entre autres) par le rapport entretenu à l'égard de l'hétéronormativité, imprégnant très tôt les parcours de vie par et dans la socialisation, se muant au fil des expériences et des contacts avec les institutions (Connell, 1985; Fidolini, 2017). La masculinité hégémonique, comme principe « normatif et hiérarchisant »<sup>57</sup> (Connell, 1985; Gourarier, 2012; Clair, 2012; Octobre, 2010; Foucault, 1994) étant l'une des composantes de l'hétéronormativité, influence et participe à définir le champ des possibles quotidien à l'intérieur duquel les individus, en l'occurrence les pères, pourront

---

<sup>57</sup> La masculinité hégémonique demeure toujours un concept dynamique et à situer pour Connell (1985). Si elle agit en tant qu'idéal hégémonique, et demeure « homogène des intérêts des hommes dominants selon les places qu'ils occupent », cela n'empêche pas que ces « formes sont sans cesse renouvelées » (Connell, 2000).



jouer, négocier et constituer leur propre espace de liberté relative. Rappelons que cette part de « liberté » n'interdit pas non plus l'investissement et la validation de pratiques et désirs issus d'une « masculinité hégémonique » (Connell, 1995). C'est dans cette conception dynamique des normes que cette masculinité *gay*, dite « subordonnée » (Connell, 1985; Fidolini, 2017), pourra se construire et se composer en perpétuelle tension entre idéal/appropriation dans une double normativité vis-à-vis d'une majorité hétérosexuelle et de leur communauté d'appartenance (*gay* ou autre, ce sera à vérifier). Ce tri normatif préalable n'est toutefois pas opéré au hasard (Déchaux, 2010). Enfin, sous cet idéal hégémonique de masculinité, les rôles de genre ne sont pas remplis de manière purement passive, telle une exécution un peu mécanique; ces derniers demeurent plutôt à remplir ou à « habiter »<sup>58</sup> (Butler, 2006; Fidolini, 2015), et donc à signifier en fonction des caractéristiques individuelles (socialisation antérieure, orientation sexuelle, identité de genre, traits de caractère, etc.) de chacun (Connell, 2000), médiant elles-mêmes la place de chacun *dans* son rôle éducatif auprès de l'enfant.

### **Le couple égalitaire : uns des espaces de (re)formation des représentations de sa paternité-masculinité**

« Inventer son couple » comme on « invente sa paternité » témoigne de l'individualisation relationnelle et de la psychologisation des parcours de vie (De Singly 2000; Giddens, 2004). Cette « nouvelle » façon de faire couple (De Singly, 2000) procéderait d'une logique relationnelle « fissionnelle » (De Singly, 2000) plus que romantique (correspondant à l'équation  $1+1=2$ ), où les deux partenaires se situent entre fusion et autonomie (correspondant à l'équation  $1+1=3$ ). Loin d'être sans frictions ni paradoxes (De Singly, 2000), cette dynamique particulière induit un rapport aux normes différencié et auto référencé (Giddens, 2004), où chacun (et le couple) est alors renvoyé à un certain « bricolage » normatif (De Singly, 2000; Belleau et Henchoz, 2008). À chaque couple de trouver sa recette, dit-on... Dans les limites imposées (mais négociable jusqu'à un certain point) par sa position/statut (Déchaux, 2010).

<sup>58</sup> Dans et par le langage également (Butler, 2006).

Ces valeurs *d'être soi ensemble* (De Singly, 2000), d'être d'abord *je* pour être ensuite *nous*, sont surplombés par un « fort idéal d'égalité » entre les partenaires (Corduriès, 2006 et 2011; Belleau et Henchoz, 2008), qui se reflète aussi bien dans la façon d'envisager ses relations avec l'autre que dans la tendance symétrique à disjoindre le couple de la famille. À l'image du couple formé par trois individus, le couple se fractionne en plusieurs parties, le couple conjugal et le couple familial<sup>59</sup> (Bergonnier-Dupuy et Robin, (2007)) dont le tout n'est pas égale à la somme de ses parties. L'ampleur de cette distinction varie cependant d'un couple à un autre, de même que la « norme d'égalité », puisqu'étant des concepts à *remplir*. À ce propos, les travaux de Kellerhals (2004) démontrent, à travers l'élaboration d'une typologie des modèles de couples hétérosexuels, que tous n'investissent pas l'égalité des mêmes significations selon leurs représentations du couple ; le couple « bastion » par exemple, de type « fusionnel », possède une conception de l'égalité comme étant fondée sur une complémentarité naturelle des rôles hommes-femmes, alors que le couple dit « associatif », dans sa grande place laissée au développement des deux individus du tandem, se verront pencher davantage vers une conception égalitaire reposant sur l'autonomie dans l'interdépendance (à la manière d'une équipe) (Kellerhals, 2014). L'égalité est un critère (à la mode) parmi d'autres pour cerner les dynamiques relationnelles et dont les modes d'expressions se doivent d'être remis en contexte<sup>60</sup>. Certains auteurs, tels que Carrington (1999), Galàn (2009) et Corduriès (2006 et 2011) pensent que « la norme d'égalité » traversant les discours des couples et leur volonté de « se construire en réaction au modèle traditionnel du couple hétérosexuel marié » demeure à bien des égards à relativiser (Carrington, 1999; Galàn, 2009) vu la « continuité » ou la « normalisation » des parcours de vie, entraînant une certaine reproduction du modèle « hégémonique de la famille » (Galàn, 2009) fondé entre autres

<sup>59</sup> Où le couple *homoparental* constitue une « subversion anthropologique » occidentale.

<sup>60</sup> Ce critère à la mode est le plus souvent exploré dans sa facette domestique, par l'observation de la répartition des tâches ménagères et/ou parentales. Sans remettre en question la pertinence de ce type d'études, l'objectif ici sera de se détacher de ces grilles de lectures parfois objectivantes et d'aller interroger les rationalités derrière cette mise en scène du quotidien. L'égalité ne se mesurant pas seulement à l'aulne d'un nombre/nature de tâches.

sur des stéréotypes et normes de genre encore prégnants dans les pratiques/représentations/rôles. À l’opposé, d’autres auteurs attribuent aux couples homosexuels une étiquette « avant-gardiste », signe précurseur des modifications à l’œuvre dans la conjugalité contemporaine (Giddens, 2004). L’indifférenciation des sexes/des genres en présence étant vue comme la marque d’une « culture conjugale réellement négociée » puisqu’étant égalitaire dans l’ordre des genres (Dunne, 1999).

Dans ce cadre, où la parentalité devient une facette de la conjugalité (Corduriès, 2011) toujours perméable à l’hétéronormativité, l’arrivée d’un enfant, d’un troisième sujet à part entière, entraîne souvent d’autres formes d’organisation du quotidien (Corduriès, 2011; Gratton, 2008; Descoutures 2008) et d’autres représentations (de la paternité comme de la masculinité), modifiant *l’équilibre* constitué du couple dans son lien intime<sup>61</sup> et dans ses rôles plus ou moins rigidifiés selon les cas. De par leurs encouragements directs et indirects (sentiment de compétences induit), de même que par le travail de mise en comparaison mutuelle à propos des champs de compétences/incompétences respectifs, se définissent et se renforcent, dans une interinfluence réciproque, les « places éducatives » réputées (De Singly et Descoutures, 2015) de chacun des partenaires. Par le regard de l’autre (incluant l’enfant), non seulement se (re)construit le regard sur soi en tant que parent et/ou père, mais se transmettent (et se déconstruisent) aussi les stéréotypes et normes de genre empreints de symbolisme à la base des compétences/incompétences complémentaires assignées aux rôles de genre père-mère.

---

<sup>61</sup> ...mais aussi dans ses liens avec l’extérieur, avec la communauté d’appartenance (redéfinition des amitiés ou des « autrui significatifs » (Nardi, 1997; Gratton, 2008 ; Ocampo, 2014). Sous le coup de la psychologisation des étapes de la vie (dont l’enfance fait partie), être parent va *encore moins de soi* et impose un certain nombre « d’ajustements » de la part du couple. L’entrée dans la parentalité (peut-être d’autant plus aujourd’hui) entraînerait des modifications au niveau du réseau de sociabilité. À cet effet, Gratton soulève une récurrence dans les discours des pères *gays* qui disent que, suivant les « modes de vie » parfois « olé olé » de leurs amis *gay*, une rupture de lien « naturelle » s’effectue, n’ayant plus les mêmes « réalités ». Ce que constatent également Dulac et Cohen (1992 ; 1992) chez les couples hétérosexuels.

## 1.4 PRATIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALISATION GENRÉE

### **On ne naît pas garçon ou fille, on le *devient* ; l'institution familiale, lieu de (re)production des identités de genre *encadrée par la norme psychanalytique***

Dans le cadre de l'acquisition du genre, la famille, en tant que « première instance éducative » affectée à la transmission des normes sociales en vue de produire des « bons citoyens » (éducation civique), mais aussi des individus « responsables »<sup>62</sup> susceptibles de s'auto-gouverner, demeure encore aujourd'hui un lieu d'observation « privilégié » de la construction/réactualisation des « rapports de genre » (Neyrand, 2013; Octobre, 2010 ; Pélage, 2016). Effectivement, en tant que « structure instituante » imposant des valeurs, des codes de conduites ou des règles de *savoir-vivre*, la famille est un des lieux primaires de la (re)formation des représentations du masculin-féminin. S'il faut se garder de « suresponsabiliser » et de surinvestir la famille/fonction parentale d'une mission socialisatrice purement verticale par remplissage<sup>63</sup>, ce qui, *ipso facto*, inoculerait les « autrui significatifs » (Mead, 1963) qui participent de la création du *sens*. Il n'en demeure pas moins que les parents (de même que la fratrie entre elle), par leur « travail incessant », participent de ce processus d'acquisition/incorporation du genre via la transmission de « codes sociaux » (Frémont, 2015) teintés de stéréotypes/normes de genre vis-à-vis de leur progéniture (Octobre, 2010; Pélage et al., 2016) par les rôles parentaux et les pratiques éducatives. Loin de se constituer délibérément ou *naturellement*, ces rôles et pratiques éducatives se construisent dans une relation d'interinfluence à l'intérieur d'un espace de contraintes, où circulent des savoirs, souvent prescriptifs, encadrant la compréhension et l'expérience vécue de celles-ci selon des rapports *uniques*.

<sup>62</sup> Illustration du glissement normatif de l'extériorité à l'intériorité.

<sup>63</sup> Il faut toutefois nuancer cette affirmation en ajoutant que la famille n'a plus le « monopole » de la socialisation des enfants, dans un contexte où « dès la naissance, la socialisation passe par une grande diversité d'instances (télévision, enseignants, garderie, intervenants, etc.) (Neyrand, 2013).

**Les résurgences d'une réappropriation au goût du jour des savoirs psychanalytiques dans les parentalités : une certaine dé-prise des codes genrés dans les fonctions<sup>64</sup> parentales**

Dans la version archétypale de l'ordre familial, les rôles parentaux se définissent en s'opposant par le sexuel. Le *sexuel* remplit ces rôles de leur sens. De cette division sexuelle biologisée découlent des rôles/statuts participants de la production et de l'ordonnement des individus/identités en tant que père-mère ou en tant qu'entité ontologiquement différente, car animée d'une « force », d'un « éthos » opposé et à opposer pour que se maintienne l'équilibre (Legendre, 1992). Ce type de raisonnement, comme on l'a vu, forge et alimente continuellement une « loi et sa police du genre », ou hétéronormativité, (Clair, 2012) sur lequel s'érigent des systèmes de représentation à la manière de grands référentiels sociaux qui seront à la fois subjectivés et incorporés. Comme le fait remarquer Neyrand (2007), à l'aune d'un regard critique sur ce qu'il appelle « l'inflexion psychanalytique », ces représentations des rôles parentaux qui font système sont réduites à n'être qu'un « processus d'élaboration psychique de positions parentales » binaires quelque peu « biologisant » (Racamier, 1961; Legendre, 1992; L'amour et Baracco, 1998). La parentalité serait un état psychique qui se vit à partir de deux places fonctionnellement complémentaires et prédéfinies selon le sexe biologique, d'où l'on ajoute par la suite toute une symptomatologie (de la « mauvaise » mère et du « mauvais » père) de ces mêmes fonctions parentales à guérir<sup>65</sup> à l'aide d'un « dispositif de parentalité » (Neyrand, 2007). C'est là une idéologie qui fige les processus sociohistoriques à la base des catégories mentales (Neyrand, 2007). De là, peut-être, l'importance de réhabiliter le « sexe social vécu », réhabilitant le social *dans* le biologique. De cette compréhension/expression complexe et symbolique de soi pourront être explicitées les formes d'appropriation rationnelles du masculin-féminin par rapport à un idéal hégémonique et, par la suite, du sens conféré au rôle de père-mère. D'aucuns ne pourraient voir s'aligner, dans une sorte d'agencement parfait (à moins d'un effort en

<sup>64</sup> En référence aux fonctions de « fusion » et de « séparation » traditionnellement inférées par les savoirs psychanalytiques aux statuts mère-père.

<sup>65</sup> À guérir de sa propre expérience par rapport à des parents qui n'auraient eux-mêmes pas tenu leur rôle. Il ne s'agit pas de diaboliser les thérapies ni l'aide psychologique (bien au contraire), mais simplement de mettre en évidence la rigidification de la production d'explications parfois circulaires...

ce sens), identité de genre et expression de genre. Certains parleront de « bi-sexualité » psychique, d'autres de « créativité » dans le genre. En tous les cas, les masculinités qui construisent les rôles demeurent à remplir de sens (Butler, 2006; Connell, 2005; Fidolini, 2015; Descoutures, 2008; Gratton, 2008).

En cela, la forme même du couple homosexuel (gai et lesbien), constitué (entre autres) par l'indifférenciation des sexes ou par *l'identique*, ne pouvant dès lors être la proie d'une opération de différenciation sur cette base, peut apparaître comme une fenêtre sur la construction sociale et anthropologique du modèle bioconjugal de la famille (Gratton, 2008; Chamberland, 2011). À ce sujet, Gratton rappelle qu'il existe, selon les configurations, d'autres éléments, d'autres facteurs, voire d'autres binarismes qui peuvent instituer une différence *dans* la famille, le sexe étant au demeurant un « choix anthropologique » (Gratton, 2008) parmi d'autres. De manière similaire, Descoutures et De Singly (2015) soulignent la possibilité de faire reposer les rôles parentaux sur d'autres éléments que le sexe au quotidien :

*Cette appartenance au même sexe n'interdit pas la différenciation des places dans l'éducation des enfants dans la mesure où au moins un autre principe (différences de caractère<sup>66</sup>, lien biologique, etc.), selon les modes d'accès à l'enfant (adoption, mère porteuse, etc.), permet d'instituer des rôles parentaux basés sur une autre variable que le sexe objectivé ou assigné.*

Ce déplacement symbolico-normatif ne constitue pas l'apanage unique des *homoparents*, à la manière d'une subversion de l'ordre symbolique, en ce qu'elle serait à relier au contexte plus large des « nouveaux pères » (type 2) (Quéniart, 2002). Ce recul de l'importance du sexe a aussi des répercussions du côté de l'hétéroparentalité, tel que le dénote la remise en question progressive de l'emprise du sexe dans l'assignation des rôles vu un mouvement parallèle de subjectivation croissante de soi (Ehrenberg, 1998; Foucault, 1994). En effet, la chute progressive des marqueurs objectifs (le sexe), associée

---

<sup>66</sup> Ces traits, s'ils procèdent d'une différenciation des individus (hétérosexuels comme homosexuels) les uns par rapport aux autres, sont aussi façonnés et traversés par le genre tant dans leurs expressions que dans leur formation, faisant en sorte qu'un individu sera encouragé (gouvernementalité de soi) à développer certains traits au lieu d'autres correspondant moins aux stéréotypes/normes de genre, sans compter que ces traits seront interprétés, souvent de manière conforme à ces stéréotypes/normes dans le genre. Le genre étant cet esprit de tout lieu, et qui façonne silencieusement (mais ne pouvant tout expliquer).

à une montée des marqueurs sociaux subjectivés (le genre), dans une revendication à se créer et à créer ses rôles<sup>67</sup>, gagne du terrain<sup>68</sup>. L'on remarquera, comme bon nombre d'études s'attachent à le démontrer, une spécialisation du travail parental plus souple, moins stéréotypée (mais non moins aléatoire<sup>69</sup>) et évolutive au gré des circonstances contextuelles/représentations de la paternité, des identités genrées et des dynamiques/caractéristiques personnelles de chacun. Se mettraient donc en pratique des fonctions (pôles) parentales spécialisées selon des modalités plus souples, s'adaptant aux complexités de la vie quotidienne (horaire de travail, etc.) et à celles (relativement nouvelles) instituées par la montée de la psychologisation des relations (cours et activités relatives au bien-être, par exemple), sans que le genre ne s'érige en principe unique et ultime de différenciation entre les partenaires. Cependant, la relative souplesse dans laquelle se présente et se déroule les rôles, tant du côté des parentalités homoparentales qu'hétéroparentales, n'interdit pas une certaine spécialisation « informelle » à plus ou moins degré quand même, instituant des « places éducatives » et une « dualité parentale » (De Singly et Descoutures, 2015), tantôt signifiées par le couple et/ou tantôt par l'enfant (Gratton, 2008). Le principe de différenciation en tant qu'instrument, référent psychique par lequel on discrimine les éléments de notre environnement social pour mieux le comprendre, bien qu'il soit « à constituer », demeure tout de même vivace. Ces « places éducatives » différenciées reprendraient les fonctions psychanalytiques dites de « séparation » et de « fusion » (sous la diffusion massive et la subjectivation des savoirs psychanalytiques) dans leur dynamique interactionnelle, mais ne pourraient en aucun cas se voir, dans une sorte de caricature (tant chez les couples hétérosexuels qu'homosexuels)<sup>70</sup> naturalisée à l'intérieur de rôles complémentaires rigidifiés selon le sexe. On ne pourrait ainsi conclure à une rigidification des fonctions parentales selon les sexes et/ou selon les genres, où le père serait renvoyé, aussi bien « identitairement »

<sup>67</sup> Cela serait peut-être à relier avec une autre (et non nouvelle) forme de sensibilité dont les modes d'expression sont davantage valorisés actuellement (individualisation) et selon les milieux.

<sup>68</sup> Ce qui n'empêche pas le caractère violent que peut prendre ce mouvement (Déchaux, 2010).

<sup>69</sup> Le hasard étant bien rare (Bourdieu, 1990).

<sup>70</sup> Dans le prolongement de la thèse établie par De Singly et Descoutures (2015), je me range du côté d'une « équivalence du père dans la théorie de la fonction paternelle, même si par ailleurs, il joue certaines dimensions codées socialement comme féminines. Le sexe de la personne (tout comme son lien juridique de parenté) n'est pas un élément central de l'identité parentale ».

qu'en pratique, à assurer une fonction de séparateur (et vice-versa pour la mère). L'autorité rigidifiée qui a été originellement accolée à la métaphore du Père dans une vision symbolico-morale<sup>71</sup> (Legendre, 1992; Winter, 2000; Flavigny, 2012) se relativise non seulement de par « l'individualisation du rôle parental de genre neutre » (Cadolle, 2010)<sup>72</sup>, mais également de par les transformations des représentations de l'éducation (autorité statuaire virile et restrictive contenue dans le Père qui élève (De Singly, 2000; Cadolle, 2010) contre celle d'un travail éducatif qui se complexifie et s'axe sur « l'apprentissage » et moins sur « l'ordre générationnel » (De Singly, 2000, Legendre, 1992)) et de celles concernant le statut de l'enfant dorénavant « autonome »<sup>73</sup> (De Singly, 2000).

Cette remise en question du déterminisme anthropologique sexuel dans les rôles par l'individualisation est aussi rendue visible dans le lien au biologique, qui peut instaurer une différence des « places ». Gratton (2008) et Gross (2005) en France remarquent que si la paternité se « passe dans la tête » (Delaisi et Perseval, 2007), le lien biologique demeure une attache *anthropo psychique* qui institue pour certains pères « une position de premier parent » et, de ce fait, comporte des incidences sur les pratiques en ce que ce statut suscite des émotions « analogues à celles que l'on situe habituellement du côté maternel, se traduisant au quotidien par la difficulté à se séparer de l'enfant ». Bien que ce statut de « premier parent » doive être compris à l'aune du contexte juridique canadien/qubécois autorisant la bi-parentalité de même sexe (contrairement à la France), et donc la possibilité d'être deux pères à part entière, et avec la protection juridique qui est attachée à un tel statut, l'importance accordée au lien biologique (par opposition au lien social) varie d'un couple (hétérosexuel ou homosexuel) à un autre. Elle orientera même très souvent le choix de recourir à une mère porteuse (lien

<sup>71</sup> Il est important de mettre au point et d'insister sur le fait que cette rigidification et cette complémentarité inégalitaire entre le père et la mère ont été réifiées par certains auteurs à la suite de Freud (Lafontaine, 2009), réinterprétant selon leurs propres codes moraux ces concepts, au demeurant plutôt « floue » dans les théories originelles.

<sup>72</sup> Tout au moins pouvons-nous dire que l'expression de genre codée selon des traits typiquement masculins et féminins de chacun pourrait donner un indice sur la fonction parentale dominante jouée auprès de l'enfant.

<sup>73</sup> Est-il conçu comme étant autonome que l'on commence à peine, avec la sociologie de l'enfance, à lui (re)donner la parole (Cromer, 2010; Chamboredon et Prévot, 1973; Lignier, 2008; Zarca, 1999).



biologique avec l'un ou avec les deux pères) ou à l'adoption (aucun lien biologique). Pouvant être reliée à ce lien « pur », une autre différence, cette fois par l'appellation des pères par l'enfant, peut être pointée<sup>74</sup>, marquant de là l'individualité de chacun des pères, sans égard à leur sexe d'appartenance, ne serait-ce que par le rappel de la dénomination de « père ». Il serait ainsi possible de conclure à une certaine déprise du genre vis-à-vis des rôles parentaux « traditionnels », vu les changements survenus dans les représentations du masculin et du féminin, catégories qui se décroissent lentement, mais sûrement, comme en témoigne la mise en acte relativement assoupli des rôles parentaux.

L'homoparentalité s'inscrirait dès lors dans le prolongement des « nouveaux pères » du point de vue des pratiques, tout en constituant, selon leur configuration familiale (proche des familles hétéroparentales qui ont eu recours à AMP), leurs spécificités propres par rapport à l'ordre anthropologique (lien biologique notamment). Au sexe qui doit remplir certaines fonctions (Legendre, 1992; Winter, 2000; Flavigny, 2012) se substituerait des « places éducatives » individualisées (Cadolle, 2010) et différenciées selon des caractéristiques personnelles (traits de caractère, trajectoire de vie, etc.), certes (encore) modelées par le genre<sup>75</sup>, mais déterminant (dorénavant) dans une moindre mesure<sup>76</sup> les rôles. Il n'est ainsi pas question du « déclin du père » ou d'un « déclin des rôles sociaux », et encore moins d'un « déclin éducatif »<sup>77</sup> (De Singly, 2000) auprès de l'enfant, mais plutôt d'une *autre* forme de partage, d'une *autre* dynamique entre les partenaires et d'un déplacement des symboles (Gratton, 2008; Descoutures, 2008; Chamberland, 2011; Gross, 2005). Il s'agirait là d'une conception éducative

<sup>74</sup> Dont les formules peuvent être « papa 1 et papa 2, papa prénom 1, papa, prénom 2, papa et prénom, papa prénom et papa prénom, papa et papa ».

<sup>75</sup> Non seulement les caractéristiques individuelles de chacun sont encore modelées par le genre, mais les sentiments et leur expression également (ex. : le sentiment de responsabilité associé, puis intériorisé, par la fonction maternante).

<sup>76</sup> La tentative de rapprochement entre familles hétéroparentales et *homoparentales* ne se veut pas absoudre les violences multiformes et concrètes qui demeure encore prégnantes entre les sexes malgré ces « nouvelles paternités. »

<sup>77</sup> Ou d'une « démission des parents », terme équivalent et très populaire surutilisé dans les travaux qui prédisent la fin du Père et donc de l'autorité (ou plutôt d'une autorité...) dont l'effet immédiat est « l'enfant roi » (Marcelli, 2003).

renouvelée, plus « souple » et plus « complexe<sup>78</sup> » (De Singly, 2000) dont l'idéal demeure l'égalité des individus. S'ébauchent graduellement les traits d'un « système commun d'attentes relationnelles » (Cadolle, 2010) basé sur *d'autres* définitions, d'autres significations que celle prenant appui sur la *différence* des sexes<sup>79</sup> originelle, et dont la parentalité *gay* incarne l'observatoire de ces tensions (Théry, 2008; Cadolle, 2010; Gratton, 2008; Descoutures, 2008; Gross, 2005; Chamberland, 2011).

***Entre volonté de normalisation et volonté de rompre avec l'ordre symbolique/sexuel : dé-prise du genre dans les fonctions parentales, mais tension renouvelée dans les pratiques éducatives explicites***

Ce déplacement symbolique, caractérisé par une dé-prise du genre dans les fonctions parentales (Quéniart, 2002; Govers, 2009; Neyrand, 2012) et déstabilisant l'ordre symbolique au sens psychanalytique du terme, se trouve davantage en « tension » dans les pratiques éducatives au quotidien. Effectivement, au chapitre des « contenus explicites » (Octobre, 2010) ou des pratiques éducatives, plusieurs études tendent à montrer qu'en vertu d'une intégration sociale qui remplit ses fonctions face aux impératifs symboliques, les parentalités se situeraient en « tension », pris entre un désir de « normalisation » par rapport à une pression sociale autour de critères hétéronormatifs, stipulant une expression du genre conforme à celle du sexe assigné afin de se voir octroyer l'étiquette de normalité, en même temps qu'une volonté forte de s'en distancier, souvent par critique politique d'une (re)production d'un ordre sexuel/genré (Frémont, 2015; De Singly et Descoutures, 2015). D'ailleurs, cette tension ne s'éprouve que dans un jeu de négociation, vu le désir, parfois très vivace, des enfants à vouloir correspondre aux standards du moment, eu égard aux réticences parentales d'en faire autrement (Frémont, 2015). Chez les *homoparents*, calquer ses pratiques éducatives selon des standards hétéronormatifs reviendrait à la fois à se prévaloir d'une place au sein de l'ordre familial/sexuel, et donc à être « normal », afin de ne pas se faire étiqueter comme étant non seulement un « mauvais parent », mais un parent qui instrumentalise

<sup>78</sup> Marquée par la psychologisation croissante du travail éducatif.

<sup>79</sup> À ne pas confondre avec la « distinction des sexes » (Théry, 2008).

son enfant pour faire passer ses critiques sociales... pire d'un parent qui orienterait la sexualité de son enfant<sup>80</sup> (Frémont, 2015).

***Influence de la diffusion des savoirs psychanalytiques dans la part d'un désir de normalisation des pratiques éducatives***

Cette tension constituée d'un versant d'un désir de normalisation ou d'être « un bon parent », c'est-à-dire d'être un éducateur respectant les codes hégémoniques du masculin/féminin dans la formation d'un être apte et socialement intégré, est peut-être à comprendre (en partie) à l'aune d'un rapport à la norme psychanalytique<sup>81</sup>, fondant ses savoirs sur la différenciation biologique, et, par la suite, fonctionnelle des sexes. En effet, le désir de normalisation hétéronormatif, s'il s'apprehende selon un rapport aux normes unique, est peut-être à relier à la diffusion massive et à la réappropriation des savoirs, ici psychanalytiques, qui encadrent les rationalités et (re)dirigent les actions (Darmon, 2006). En même temps, le désir de revendiquer une éducation selon les normes actuelles se fondant, pour le parent, sur la mise en place d'une structure pédagogique plus horizontale encourageant l'affirmation de soi (« deviens ce que tu es »), au développement d'un individu dans toute son unicité créative, se dresse en tension avec une autre norme éducative, elle *durcit* autour d'une mise en ordre des sexualités et des identités qui est, du point de vue développemental *sain*, valorisée. Il en irait ainsi des « repères identitaires » (Cromer, 2006; Legendre, 1992). Encore ici, ce sont les discours affectifs qui imposent et légitiment la norme en matière de pratiques éducatives<sup>82</sup> ; c'est

---

<sup>80</sup> Un travail de « neutralisation » dans l'expression de son genre (Chamberland, 2009) serait conditionnel au fait d'être un « bon parent » pour éviter de flouer les « repères identitaires » de l'enfant et possiblement orienter ses préférences sexuelles. Une vague d'études étudiant *l'homoparentalité* s'est donné comme mandat (pour une synthèse de ce type d'études, voir Baumrind, 1995) de vérifier si le choix d'objet désiré (homme ou femme) avait une quelconque incidence sur l'orientation sexuelle des enfants par la suite. En plus de participer à constituer une « panique morale » aux accents transphobe, cela contribue à ériger une figure du *bon homosexuel* (la conduite fait la personnalité pathologique (Thierry, 2002)) qui comprend qu'il doit garder sa « perversion », sa « nature » ou « son choix » pour lui, et ne pas la mélanger à sa parentalité, terrain de reproduction moral du social et du sexuel. Plus récemment encore, une étude publiée dans La Presse nous apprenait que les enfants (heureusement) issus de familles *homoparentales* ne devenaient pas « plus efféminés » que les *autres* (La Presse, 2017).

<sup>81</sup> Elle-même imprégnant nombre de savoirs qui empruntent le concept du complexe d'Œdipe/Électre pour l'instituer en tant qu'étape développementale.

<sup>82</sup> Est-il essentiel d'ajouter qu'elle ne date pas d'hier, l'étroite imbrication entre normes et affects (Foucault, 1993 ; Déchaux, 2010 ; 2014 ; Mehl, 2011 ; Mathieu, 2013). On ne saurait penser leurs frontières étanches.

parce que l'on aime l'enfant qu'on doit agir en tant que « guide » dans son développement. Entre ressource et risque, l'enfant se situe en tension (Pioli, 2006). Le moins qu'on puisse dire, c'est que dans « l'arène normative » se confrontent des injonctions paradoxales (Déchaux, 2010).

Pour certains auteurs issus d'une certaine branche de la psychanalyse, la socialisation genrée s'effectuerait selon une étape psychique spécifique et universelle<sup>83</sup> (complexe d'Édipe et d'Électre) du développement, où les parents, de par leurs pratiques, doivent transmettre un principe d'ordre, d'interdit, trouvant son sens dans l'acquisition de la différenciation des sexes (Legendre, 1992). Dans cette logique d'un développement psychique et sexuel, l'enfant (garçon ou fille) devrait faire le deuil du fait qu'il ne pourrait plus « être l'objet (phallus) du désir du parent de sexe opposé » (Fontaine, 2009) et, par la suite, il devrait s'identifier au parent de même sexe que lui afin de devenir *sujet* (et non objet du désir), capable de comprendre les différences de sexe et de diriger son désir sexuel sur ce qu'il (ou elle) ne possède pas. Ce « jeu des identifications » psychique (Fontaine, 2009), pour se « résoudre » de manière *optimale* et ne pas brouiller les *places naturelles* qui reviendraient à chacun, devraient se réaliser dans une dialectique parfaite entre sexe *biologique* et expression du genre, de façon à fabriquer un individu *sain* ayant acquis l'Interdit :

*Pour se séparer de sa mère, le garçon est amené à s'identifier au père, à désertier son monde intérieur, associé au monde maternel archaïque, au profit de la maîtrise du monde extérieur, associé au père ; mais cette rupture avec son identification maternelle, et par là avec ses affects, voire sa pensée peut être ultérieurement source de polarisation et d'investissement d'activités « masculines ».*

Cette séparation développementale *bonne* en appelle non seulement à des pratiques socialisatrices orientées vers des registres stéréotypés selon son sexe biologique, mais conditionne aussi les « emprunts » ou « transgressions » à la « barrière symbolique des genres », demeurant davantage tolérée du côté des filles que des garçons<sup>84</sup> comme on l'a vu antérieurement (Descoutures, 2008; Clair, 2012; Octobre, 2010). Les voies

<sup>83</sup> Cette norme n'est pas pensée comme étant « universelle » par tous les psychanalystes.

<sup>84</sup> L'identité masculine se construisant « par la négative » (Dulac, 200)

d'expressions explicites de cette socialisation culturellement typifiée (et de ses effets) du devenir garçon ou fille se trouvent largement documentés dans le champ sociologique par les travaux de Sylvie Octobre qui dégagent trois registres de socialisation en interdépendance : d'abord celui des représentations de chaque sexe, où des qualités naturellement supposées sont respectivement assignées aux garçons et aux filles (la douceur pour les filles et la combativité pour les garçons); ensuite celui des objets culturels où le sexe assigné conditionnera le type d'activité et ses modalités de consommation; et enfin les interactions quotidiennes. Elle démontre ainsi que rôles parentaux, pratiques et contenus culturels sont, le plus souvent, liés, et ce de manière précoce (Octobre, 2010). Les travaux de Mona Zegai, quant à eux, s'intéressent aux jouets et à leur « mise en scène », renvoyant à des « univers symboliques » différenciés et par suite, à une (re)production d'un ordre par le sexuel (Zegai, 2010). Ces études, pour ne nommer que celles-là, sont à comprendre en résonance avec les travaux de Sylvie Cromer (2010) mettant en relief la « prééminence d'un masculin à prétention universelle » ou « hégémonique » (Cornell, 2000), « neutralisant » et invisibilisant ce qui se joue dans l'espace symbolique féminin, du reste relégué aux intérieurs. À l'inverse, très peu d'études empiriques<sup>85</sup> semblent explorer la part de déconstruction, de créativité ou de résistance dans les pratiques parentales vis-à-vis des catégories certainement distinctes, mais non différentes, des masculins et des féminins.

---

<sup>85</sup> Très peu d'études originales (répertoriées à ce jour), à la manière des travaux de Pélage et al. (2016) et d'autres précités vont voir les pratiques éducatives concrètes des parents au quotidien pour cerner la part de « jeux » que comporte tout *l'art d'être parent*.

# CHAPITRE II :

## PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

### 2.1 DÉFINITION DE L'OBJET DE RECHERCHE

Selon les dernières données disponibles à ce jour, il est têt fait de constater que l'homoparentalité est un fait social qui gagne en visibilité au Québec (Gouvernement du Québec, 2011; Chamberland, 2003; Ricard, 2001)<sup>86</sup>. Plus que l'obtention d'une gamme de droits et devoirs communément associés au statut parental, la reconnaissance juridique de l'homoparentalité, établie en 2002 au Québec<sup>87</sup>, a entraîné des modifications concernant les règles de filiation et de l'union civile<sup>88</sup> (Gouvernement du Québec, 2011), faisant montre par là d'un élargissement institutionnel des catégories vis-à-vis de l'intégration de la diversité sexuelle dans les « façons de faire famille » (De Singly, 2005), et plus largement de la légitimation symbolique d'un schéma qui rompt avec le « modèle bioconjugal classique » de la famille (Gratton, 2008). Malgré le sceau juridique, les représentations sociales qui la précèdent font parfois montre d'un écart plus ou moins explicite avec son statut juridique, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de défis aux parents et aux enfants par-delà leur nombre grandissant (Gratton, 2008; Descoutures, 2008; Gross, 2007 et 2009; Chamberland, 2001).

Sous l'impulsion d'une forme renouvelée de nationalisme sexuel (Jaunait, Le Renard et Marteu, 2013), qui prend à parti la diversité sexuelle comme gage ou preuve instrumentale d'ouverture, le dispositif d'experts est souvent convoqué au nom de

---

<sup>86</sup>Il y aurait 1410 familles dites homoparentales, dont 77% seraient composées de couples féminins contre 22% de couples masculins (Gouvernement du Québec, 2011). Si la grande majorité de celles-ci sont encore majoritairement issues de recompositions familiales (union hétérosexuelle antérieure), les prévisions, toute proportion gardée, portent à croire que la reconnaissance juridique de l'homoparentalité, combinée à l'évolution des représentations quant à la diversité sexuelle et au recours aux techniques de procréation médicalement assistée, notamment chez les jeunes générations, amènerait une augmentation de ces chiffres (Chamberland, 2001, 2003).

<sup>87</sup> Et en 2005 pour le Canada.

<sup>88</sup> Se référer à la loi 84.

l'autorité de la science à dire ce qui *doit* et *devrait* être (Gross, 2007). L'homoparentalité, comme bien d'autres sujets, possède une charge politique importante; il va sans dire que les études sur le sujet ne peuvent (le devraient-elles?) se distancier complètement de cette charge. Il est possible de regrouper, *grosso modo*, ces travaux en trois catégories. Il y a tout d'abord les études issues d'une certaine branche de la psychanalyse, qui ont cherché à prédire de façon normative (voire prescriptive), en rigidifiant un ordre symbolico-moral anhistorique (Fassin, 2005; Gratton, 2008), les conséquences psychiques sur l'enfant de la subversion de grands universaux, telle que la différence des sexes. En parallèle à cette vulgate psychanalytique s'est développé un courant socio-anthropologique visant plutôt à déconstruire et à relativiser cet ordre *naturel*, entre autres par la mise en comparaison avec d'autres sociétés qui articulent et organisent distinctement la différence des sexes et/ou la différence de génération dans leur système de filiation. Certains travaux de terrain, en sociologie de la famille notamment, en se centrant moins sur les enjeux de filiation, se sont plutôt penchés sur la description des pratiques en contexte homoparental (Frémont, 2015). Le troisième groupe d'étude, et également le plus ancien, rassemble les études psycho-légales, dont le but premier est de dresser un portrait du bien-être et de la santé psychologique des parents et enfants vivant dans ce type de configuration familiale, en comparaison avec les familles hétéroparentales (Julien et al. 2001; Tasker, 2005; Julien, 2003)<sup>89</sup>.

La situation des pères gays a donné lieu à relativement peu d'études, si on la compare à celle des mères lesbiennes (Gratton, 2008; Tarnovski, 2010). Il est intéressant de constater que cela est à l'opposé de ce qui est habituellement fait dans les études gay où, lorsqu'il est question de sexualité et de mode de sociabilité, les études sur les hommes homosexuels sont beaucoup plus nombreuses. Il est vrai que, longtemps réduite à un symbole d'autorité, la paternité dans sa dimension personnelle et intime à l'enfant est un sujet qui reçoit un regain d'attention par les chercheurs (Verjus, 2013). Pour cette raison, il a été choisi de se concentrer sur la situation des pères homosexuels.

---

<sup>89</sup> Pour une analyse plus complète et critique des travaux sur le sujet, voir la revue de littérature, *infra*. p.14

Ce mémoire se situe dans le prolongement des études socio-anthropologiques et explore, à travers le processus du « devenir parent », le positionnement des pères homosexuels face aux normes et symboles qui traversent l'institution familiale. Au chapitre de la différence des sexes, le détour par l'anthropologie permet de comprendre que la différence des sexes<sup>90</sup> est un principe que partagent toutes les personnes, au-delà des sexualités et des catégorisations qu'elle produit, et qui pour cette raison s'insinue dans toutes les relations, qu'elles soient de type indifférencié ou de sexes opposés. Faisant partie de la même société et évoluant au sein d'institutions communes, les homoparents et les hétéroparents sont liés par une certaine façon de lier le masculin et le féminin qui se cristallise dans un ordre symbolique (Théry, 2007, et 2005). Le détour par les savoirs psychanalytiques sur lesquels se fondent les figures symboliques et qui départagent les rôles parentaux Père-Mère dans l'ordre familial permet d'aller réinterroger l'articulation des binarismes fusion-séparation qui, le suppose-t-on, est aussi réapproprié en contexte homoparental. Cette hypothèse permettrait, au fond, de relativiser certaines thèses qui assimilent de façon rigide les sexes à une fonction, et de là concluent et annoncent l'effacement de la mère en contexte homoparental (Legendre, 1992; Winter, 2010). Plus encore, il s'agira d'aller interroger les pratiques éducatives par lesquelles les pères transmettent les normes/stéréotypes de genre et s'insèrent dans l'ordre familial.

## 2.2 MÉTHODE

### Les entretiens semi-directifs

Afin de mieux saisir le travail de mise en signification des symboles et normes qui composent le processus de parentalisation, douzes entretiens semi-directifs ont été

---

<sup>90</sup> La différence des sexes est un principe d'acquisition de l'altérité, qui peut être défini ainsi : « Adverbiale, normative, relative et relationnelle, commune aux hommes et aux femmes qui partagent une même société, la distinction masculin/féminin n'est jamais rabattable sur la différence entre le masculin et le féminin, compris comme des attributs, des propriétés ou des caractères internes des individus, qu'ils soient innés ou acquis » (Théry, 2007 et 2005).



menés auprès de quatre couples homosexuels ayant adopté ou eu recours à la gestation pour autrui. Considérant les limites de temps et de ressources, puisque les pères habitent la région d'Ottawa, les entretiens, au total de quatre, se sont déroulés par l'intermédiaire la plateforme de communication Skype.

Lors de ces rencontres, qui se sont déroulées en deux temps, l'une en mode individuel et l'autre en couple, trois grands axes généraux ont été couverts, de manière inductive pour faciliter le rappel des événements plus ou moins récents (De Singly, 2012) : la concrétisation du projet parental, les pratiques éducatives et l'organisation du quotidien. L'intérêt d'avoir procédé ainsi a été triple. Il s'agissait d'abord d'observer la dynamique de chacun des couples en contexte de négociation de leur place éducative, ce qui a permis de rendre visibles les signes de tension (contenu des interactions, mais également leur forme) et, ensuite, d'éviter de façon toute pratique la situation où ce ne serait qu'une seule personne qui réponde à l'ensemble des questions<sup>91</sup>. Ajoutons à cela l'avantage de traiter de sujets qui peuvent être délicats dans un espace de parole qui soit réservé à chacun<sup>92</sup>. Cependant, à défaut de temps pour réaliser une série d'entretiens qui auraient permis un plus grand équilibre entre distance-proximité relationnelle (De Sardan, 1995), une « norme égalitaire » entre les conjoints a sans doute assouplit quelques -une de ces tensions et limitée les confidences.

En rupture avec ce qui est habituellement évoqué dans les études sur l'homoparentalité au Québec (Ocampo, 2015; Vaillancourt, 2013; Gouvernement du Québec, 2011), les entretiens ont été menés auprès de quatre couples aux statuts socio-économiques hétérogènes<sup>93</sup>. Le premier couple, que l'on nommera Alexandre et David, sont tous deux pères de Charles, âgé de 6 ans. Ayant eu recours à une mère porteuse en Inde, après leur tentative controversée et médiatisée au Canada, ils ont adopté leur fils une fois revenu.

<sup>91</sup> Bien que cette situation soit intéressante et significative, elle pourra quand même être observée lors des entretiens en couple.

<sup>92</sup> L'on pense notamment à certaines questions au sujet de l'organisation du quotidien et du partage des tâches domestiques/pratiques éducatives qui ont entraîné, dans les faits, la confiance de mésententes.

<sup>93</sup> Bien que dotées d'un capital économique et/ou culturel élevé, les familles rencontrées se distinguent sur le plan de leur origine socio-économique, élément peu souvent pris en compte, et qui pourtant influe sur leur rapport différencié à leur statut de sexe (par exemple), comme ce mémoire en fait état.

Cela fait une dizaine d'années qu'ils sont ensemble. Actuellement en emploi, David est mécanicien et Alexandre travaille dans le domaine de l'informatique. De leur côté, Florent, originaire d'Afrique, et Bruno, originaire de France, ont aussi eu recours à la gestation pour autrui par l'intermédiaire de services en agence. Pour l'heure, Magalie étant âgée de quelques mois, ils ont décidé et eu l'opportunité de prendre un congé parental d'un mois en simultané pour s'occuper à plein temps de leur fille. Bruno travaille dans le domaine de la biologie et Florent occupe un poste de responsabilités dans le monde de la finance. Benjamin et Maxime, eux, sont pères d'Alexandra âgée de huit mois. Ils ont eu recours à une mère porteuse, qui est la meilleure amie de Benjamin et avec laquelle ils entretiennent des contacts réguliers, elle-même mère d'une petite fille. D'un commun accord, ils ont décidé que Benjamin serait celui qui prendrait un congé parental pour rester à la maison durant les premiers temps, et Maxime continuerait de travailler. Enfin, Tom et Olivier, sont le seul couple qui a eu recours à l'adoption pour des raisons « d'altruisme »<sup>94</sup> (Gratton, 2013). Ils sont pères de Myriam, sept ans et de Laurie 5 ans. Olivier est enseignant et Tom, de son côté travaille au gouvernement.

### **Processus de recrutement et distribution de l'échantillon**

Tous les participants, à l'exception d'un seul couple, ont été recrutés selon un procédé par volontaires (Beaud *dans* Gauthier et Bourgeois, 2016) par l'intermédiaire du montage d'une petite affichette qui a été envoyée à une dizaine d'organismes et de revues situés à Montréal (ex. : Revue Fugues, Association des gais et Lesbiennes, Coalition des familles homoparentales, Conseil québécois LGBT, GRIS Montréal, etc.) susceptibles de côtoyer de près ou de loin une population homoparentale au masculin. En raison de la difficulté à trouver des participants, qui du reste est un défi inhérent aux recherches sur l'homoparentalité, (Gross, 2009 et 2001; Ocampo, 2015; Vaillancourt, 2013) le dernier couple à se joindre à la recherche a été recruté par la méthode « boule de neige » ; un des couples, ayant déjà parlé de leur participation à leurs amis, a permis l'entrée en contact avec ces derniers. Les critères de recrutement ou les caractéristiques

---

des personnes interrogés sont demeurées générales, s'agissant de la difficulté récurrente de trouver des intéressés (Ocampo, 2015; Vaillancourt, 2013), mais aussi de la visée exploratoire du mémoire. Seuls les critères d'un projet parental formulé et concrétisé dans le cadre d'un couple de même sexe au masculin a été retenu (voir *Annexe*). Quant au nombre de participants, il n'était pas, outre l'atteinte d'un minimum requis, un enjeu de premier plan, s'agissant des objectifs du projet que de fournir une analyse compréhensive « en épaisseur » (Théry, 2007) et moins des conclusions généralisables (Beaud *dans* Gauthier et Bourgeois, 2016; Kaufman, 1996; Sardan, 1995).

Le premier contact s'est déroulé par le biais de la messagerie Skype afin de décrire et expliquer, de vive voix, les tenants et aboutissements du projet aux potentiels intéressés. Au moins une semaine avant les entretiens, chacun des participants s'est vu remettre, par courriel, une description détaillée du projet et de ses objectifs généraux et spécifiques, auquel était joint un formulaire de consentement approuvé par le comité d'éthique à la recherche de l'Université de Montréal (voir *Annexe*). S'ils le jugeaient nécessaire, les personnes recrutées étaient invitées à poser toutes les questions et/ou inquiétudes qu'ils avaient par rapport au projet. La durée, l'heure et la date, à l'exception de l'endroit, des entretiens ont été fixées à la convenance des participants. De plus, moyennant le consentement de chacun, les entretiens ont été enregistrés et ont fait l'objet d'une retranscription intégrale.

### **Profils des participants**

Une description sommaire des participants ayant déjà été faite en début de chapitre, un simple tableau suffit ici à exposer les caractéristiques principales de chacun des pères interviewés. Ces dernières ont été sélectionnées en vertu de leur importance sociodémographique et de leur impact potentiel sur le processus d'analyse et la constitution des résultats. Le tableau suivant détaille donc, pour chacun des participants : la tranche d'âge, le niveau de scolarité, la situation matrimoniale du couple, la modalité d'accès à l'enfant et, finalement, le nom et l'âge de (ou des) enfant(s).

		Âge (ans)	Scolarité	Situation matrimoniale	Modalité d'accès à l'enfant	Enfant(s)
1	Benjamin et Maxime	30 – 39	Université	Mariés	Mère porteuse	Alexandra (8 mois)
		40 – 49	Université			
2	David et Alexandre	30 – 39	Collégial	Conjoints de fait	Mère porteuse	Charles (4 ans)
		30 – 39	Université			
3	Olivier et Tom	30 – 39	Université	Mariés	Adoption	Myriam (7 ans) Laurie (5 ans)
		30 – 39	Université			
4	Florent et Bruno	40 – 49	Université	Conjoints de fait	Mère porteuse	Magalie (3 mois)
		30 – 39	Université			

### 2.3 ANALYSE DE DISCOURS ET STRATÉGIES DISCURSIVES : RÉVÉLER LA PERSONNE RELATIONNELLE PAR LA LINGUISTIQUE ET L'HOLISME DE SENS

L'approche socio pragmatique du langage (Fortin, 2007) est apparue comme celle susceptible d'arriver à mettre en évidence les actes du langage<sup>95</sup> ordinaire (Austin, 1991; Searle, 1972) par lesquels les individus, en l'occurrence les pères homosexuels rencontrés, agissent sur leur environnement par leurs mots. Par l'ironie, la caricature ou encore l'exemplification et l'acte d'informer, actes de langage observés de façon récurrente à des moments précis des entretiens, on a pu accéder aux implicites signifiants, et ainsi passer d'une description « plate » d'un l'individu « identitairement » atomisé à une description « épaisse » d'une personne qui cumule les statuts<sup>96</sup> « relatifs et relationnels » (Théry, 2007). Ainsi, analyser les stratégies discursives derrière la quête

<sup>95</sup> Par « acte de langage » ou « acte de parole », il est entendu le fait que la parole, ni vraie, ni fausse, dépasse la simple réalité de dire quelque chose, mais inclut celle de « faire » également. La communication implique un but avoué ou inavoué, le déclenchement d'une action-réaction sur autrui, et serait pour cette raison à la fois « performative et constatative » (Searle, 1972 ; Austin, 1991).

<sup>96</sup> Une personne cumulant les statuts à la fois asymétriques à certains égards et moins à d'autres selon les relations aux autres (Théry (2007)).

d'un droit à l'indifférence<sup>97</sup> au quotidien (Théry, 2007 et 2013; Fraissé, 2013) permet, à double-titre, de dépasser les explications identitaires et substantielles (Foucault, 1993, 1976; Théry, 2007) qui se glissent dans le langage<sup>98</sup> et celles qui oblitèrent de distinguer autorité et pouvoir dans la compréhension et l'appréhension de ces statuts, asymétriques certes, mais non *nécessairement* infériorisés<sup>99</sup>.

Rendre visibles les orientations affectives des interrogés par rapport à des thèmes particulièrement connotés en émotions (la gestation pour autrui et *l'égalité des sexes* et des *sexualités* situées, ou encore les rôles parentaux et l'inversion de genre homosexuelle) permet de repérer leur travail de représentations médiées par des symboles communs, tout en les articulant pour les illustrer à leurs pratiques (Glaser et Strauss, 1973). Peut-être plus fondamentalement encore, l'examen des stratégies, discursives dans ce cas-ci, veut recréer un « *effet de réalité* », un rapprochement avec le lecteur du monde sensible et de sens tel que décrit par les interrogés (Glaser et Strauss, 1973)<sup>100</sup>. La trame narrative proche de celle d'une histoire de la parentalisation que l'on raconte obéit à la même raison.

---

<sup>97</sup> Le droit à l'indifférence en constituant une forme de *reconnaissance* sociale implique des stratégies de différenciation en même temps que des stratégies d'indifférenciation pour être *pareil*, mais *différent* ou soi-même, tout en étant parmi les *normaux* (Fraissé, 2013 ; Théry, 2007, 2005 et 2013).

<sup>98</sup> Les identités, en tant que modalité omniprésente de faire sens au quotidien, sont, derrière leur apparente rigidité, relationnelles, ou du moins doivent-elles être analysées ainsi même lorsqu'elles tendent à être naturalisées (socialement ou biologiquement) (Théry, 2007). À cet égard, la tentative de naturalisation peut être intéressante à creuser, à savoir pourquoi. Derrière le « je suis homme ou femme », il y a deux niveaux d'analyse à cerner par le chercheur : celui qui inscrit la personne dans l'espèce humaine par l'intégration ou inévitable de l'altérité des corps ou du principe de « distinction *par* sexe », et celui qui par une opération d'opposition infériorisent *naturellement* (biologique ou socialement) le sexe opposé en l'enfermant dans une division *entre* les sexes (Théry, 2007). En aucun cas cette approche relationnelle du langage ne rejette ou aplanit les inégalités; elles les expliquent surtout *différemment*. Voir dans le texte.

<sup>99</sup> Ce qui est probablement une question de degré et de contexte.

<sup>100</sup> Comme le soulignent conséquemment Glaser et Strauss, en discutant de la validité des résultats (1973) : « cet « effet de réalité », dû à la mobilisation sélective de données produites lors du terrain, n'est pas qu'un procédé rhétorique. Il témoigne aussi de l'ambition empirique de l'anthropologie. Il fait office de garde-fou pour séparer l'interprétation ethnologique empiriquement fondée de l'herméneutique libre, de la spéculation philosophique ou de l'essayisme ».

## 2.4 LIMITES, ANGLES MORTS ET DÉFIS FUTURS

Les choix méthodologiques effectués dans le cadre de ce mémoire, de même que certaines considérations pratiques constatées après coup, laissent en suspens certains aspects ou angles morts sur la question. D'abord, le nombre d'entretiens, à raison d'une seule par couple, n'a pas été suffisant pour prendre de la distance par rapport aux discours des interrogés et, ainsi, prendre le temps d'identifier des sous-thèmes susceptibles d'être pertinents à l'analyse (ex. : approfondissement de la question du recours à la gestation pour autrui et du malaise y étant lié, pratiques éducatives genrées, organisation du quotidien et dynamique de couple). Aussi, et en modifiant le procédé des entretiens réalisés par Skype, mener des observations participantes dans les familles afin de recueillir un corpus plus riche et varié des pratiques éducatives (seconde partie du mémoire) aurait permis d'élargir l'étendue et la description des conclusions<sup>101</sup>. En effet, loin de devoir être réduites à l'exclusivité d'une discussion en face à face, les entretiens ont tout avantage, le croit-on, à se rendre dynamique en étant combinées à d'autres méthodes d'observation, dont celle participante (Sardan, 1995; Chapoulie, 1991). Cela permet de rythmer différemment la relation chercheur-interrogé et, en la rythmant différemment, d'obtenir des informations plus éclectiques (Sardan, 1995). Ainsi, la saturation des informations constitue, pour ces raisons, une limite importante du mémoire.

Sur la forme, varier les médiums de communication par l'utilisation de l'écriture conjointement aux entretiens, par exemple, aurait probablement augmenté l'aisance des interrogés à se livrer au sujet de la dynamique de couple. Sur certaines questions, telles que les conflits<sup>102</sup> qui n'ont pris qu'une place (trop) marginale dans les entretiens, mais dont l'approfondissement aurait permis de pousser plus loin le rapport aux normes, l'analyse a dû se borner à en présenter un court passage.

---

<sup>101</sup> Ajoutons que les enfants des parents rencontrés étaient, à l'exception d'un seul, très jeunes et, pour cette raison, l'observation participante aurait été de mise. Cela aurait pu permettre une description et une explication plus en profondeur.

<sup>102</sup> En tant que révélateur d'ordre, d'un rapport aux normes.

L'implication de distinctions sur le plan des origines socio-économiques a été très vite remarquée, mais n'a pu être prise en compte, faute de données supplémentaires. Si la mobilisation sociale caractérise les trajectoires de plusieurs des pères, elle n'efface pas non plus les appartenances d'origines dont les effets s'observent dans les rapports différenciés aux normes/stéréotypes de genre, dans les stratégies de contournement<sup>103</sup> privilégiées (Pélage et al. 2016) de même que dans les rapports à l'intime qu'elle encadre.

---

<sup>103</sup> Certaines stratégies de contournement, même si elles peuvent être utilisées indépendamment de la classe sociale, ne le sont jamais pareillement ni en même proportion, le suppose-t-on. Ainsi, neutraliser ou rendre moins visible les normes et stéréotypes de genre pour se distinguer n'est pas liées aux mêmes explications selon les classes. De même, selon les questions abordées, l'une a davantage tendance à naturaliser le social et l'autre le biologique, et ce en tenant compte de l'importance de créer du lien légitime, de la « vraie famille » (Mailfert, 2002) qui est commune à l'ensemble des parents (Théry, 2007; Gratton, 2008).

# CHAPITRE III :

## PARENTALISATION ET TRAVAIL DE SYMBOLISATION

« On ne naît pas parent, on le devient »- Florent

### 3.1 PRÉSENTATION DE SOI ET DE SA FAMILLE

#### Entre différenciation et indifférenciation sous la rationalisation de la sexualité

*« L'homosexualité ne définit pas la personne que t'es, c'est juste... Je sais pas, la nature humaine de vouloir des enfants [...]. Moi je me trouve tellement juste normal t'sais, on est une famille normale, oui on se chicane comme n'importe quelle autre famille, oui y'é gâté comme n'importe quel autre enfant, y'é aimé comme toutes les autres enfants, y'a été voulu, peut-être même plus que les autres enfants, faque je ne sais pas, c'est dur à expliquer... » (David, 38 ans).*

*« On a participé à une autre recherche l'an passé. On aimerait que ce soit la norme, même si ce l'est pas encore. Donner notre opinion. On trouve que notre famille est correcte et normale. Toutes les familles sont différentes, mais que c'est correct... C'est correct de ne pas être dans le moule normal, pis nous on se sent normal. » Olivier (42 ans) et Tom (40 ans).*

*« Comme étudiant universitaire aussi je veux aider, je trouve que c'est une responsabilité qu'on doit porter. Ça commence à être commun, mais ce l'est pas complètement. On sait qu'il y a beaucoup de place dans le monde où les sociétés régressent, comme le débat en Australie. Je traduis, mais faut « arrêter les enfants des tapettes, les enfants sont plus suicidaires », pleins de niaiseries. D'un côté ça va aider... Ben je sais pas, peut-être ça va sortir l'inverse là (rire). » Benjamin, 37 ans) et Maxime (43 ans).*

*« On est une famille typique... Qui aime beaucoup leur enfant (rires en chœur). » Florent (45 ans) et Bruno (43 ans).*

C'est sur ces quelques mots, laissant entrevoir une vive ardeur à laquelle se mêle une pointe de lassitude, que les pères rencontrés expliquent leurs motivations à participer à cette recherche, n'en étant pas pour la plupart à leur première participation à ce genre



d'entrevue. Puisqu'étant, dans le cas de la majorité des couples à l'exception d'un seul, membres plus ou moins actifs d'organismes ou de groupes de défenses des droits et intérêts des familles dites « homoparentales », faire connaître et reconnaître leur « normalité » dans leur « anormalité » sont des enjeux importants à revendiquer par les gestes du quotidien afin d'atteindre le droit à l'indifférence sociale. Ce n'est pas sans tension que se déroule la lutte pour la *reconnaissance sociale*, au nom de la valeur multiforme de l'égalité (Théry, 2007) : dans la quête, volontaire ou non, de la différencialisation pour atteindre l'objectif d'indifférence sociale et juridique se déroule un travail de symbolisation des limites abstraites et concrètes qui (re)composent les identités relationnelles entre elles. Au fil du processus de parentalisation (Neyrand, 2002) que retrace le récit familial de chacun, les parents mettent en place des stratégies de visibilité diverses pour marquer, à leur tour, leurs distinctions, tantôt par la *différenciation* et tantôt par l'*indifférenciation*, et ainsi se distinguer dans l'institution familiale.

Selon ce que les circonstances exigent et sans jamais vraiment se reconnaître *totale*ment de l'une ou l'autre de ces logiques<sup>104</sup> de différenciation/indifférenciation<sup>105</sup>, neutraliser, voire effacer, toute référence à la dimension identitaire de sa sexualité devient un enjeu de premier plan pour tout à la fois se dire, se faire voir et se revendiquer « comme tout le monde » et/ou « comme les hétéros ». À d'autres moments, lorsqu'il s'agit de se comporter tantôt comme « le représentant » et tantôt comme « l'interprète » et le « porte-parole » (Figuier, 2007) vis-à-vis de la « cause homoparentale », la logique différencialiste teinte les discours et structure les pratiques toujours dans cette même visée « d'être comme tout le monde » et/ou « d'être comme les hétéros ».

La critique, parfois vive, des identités homosexuelles, au vu de la charge controversée y étant attachée et de la volonté assumée de s'inclure dans la catégorie « universelle » des parents, mène certains couples à préférer la notion de « personne », qui est, selon eux,

---

<sup>104</sup> Pour être pertinentes et ne pas tomber dans leurs dérives respectives, les questions portant sur l'indifférencialisme et le différencialisme doivent être abordées dans leur dialectique (ENS, 2015).

<sup>105</sup> Ces logiques sont (entre autres) repérables à travers certains discours, et c'est selon des réappropriations différenciées que les parents les mobilisent, comme cela sera détaillé plus loin.

plus relationnelle que celle « d'identité », cette dernière étant associée à une rigidité substantielle (Théry, 2007 et 2005). D'emblée, dès les premières minutes de l'entretien, David, qui se dit assez éloigné du militantisme *gai*, tient à mettre au clair que l'identité homosexuelle en tant qu'essence substantialisée en soi ne lui convient pas. Pour lui, la notion de « personne » serait plus adaptée et rendrait presque caduques les études sur l'homoparentalité, bien qu'au final celles-ci soient « assez utiles » afin d'accéder à une *reconnaissance* sociale par la différenciation :

*On est normal dans notre non-normalité, t'sais; les autres familles c'est un père pis une mère, ben nous autre c'est deux pères homosexuels, c'est toute. [...] Y'a des familles avec plusieurs parents, des familles monoparentales, des familles sans maman, des familles reconstituées. T'sais, moi, le fait d'être homosexuel ça me définit pas en tant que personne, c'est un trait de caractère que j'ai t'sais, c'est pas un mode de vie t'sais. Pis j'suis pas contre ça non plus, mais c'est juste... c'est pas moi t'sais. Oui je comprends les études sur l'homoparentalité, je comprends le concept, c'est juste que... Moi je me trouve tellement juste normal, t'sais on est une famille normale. Si t'sais ça peut juste dire à quelqu'un qui pense que parce que t'es homosexuel tu peux pas avoir d'enfant, ben c'est pas vrai, c'est possible sans problème. Dans cette optique-là, j'trouve ça important de participer à ces affaires-là. Tant mieux j'aurai pas perdu mon temps (silence). C'est un peu comme l'animateur à Québec qui a fait un livre, Duhamel... Un animateur de radio... Son livre s'appelle, j'pense, « Le dernier coming-out », y'a passé à Tout le monde en parle. Dans l'fond, ce qu'il disait, pis j'trouvais ça tellement intelligent, j'm'en fous de savoir ton orientation sexuelle, je t'apprécie comme personne j'ai pas besoin de... Non t'sais, je suis pas bien avec toi pis, je sais pas, j'ai pas d'affinités avec toi t'sais. C'est pas quelque chose que j'ai.*

David reconnaît qu'il est à la fois distinct par sa sexualité, tout en faisant valoir qu'il ne s'y réduit pas. C'est d'ailleurs ce qui le mène à se dire, selon les circonstances, à la fois homoparent et « parent tout court », et ce en dépit d'une plus grande reconnaissance en le terme de parent, puisqu'étant « facteur d'institutionnalisation » (Mailfert, 2002) :

*On est des homoparents si on veut le dire comme ça, mais, moi, je me sens plus comme un parent tout court.*

Semblablement à ce dernier, Florent et Bruno mentionnent que, bien qu'ils se considèrent être homosexuels, que ce soit en tant que pratique sexuelle distincte et/ou en tant qu'identité sexuelle distincte, il n'y a pas d'opposition ni de réduction à se dire

homoparent et parent, l'un mettant davantage en exergue l'officialisation de leur statut, qu'ils sont toujours très heureux de rappeler vu les difficultés qu'ils ont rencontrées pour y parvenir, et l'autre leur sexualité. C'est pourquoi ils varient, eux aussi, l'utilisation de leur statut selon les occasions qui se présentent :

*On est des homoparents qui permettent à nos amis gays de s'identifier en venant à la maison (...).*

Pour les deux autres couples, Olivier/Tom et Benjamin/Maxime, ne pas réduire leur parentalité à leur sexualité est une dimension importante qui se traduit par une stratégie d'*indifférenciation* qui les pousse à éviter de faire référence au terme militant « d'homoparent », bien qu'ils reconnaissent leur homosexualité. En fait, c'est moins à partir de leur sexualité que de leur sexe qu'ils définissent leur parentalité. S'il va de soi pour ces couples qu'être un père, c'est *toujours* être soumis au principe de la division par le sexe en étant un homme, ça ne saurait non plus s'y limiter, puisqu'au-delà du sexué, il y aurait la personne ou le parent. C'est en opposant « deux états », soit celui d'homme et celui de père, que Benjamin et Maxime mettent de l'avant les différences qui permettraient de distinguer les catégories des hommes et des pères<sup>106</sup> :

*C'est pas du tout la même chose, non, parce que j'explique... (Silence). Être... Euh... Y'a beaucoup d'hommes qui ne sont pas des pères, et je crois qu'il y a un certain niveau de maturité que tu peux développer en étant père, donc c'est deux concepts ou deux états différents. (Silence) (Benjamin, 37 ans)*

*La nature d'un homme c'est compliquée. En tant qu'homme seul, c'est très différent de moi, père. Je ne sais pas comment l'expliquer (Silence). (Maxime, 43 ans)*

De manière à peu près similaire, parce qu'*être* père ne se limite pas à *être* un homme et vice-versa, Florent discute des distinctions qui, pour lui, constituent les catégories de père et d'homme. Privilégier le terme de « personne » est une stratégie de neutralisation

<sup>106</sup> Ici, les termes de « parent » et de « père » sont utilisés de manière interchangeable pour désigner l'idée de « personne relationnelle » (Théry, 2007 et 2005), qu'elle le soit par l'intermédiaire de son sexe d'appartenance (différenciation) ou *directement*, en sa qualité de personne (indifférenciation), en ne faisant pas référence à son sexe d'appartenance. On verra plus tard que les pères utilisent *aussi* ces dénominations de manières stratégiques, tantôt pour faire ressortir l'aspect sexué et tantôt l'aspect *neutre* qui composent le fait social total de la parentalité (Neyrand, 2002 ; Théry, 2005 et 2007).

ou d'universalisation qui rendrait possible la dé-rigidification de normes et stéréotypes de genre contenu dans ces deux figures symboliques :

*Premièrement, c'est pas seulement être père ou homme, mais être un être humain. On peut être un être humain accompli sans être un père. La parentalité n'est pas un chemin absolu pour s'accomplir en tant qu'homme et en tant qu'être humain. Je pense qu'on avait une très belle vie avant et qu'on aura une très belle vie maintenant en tant que parent. On s'accomplissait en tant que personne, en tant qu'humain, on ne considère pas cet enfant comme venant combler une partie défailante de soi, comme une partie manquante de soi, c'est vraiment juste... Donc première des choses, non je ne suis pas d'accord que c'est la même chose, parce qu'on peut s'accomplir sans être parent et, deuxièmement, il y a toute la question des genres, il y a des personnes qui sont non-binaires, il y a tout un spectre de la sexualité humaine et je ne corresponds pas à ces inscriptions très rigides. (Florent, 45 ans)*

### 3.2 LES MODALITÉS D'ACCÈS À L'ENFANT : UN CHOIX SOURCE DE MALAISE

#### **La confession du recours à une mère porteuse ou la confrontation d'une *identité sexuelle* socialement marginalisée et d'une *identité de sexe naturellement* avantagée**

De manière générale, un malaise s'installait dans les entretiens lorsque le sujet portait sur les raisons qui ont motivé le choix d'avoir eu recours à une mère porteuse. Les paroles s'embrouillaient, les regards cherchaient contenance auprès du conjoint et la culpabilité n'avait peine à dire son nom. Comme en témoigne Benjamin en justifiant, sur le mode de l'aveu, son recours à la gestation pour autrui, c'est selon un *bon échange de service* que la décision a été prise, suite à l'abandon du projet d'adoption en raison des délais jugés trop longs. Entre des raisons d'ordre structurelles, vu les « délais », et des raisons d'ordre stratégiques, au vu des discours publics, les couples tentent de contourner discursivement les discours controversés autour de la gestation pour autrui, notamment en faisant apparaître leur décision comme étant davantage le résultat du *hasard* des circonstances que d'une préférence personnelle<sup>107</sup>. Par « l'essentialisme stratégique »,

<sup>107</sup> Selon leur position sociale.

forme de « résistance »<sup>108</sup> à l'égard des identités substantialisées, les couples fixent provisoirement leurs identités homosexuelle et d'homme selon les normes/stéréotypes *en vigueur* afin de faire ressortir les contradictions liées à celles-ci :

*Tu peux faire une adoption avec le Child Protective Services. On est allé à une séance pour s'informer (silence), mais c'était un p'tit peu déprimant. C'est toujours les cas les plus extrêmes. Tu prends un enfant dans ta maison, tu reçois un peu d'argent pour les garder... Nous éventuellement on avait dans l'idée de pouvoir les adopter, mais ça d'lair que ça se passe jamais, c'est comme 2% peut-être. Et les enfants qu'il y avait pour adoption, ils avaient beaucoup de problèmes et pis si jamais il y avait une personne dans la famille qui sortait contre l'adoption à tout moment, ben... [...] On était vraiment découragé. On savait plus quoi faire. J'en ai parlé avec une de mes amies ; dans le fond on était colocataire à l'université, elle avait déjà une fille. Elle savait ce qu'on essayait de faire. Puis ça faisait plusieurs mois [...] 4 mois après, elle nous appelle et nous dit qu'elle voulait venir nous voir parce qu'elle avait une question à nous poser. Donc on ne savait pas à ce point-là, je pense qu'on était tellement traumatisé... Est-ce que tu me vois bien? Est-ce qu'il fait trop noir? (Va allumer les lumières, puis revient). Donc euh... Elle est venue nous voir et nous a demandé si on voulait toujours un enfant. On a dit oui, mais on ne sait pas comment (petit rire). Puis, elle a dit : « Si tu veux, moi je me porterais comme la mère porteuse », à condition, pour elle, ce serait qu'elle, elle voulait prendre une pause : c'est qu'elle n'a jamais terminé sa maîtrise parce qu'entretiens elle a eu une p'tite fille et elle voulait terminer sa maîtrise, mais elle avait besoin de travailler. Elle voulait retourner aux études, mais elle voulait travailler, toujours avoir un salaire. Et aussi sa fille n'a pas de cousin ni de cousine. La mère porteuse a un frère qui est décédé et une sœur qui ne veut pas d'enfants, donc elle avait peur que sa fille, elle, n'ait pas d'autres enfants dans sa vie ou de connexion familiale... Au moment que ses parents décèdent t'sais c'est fini, y'aura juste elle. Donc c'était vraiment ça sa motivation. Nous on trouvait ça assez beau pis euh... Moi le fait que ce soit sa fille, ma fille, n'importe quoi; moi ma philosophie c'est qu'on est une famille mondiale pis on accueille tout le monde donc euh ça dérangeait pas du tout. (Benjamin, 37 ans).*

<sup>108</sup> « L'essentialisme stratégique » est un concept dérivé des études féministes et postcolonialistes qui critique, dans la foulée de Michel Foucault, le caractère fixe et substantiel des identités. Le concept soutient que les identités collectives, sans être *artificielles*, puisqu'il n'y a de place pour le vide, se « fixent provisoirement » et stratégiquement selon les exigences contextuelles (Spivak, 2011). Malgré les nombreuses critiques adressées à ce concept, arguant que ce dernier est lui-même essentialisant, il demeure en pratique, vu la tendance des collectifs à essentialiser leur identité, même *minimalement*. L'enjeu est peut-être moins de savoir si l'on *doit* cautionner ou non le concept d'identité que de repérer et de mettre en relation (surtout) les oppositions dont elle est l'instigatrice dans l'action quotidienne.

Le même constat a été fait par les deux autres couples, qui étaient d'abord intéressés par l'adoption, mais qui ont rapidement écarté l'idée, faute de rapidité dans les démarches :

*On a commencé par s'inscrire à la coalition des familles LGBT, c'était des femmes, mais là il proposait de faire un week-end d'information et de faire venir des couples gais qui ont eu des enfants par l'adoption et les mères porteuses, donc ça permettait de voir comment ça s'était passé. Puis, après, nous on a commencé par l'adoption, parce qu'au début moi j'étais plus partant pour l'adoption : c'est plus éthique. Alors on s'est inscrit à la DPJ pour ça, on a participé aux réunions et on a vu que ça ne correspondait pas avec... Déjà nous ça ne faisait pas longtemps qu'on habitait ensemble : pour avoir un dossier il fallait que ça fasse deux ans qu'on habitait ensemble, donc on ne voulait pas attendre deux ans de plus pour monter le dossier et attendre qu'il y ait un enfant à adopter. Tout ça faisait que c'était trop long donc on s'est tourné vers les mères porteuses et, par la coalition, on avait pris contact avec une agence de mères porteuses en fait. (Bruno, 43 ans).*

*[...] parce que t'sais, avec la DPJ, tu dois choisir entre l'adoption en banque mixte pis l'adoption pure, pis dans Lanaudière c'est un enfant à peu près par année, faut être patient, t'sais... » (Alexandre, 40 ans).*

C'est non sans mal qu'Alexandre, en faisant référence aux arguments d'un courant organiciste<sup>109</sup>, est arrivé à mettre des mots sur ce qu'il considère être « le commerce du corps des femmes », tout en avouant à demi-mot y avoir eu recours lors de leur première tentative pour avoir un enfant, ce qu'une mésaventure impliquant la mère porteuse et le non-encadrement juridique ont mis à mal. Malgré tout, lui et David ont décidé de tenter « le tout pour le tout » et de refaire une seconde tentative en Inde où, cette fois, ils ont pu par la suite adopter légalement. Le fait d'accentuer l'aspect technicisé de leur démarche, afin de montrer qu'ils sont conscients des aspects controversés associés au

<sup>109</sup> Le courant organiciste et le courant identitariste traversent plusieurs discours militants. En confondant le sexué (le principe de l'altérité du masculin/féminin) et le sexuel (sexualité) au nom de la lutte contre la différence des sexes, revêtant des significations distinctes, les deux courants s'opposent farouchement dans les débats publics. Alors que le courant identitariste lutte pour l'égalité des sexualités, faisant de la différence des sexes son cheval de combat puisque l'institution du masculin/féminin en tant que construction sociale légitimerait l'oppression naturalisée de l'homosexualité (et sa reproduction) par l'hétérosexualité, le courant organiciste, lui, dénonce le fait que la différence des sexes n'ait pas été un principe intégré dans le couple homosexuel composé de deux hommes. Pour cette raison, il y aurait contravention au fondement d'un ordre anthropologique naturel fondé sur la famille nucléaire (Théry, 2007, 2005; Gross, 2009, 2003, 2007).

recours à cette méthode, à commencer par la menace à *l'égalité entre les sexes*, permet de se dissocier de l'image négative reliée à son *identité d'homme*<sup>110</sup> :

*Quand ils nous ont fait choisir, parce qu'on a aucun contrôle sur la femme porteuse, mais on a choisi la donneuse d'ovule. Donc c'est ça on s'est retrouvé à regarder... C'est horrible ce que j'avais dire, mais on a regardé sa production d'ovules. Parce que tout est un calcul de combien ils peuvent mettre et sortir des embryons. T'sais, on était prête à l'adoption, mais... c'est pas la même chose. On l'sait que c'est pas toujours correct, parce que c'est des femmes pis on veut pas que ce soit comme un commerce... même si c'est un peu ça, mais en même temps ça l'a aidé à avoir un salaire pour sa famille à elle. Elle a probablement gagné une année de salaire. »*  
(Alexandre, 40 ans).

À la manière d'Alexandre, qui attache son discours à une critique sociale féministe d'une domination naturelle homme/femme, reprochant l'aspect déshumanisant et technicisé du recours à une mère porteuse<sup>111</sup>, Benjamin, féministe également, soulève l'aspect « égoïste » de leur choix face à ce qu'il qualifie devoir relever du « rôle social de l'homosexuel », forme identitaire socialement déterminée :

*Je suis féministe : regarde, j'ai plein de livres dans ma bibliothèque... Ça peut avoir l'air bizarre de dire que j'ai eu recours à une mère porteuse... Mais en même temps... J'sais pas... C'était pas prévu non plus, je me dis... j'ai toujours cru qu'adopter ça c'était le bon rôle, la bonne cause, pour les homosexuels dans notre société. Tu prends un enfant qui est plus vieux, tu deviens père parce qu'il y a un besoin. Remarque, j'ai fait la recherche et ça pas marché, ils peuvent le reprendre n'importe quand. D'avoir un bébé c'est pas quelque chose que j'aurais cru. (Silence) Mais là j'ai eu l'opportunité... Donc... Je sais que ça peut choquer les gens, mais c'est comme ça que je l'ai vécu. Enrichir ma vie à moi, c'est pas quelque chose que je fais pour le bien du monde, c'est pour moi, pas en général. Comme quand j'avais pensé au départ avoir un enfant déjà plus âgé moi : j'ai dit ce serait bien pour la société. Ce serait mon rôle comme être homosexuel, c'est de prendre les enfants. Le moment que j'ai vu que ce serait pas possible ou vraiment difficile, j'ai dit « non », je vais avoir un enfant moi-même, pis j'ai eu l'opportunité pis je l'ai pris.*

<sup>110</sup> Dans le régime des orientations sexuelles, qui comprend les courants organicistes et identitaristes, l'identité sexuée, de même que l'identité sexuelle, doivent être avouées pour faire sens avec soi et face aux autres (Foucault, 1976, 1994).

<sup>111</sup> Une logique d'égalité qui se passe de toute mise en relation et qui réduit le droit et la justice à l'idée de possession individuelle, à l'idée d'une « propriété » (Théry, 2007). Devant cette logique binaire et non relationnelle, les débats (ou faux débats) se polarisent en mettant en opposition deux idées/valeurs contraires qui paraissent irréconciliables.

*Donc au début j'ai pensé qu'être homosexuel ce serait plus pour le bien-être social, mais là être plus âgé je l'ai pris pareil même si c'est plus pour... Moi. Je sais pas si c'est clair. Et je fais pas d'excuse pour ça dans le fond (Rire). Non, j'ai décidé que c'est quelque chose que je veux faire et je vais le faire... Même si ça apporte rien comme tel à la société. Je fais rien de mal, j'aime mon enfant. (Benjamin, 37 ans).*

### 3.3 SE FAIRE UNE PLACE EN TANT QUE CO-PARENT : ENTRE LE LIEN BIOLOGIQUE ET LE « TOUT VOLONTÉ » COMME PRINCIPE DISTINCTIF DES PLACES ÉDUCATIVES

#### Une norme d'égalité<sup>112</sup> au sein des couples pour se dire parents ou co-parents *égaux*

Si justifier un choix social, controversé, comme celui d'avoir recours (ou non) à une mère porteuse, exige de mettre en scène ou d'*affirmer* sa personne en tant qu'identité sexuée et sexuelle légitime, sous la rationalisation de la sexualité (Béjin et Pollack, 1977), les pères rencontrés y ont réagi par une stratégie paradoxale de différenciation par sa propre essentialisation (Spivak, 2011). Malgré le fait que tous les pères qui ont eu recours à la gestation pour autrui s'entendent et insistent pour dire que le lien biologique ne détermine pas la force ou la qualité du lien à l'enfant, puisqu'être « géniteur ne suffit pas à s'occuper d'un enfant »<sup>113</sup> (Florent, 45 ans), il n'en reste pas moins que ce lien a été déterminant dans le choix d'avoir eu recours à une mère porteuse afin de constituer de la « vraie famille à soi »<sup>114</sup>, c'est-à-dire de la famille indivisible fondée sur un lien de filiation biologique dans un ordre familial<sup>115</sup> (Cadoret, 2000 ; Théry ; 2007, 2005 ; Gross, 2009).

<sup>112</sup> « La norme d'égalité » (Corduriès, 2006) correspond au malaise lié au biologique chez les couples ayant eu recours à une mère porteuse. En effet, ce n'est pas sans difficulté que se divulgue la personne qui entretient un lien de filiation biologique avec l'enfant. Cette tentation au déterminisme social n'est pas seulement présente chez les pères homosexuels, mais également dans les parentalités en général et pourrait être vue comme étant une façon comme une autre de (re)mettre du naturel dans son identité de parent pour en renforcer la légitimité et rendre plus visible le fait que la paternité ne se limite pas à son aspect biologique. Cela ne saurait être systématiquement relié à une méconnaissance ou à un refus de la réalité biologique dans un contexte où il y a « persistance de l'importance du lien de sang », tant au niveau de « l'enregistrement de la parentalité » que dans les représentations (Neyrand, 2002).

<sup>114</sup> Il s'agit d'un lien particulier d'intériorité (un peu de soi dans l'autre) à l'autre.

<sup>115</sup> Dans certaines représentations à tendance déterministe, le lien biologique est souvent relié à l'intériorité et le lien social à l'extériorité, reprenant ainsi l'opposition traditionnelle de nature/culture (Théry, 2005 et 2007).



En mobilisant un discours sur le droit à procréer pour tous, David, à l'image des autres pères, renverse l'argument de « l'altruisme » dans l'adoption (Gratton, 2013) en liant la reproduction à un besoin *naturel* de l'universel humain, au même titre que celui de « se nourrir ou de mourir ». Mettre ainsi de l'avant une identité sexuée et sexuelle<sup>116</sup> pour revendiquer du droit et de l'égalité naturelle et universelle a permis à David de renverser les arguments qui parcourent certains discours militants s'affichant *contre* la gestation pour autrui :

*C'est pas parce que t'es gai, ni que t'es un homme, que t'as pas de fibre paternelle ou que t'as pas envie d'être papa t'sais, c'est la nature humaine de vouloir te protéger, de te nourrir, de mourir pis de te reproduire t'sais. C'est normal d'espérer vouloir ça pis ça fait pas des enfants fucké pour autant. En tous cas à date-là (rire)... Pis t'sais, j'comprends que c'est un genre de commerce du corps des femmes, mais en même temps ça dépend toujours de comment c'est fait [...].*

Cependant, le plus souvent, ce sont les discours situés sur l'amour, commun à la parentalité désormais « centrée sur l'enfant » (Neyrand, 2003), qui permettent de contourner, pour soi, certains discours militants qui se posent en *défaveur*<sup>117</sup> du recours à la gestation pour autrui. Pour David, le fait parental se caractériserait par l'amour à son enfant, et ce faisant, il deviendrait alors plus *acceptable*<sup>118</sup> d'avoir recours à une mère porteuse. Comme le dit si bien Alexandre : « L'important, c'est qu'on aime notre enfant ».

Lorsque le lien biologique ne peut relier les pères avec l'enfant pour des raisons de fertilité, l'importance de (re)créer du *naturel*, que ce soit par le biologique ou par le social en l'absence du biologique, donne lieu à la mise en place de stratégies discursives visant à affirmer son identité de parent à la fois vis-à-vis de son partenaire et au sein de

<sup>116</sup> Identité sexuelle et identité de sexe se confondent (Théry, 2007, 2005; Foucault, 1976, 1993).

<sup>117</sup> Seules deux options sont possibles dans les courants organicistes et identitaristes qui s'opposent : être en faveur ou en défaveur. De même, l'égalité passe par la possession d'un droit (ou non), comme d'un bien.

<sup>118</sup> La stratégie d'indifférenciation ou d'universalisation comporte, quand elle est portée à son extrême, ses propres dérives, soit celles de verser dans un « négationnisme » de la violence faite à des personnes et à des groupes. (ENS, 2015).

l'institution familiale. La tendance à banaliser<sup>119</sup> la filiation biologique en en faisant un lien de volonté, un lien *purement* social, est une stratégie qui permet à certains couples de se tailler une place d'importance *égale* entre eux en tant que co-parents (Gross, 2009 ; Gratton, 2008 ; De Singly et Descoutures, 2015). S'éloigner de la référence au principe biologique permettrait de rendre plus visible le fait qu'il n'y aurait pas de *différence* dans la force et la qualité du lien à l'enfant entre les conjoints. En réifiant l'importance de la notion de « responsabilité » comme principe déterminant du statut de parent, Florent et Alexandre, n'ayant pas de lien biologique avec leur enfant, (re)mettent de l'égalité ou du *naturel* dans leur place distincte, mais *égale* :

*Je vais revenir à la notion de la responsabilité d'être père de tout à l'heure donc... hum... On devient... Comme dirait Simone de Beauvoir, on ne naît pas père, on le devient : c'est pas parce qu'on est géniteur d'un enfant qu'on est nécessairement père. Donc pour moi la notion de père va nécessairement avec la notion de responsabilité, à quel point on s'acquitte bien de sa responsabilité. C'est très important pour moi. (Florent, 45 ans)*

*Pas obligé d'être le géniteur pour être père, c'est ben plus si t'es un bon parent qui compte, si tu t'en occupes et que tu es responsable. (Alexandre, 40 ans)*

En présence d'un pôle relationnel social et d'un pôle relationnel biologique représentant la place occupée par chacun des pères, c'est moins à l'aune d'une division *par sexes* que par des attributions sexuées que les couples opèrent un travail de distinction de leur place (Théry, 2005 et 2007). Par exemple, c'est en sexualisant, puis en naturalisant<sup>120</sup>, le rapport à l'enfant pour parler de son « instinct paternel », qu'il possède *également* à celle d'une mère « hétérosexuelle ou lesbienne », qu'Alexandre prend sa place, sociale, mais non moins *naturelle*<sup>121</sup>, vis-à-vis de son conjoint. S'appuyer

<sup>119</sup> Et non à le nier. Tout en relativisant l'importance du lien biologique comme déterminant de la force et de la qualité du lien à l'enfant, soit pour prendre sa place, soit pour mettre à jour qu'il s'agit d'un choix anthropologique, tous les pères reconnaissent ce lien comme principe distinctif et ne remettent pas en question son existence.

<sup>121</sup> Naturalisé par le social ou par le biologique pour égaliser.

sur le *sexe* des figures symboliques de père et de mère, en tant que principe distinctif des places éducatives, permettrait d'acquérir de la légitimité par rapport à sa place de père ; si la Mère se distinguerait du Père par son lien biologique qui favoriserait un état *naturellement* « spécial » de fusion-proximité avec l'enfant, selon Alexandre et Benjamin ce n'est pas pour autant qu'ils ne peuvent faire preuve « d'instinct paternel », *comme* la mère ferait preuve « d'instinct maternel ». En cela, à partir du *sexe* contenu dans les fonctions de père et de mère, Alexandre et Benjamin, relativisent les normes et stéréotypes de *sexe* pour faire leur place dans les parentalités, en tant que pères aux côtés de la Mère :

*T'sais, je peux comprendre qu'y'a une relation plus forte avec une mère qui l'a porté, t'sais nous on ne l'a pas porté... Il nous manque peut-être quelque chose, mais t'sais en même temps David est quand même le père biologique, y'a un lien fort, comme une mère un peu. Sauf que moi-même j'ai les mêmes sentiments qu'une mère... J'ai des sentiments un peu maternels on peut dire. Moi, j'veux dire, je l'aime comme une mère. Pas obligé d'être le géniteur pour être père, c'é ben plus si t'es un bon parent qui compte, si tu t'en occupes. (Alexandre, 40 ans)*

*J'avais eu des exemples qu'ils ont eus des enfants, qu'ils étaient dans le processus. C'était des femmes ensembles, des lesbiennes, pis ça j'ai toujours vu ça comme « oh ben ça c'est plus facile, ça c'est plus naturel pour eux autres ». Pis pour nous autres, j'ai dû y penser, c'est vraiment impossible. Pourtant, on voit bien qu'on peut donner la même chose qu'une mère, ben j'pense. (Benjamin, 37 ans)*

D'autres, dans un rapport distinct au *sexe* et au *sexué*, neutralisent<sup>122</sup> davantage la référence au *sexe* en s'intégrant dans la « communauté universelle des parents » afin de produire de l'égalité dans leur place distincte. En atténuant les oppositions *entre* les sexes, tout en ne déniaient pas une division *par* le *sexe*, Florent s'inclut, au même titre que son conjoint, dans la « grande catégorie des parents », lien biologique ou non :

*Il n'y a aucune différence entre nous. Et puis pour moi, je vais parler pour moi, on est des parents peu importe avant même d'être des pères. Je pense qu'on fait partie d'une grande communauté universelle, comment on dit déjà... (Silence, alors qu'il cherche ses mots.) On est des citoyens du monde, voilà. Moi je n'ai pas vraiment connu mon père alors je m'inspire de mes frères et sœurs, qui sont tous*

<sup>122</sup> La neutralisation correspond à un travail d'affaiblissement de la charge symbolique.

*parents. Et dans mon pays tout le monde est parent des enfants, l'éducation de l'enfant est à tous les adultes.*

Ainsi, c'est en contournant les normes et stéréotypes de sexe contenus dans les figures symboliques du Père et de la Mère, pour prendre leur place respective de « parent », que les pères (ré)affirment, à leur manière, *être* des hommes distincts *par* leur *sexe* dans les parentalités, tout en étant des « personnes » relationnelles s'appuyant de manière différenciée sur le principe du *sexué* à l'intérieur de leur relation de même sexe (Théry, 2007, 2005). Si certains y parviennent en réifiant leur identité sexuelle et sexuée, d'autres s'individualisent par l'universalité.

### **Valoriser la co-parentalité au nom de sa sexualité**

Cependant, ce n'est pas non plus parce que les pères font ressortir l'aspect social d'une co-parentalité intégrative (Gratton, 2008), parfois dans une tentation à la naturalisation pour légitimer leur place et leur famille qui ne se limite pas au fait d'engendrer<sup>123</sup>, qu'ils nient la réalité biologique sous-jacente. Puisqu'« être honnête » demeure une valeur importante aux yeux des pères, les couples ont planifié de répondre aux questions de leur enfant, et ce au nom de leur sexualité qu'ils avouent être « différente » sur certains points. En réifiant la catégorisation identitaire des familles homoparentales et des familles hétéroparentales<sup>124</sup>, Alexandre assume que Charles ne sera pas amené à avoir les *mêmes* questions que les *autres* enfants, mais qu'ils y répondront. C'est donc au nom d'une conception différentialiste de leur sexualité qui n'est pas reproductive, dans une confusion entre sexualité/sexuel, que les pères (ré)affirment l'importance du symbole biologique dans la parentalité :

*J'pense l'enfant c'est sa réalité, pis, là-dedans, oui y va se poser des questions biologiques pis toute qui se poserait pas dans une famille hétéro normale. Pis on*

<sup>123</sup> La parentalité étant un fait social total (Neyrand, 2002, 2003)

<sup>124</sup> Dans le prolongement de l'avènement de la catégorisation homosexuel/hétérosexuel, se poursuit dans cette logique d'une différenciation identitaire et juridique celle des familles dites homoparentales et hétéroparentales.

*va y répondre, on va pas mentir : y'a quand même le droit de savoir d'où il vient.*  
(David, 38 ans et Alexandre, 40 ans)

*On a toujours été très ouverts avec eux, et ça c'est ben important pour nous qu'ils sachent ce que c'est l'homosexualité. Pis c'est ça qu'on lui explique : qu'elle a une mère biologique, mais que c'est nous sa famille, que c'est nous qui s'occupons d'elle, que c'est nous qui sommes là pour elle. Donc je pense qu'elle a juste besoin de se faire rassurer de ce côté-là.* (Tom, 40 ans et Olivier, 42 ans)

Bruno mentionne également qu'il serait de toute manière « bien difficile de dire que deux hommes peuvent se reproduire », critiquant implicitement un certain courant organiciste qui participe à élever en crainte sociale<sup>125</sup> le *non-dévoilement*, alors même qu'il serait de l'ordre de l'évidence *sexuelle* qu'il ne pourrait le cacher.

Si rétablir ainsi la vérité biologique au nom de sa sexualité/sexe et d'un « droit de l'enfant à savoir », cela ne se fait pas sans une certaine confusion entre le sexué et le sexuel, trouble à la base même de la famille naturelle fondée sur un choix bioconjugal (Gratton, 2008 ; Cadoret, 2000 ; Descoutures, 2008). Ainsi, les pères (ré)affirment la persistance d'une parentalité à la fois symbolisée par le social et à la fois par le biologique. Social, car le lien est symbolique en ce « qu'être géniteur ne suffit pas à s'occuper d'un enfant » et à « être un bon parent », et biologique en ce que le sexuel, ou la reproduction, ne peut se réaliser à l'intérieur d'un cadre conjugal assimilé à la sexualité (Théry, 2005). Dans certaines familles, les parents vont jusqu'à nouer des relations périodiques avec la mère biologique, ce qui permet de créer un lien social à travers le biologique, et ainsi de créer de la famille calquée sur un modèle de co-parentalité « bipolaire »<sup>126</sup> (Gratton, 2008) :

*Sa fille n'a pas de cousin ni de cousine. La mère porteuse a un frère qui est décédé et une sœur qui ne veut pas d'enfants, donc elle avait peur que sa fille, elle, n'ait pas d'autres enfants dans sa vie ou de connexion familiale... Au moment où ses*

<sup>125</sup> Il n'est pas question ici de se prononcer sur le bien- fondé (ou non) du fait de dévoiler la nature du lien de filiation à l'enfant, mais simplement de mettre en évidence la tendance de certains discours à se légitimer à outrance sur le « guide normatif du bon développement de l'enfant ». En devenant une référence universelle et difficilement critiquable, puisque *mesurable*, elle se fait vérité organique tout en laissant en plan la « capacité du symbolique à signifier » (Théry, 2005).

<sup>126</sup> Selon Gratton (2008), le modèle bipolaire de la co-parentalité correspond à une configuration familiale où « deux couples conjugaux formant deux unités familiales indépendantes, avec respect de la procréation biologique ».

*parents décèdent t'sais c'est fini, y'aura juste elle. Ce serait un peu comme des visites t'sais, par deux semaines ou quoique ce soit, mais on veut qu'ils se connaissent. Moi ma philosophie c'est qu'on est une famille mondiale pis on accueille tout le monde donc euh... Ça ça dérangeait pas du tout. À date tout va bien, on se voit souvent [...]. (Benjamin, 37 ans)*

Lorsque la situation ne permet pas de le faire, d'autres couples, tels que Florent et Bruno, dans une volonté de (re)mettre du lien social dans le lien biologique qui unit l'enfant à la mère porteuse, disent avoir tenu à rencontrer celle-ci afin de pouvoir parler d'elle à l'enfant, « ne serait-ce que très sommairement », le moment venu.

### 3.4 ON NE DEVIENT PAS PÈRE LÉGITIME AU HASARD : LES FIGURES REPOUSSOIRS DES PARENTALITÉS D'APRÈS LE MODÈLE NUCLÉAIRE

#### **« Ne cherchez pas, il n'y a pas de mère » : le rire en rappel de l'intégration de la distinction par sexes dans le couple**

*« La joke qui revient tout le temps c'est : qui est plus la mère dans le couple? » -David*

Par l'expression d'une dérision douce et sarcastique, que soutiennent des regards complices, au moment de passer à la « fameuse question » à laquelle ils se disent « toujours confrontés », les couples rendent visible le fait que le rire est un « code particulier de l'intime », parfois « clivant », à des degrés divers, parce « qu'impartageable » (Sontag, 1964), mais en tous les cas produit socialement par le contexte. L'humour fait office d'un rappel d'une identité commune, d'un partage d'histoires et de mésaventures déjà vécues qui, selon ses usages, permet pour certains couples de se différencier par une critique politique des stéréotypes liés aux sexualités pour mieux se distinguer en tant que « personne relationnelle » qui a bel et bien intégré le principe de distinction (Théry, 2007). C'est le cas notamment d'Alexandre qui, malgré qu'il s'associe à la fonction symbolique de la Mère vue les caractéristiques de sa « personnalité »<sup>127</sup>, ne se considère pas pour autant « être une femme », point très important à clarifier pour les pères en général, s'agissant de se protéger de la menace de

<sup>127</sup> Une masculinité en soi.

l'inversion du genre<sup>128</sup>, stéréotype qui se reformule dans la parentalité sous les airs d'une erreur sur la fonction symbolique. Par le biais d'une mise en scène caricaturale, forme de résistance culturelle/identitaire<sup>129</sup>, afin de rendre plus visible<sup>130</sup> le « ridicule » de la situation liée à la supposition, volontaire ou non, d'une inversion du genre dans le couple homosexuel, David (ré)affirme leur position de pères et d'homme, tout en remettant en question la pertinence de *différencier* la fonction de mère *uniquement* par la distinction de sexe. Par l'indifférenciation *naturelle* avec les couples hétérosexuels, ils relativisent de ce fait les normes et stéréotypes de genre rigidifiés dans les fonctions parentales :

*La joke qui revient tout le temps c'est : « c'est qui qui est plus la mère dans le couple? » (Roulement des yeux). Mais t'sais, c'est quoi la mère? C'est ça qui est dur à définir t'sais : c'est comme dans un couple hétéro, on a on a chacun des trucs qui viennent plus naturellement pour un pis y'en a d'autres qui viennent plus naturellement pour l'autre. (En regardant son conjoint) Toi l'autorité t'as ben de la misère avec ça (Blague). (David, 38 ans)*

*Ben moi, j'ai pas de misère avec ça... Même dans mes ami moi j'suis comme la maman gâteau, le papa gâteau. Moi j'suis plus colleux. (Alexandre, 40 ans)*

Si les rôles parentaux ne se délimitent pas seulement par le principe distinctif du sexe dans la parentalité, la difficulté à trouver les mots pour identifier ce support qui relie au-delà du sexe est perceptible chez certains pères et peut amener à prendre, stratégiquement, un raccourci identitaire pour expliquer ce qu'il y a de commun dans la

<sup>128</sup> Si l'inversion de genre demeure un préjugé associé à l'homosexualité (Chauvin et Laerch, 2013) et qui a eu des effets concrets, par exemple la médicalisation de l'homosexualité, il reçoit des réceptions différentes selon les personnes et leur rapport à leur sexe et à leur sexualité, de même que de leur position dans l'orbite sociale (Bourdieu, 1979). Si l'inversion de genre rappelle qu'il y a encore des préjugés vis-à-vis de l'homosexualité, certains pères y réagissent plus par l'agacement, dans une volonté de dénonciation, et d'autres y réagissent davantage par le négationnisme, parce que le sexe en tant que principe distinctif serait construit.

<sup>129</sup> Cette stratégie se fonde sur « la conscience partagée du fait que l'on est pris dans un système complexe de significations sociales et sexuelles ». La caricature apparaît alors comme un moyen de communication de ses opinions, croyances et valeurs, entre un potentiel subversif relationnel (révélateur d'ordre) émancipateur qui « décode en surcodant les codes » des « systèmes d'arrangements causaux » (Buthler, 2006), et une force qui enferme dans des identités fatalistes *exclusivement* déterminées par les contraintes extérieures. (Voir les travaux d'Olivier Neveux (2006) pour une analyse plus complète et nuancée des effets politiques des usages en contexte de la parodie dans le régime des orientations sexuelles.

<sup>130</sup> Il s'agit, par la caricature politisée, de surjouer les codes stéréotypés du masculin/féminin liés à l'hétérosexualité pour produire un effet grossissant de *l'évidence* de l'intégration du principe de distinction des sexes chez les « homosexuels.

parentalité. En s'appuyant sur la catégorisation hétérosexuel/homosexuel pour se différencier, David et Alexandre placent stratégiquement leur famille du côté de *l'égalité* dans une confusion entre une division *entre* les sexes et le principe commun de la division *par* sexes (Théry, 2007 et 2005)<sup>131</sup>. L'absence de division *par* sexe à l'intérieur du couple homosexuel deviendrait la mesure en même temps que la preuve d'une *égalité* qui *va de soi*, ce qui donnerait lieu à une *spécificité homosexuelle*, celle de « devoir » séparer les rôles sur une base relationnelle :

[...] La différence mettons entre un couple hétéro pis nous autres, c'est la conception. Ben c'est pas vrai, les hommes commencent à être plus impliqués, mais ... T'sais, nous autre on a pas le choix, faut que les deux soient impliqués. *Dans un couple hétérosexuel, ça paraît plus parce que c'est tout le temps casé de la même manière... C'est comme Marc : y'a jamais changé de couche pis y va avoir son troisième t'sais* (En se moquant gentiment). *C'est juste que nous, ben faut tout le temps définir, c'est autre chose.* (David, 38 ans)

D'ailleurs, c'est au nom de cette même logique de différenciation par le relationnel que s'est établi le choix des noms respectifs de ces pères. Dans un souci de rendre plus apparente leur distance avec le modèle Père-Mère qui ne les « concerne pas » au vu de leur sexe-sexualité, David et Alexandre ont opté pour l'indifférenciation. À leur façon, cela leur permet de revendiquer du sexué tout en se refusant à une lecture normative des catégories de sexe (Frémont, 2015) :

David : « *C'est pas parce qu'on est deux hommes que Charles ne sait pas qui aller voir quand ça fait pas son affaire! Les enfants, ça se développe leurs trucs! [...]* Inquiètes-toi pas, notre p'tite Laura fait très bien la différence, elle! *Beaucoup de personnes ont de la misère à comprendre ça. Au début, on essayait de... Mettons moi « papa » pis Alexandre « papou » ou « daddy », pis ça a pas bien marché, on s'est rendu compte qu'ils nous appelaient les deux papas, pis à moins qu'ils veulent qu'un de spécifique... C'est très drôle parce que mettons qu'on est en auto pis Charles est en arrière pis y nous dit : « Hey papa, nanana... », pis moi je réponds y me dit : « Ben non c'est pas à toi j'veut parler! Cé a Alexandre! ». Ah ben ok pis la Alexandre y répond. »*

Alexandre : « *C'est naturel, t'sais...»*

<sup>131</sup> Opposition sur laquelle se sont construites les sociétés occidentales (Théry, 2007; Frémont, 2015).



*David : « [...] C'est juste que quand il va vouloir quelqu'un de spécifique, là il va nous appeler par notre nom, sans ça, ça va être « papa » pis j'trouve ça bien, parce que j'aimais pas ça le concept d'avoir deux noms différent, parce qu'on est pas... C'est comme y faire à croire qu'il a comme une fausse mère... Non t'sais, y'a deux papas c'est comme ça. C'est comme si y'en a un que c'est papa pis l'autre c'est quelque chose d'autre. »*

*David : « Pis on a pas vraiment poussé non plus, t'sais... »*

À la manière de Alexandre et David, mais moins par l'usage de la caricature, Tom et Olivier entrent eux aussi, bon gré mal gré, dans le jeu de la catégorisation des places éducatives selon le sexe, tout en relativisant l'importance puisque, après tous, les rôles de père-mère ne se définiraient pas *uniquement* sur la base des sexes, et ce tant chez les « hétéros » que chez les « homosexuels » :

*Ben c'est drôle, parce qu'à chaque fois qu'on voit des gens, ils nous demandent : « Ah ben c'est qui qui est plus la maman? C'est qui qui est plus le papa? ». Pis quand on a cette question-là, moi habituellement je dis que c'est moi qui a plus le rôle de maman. Si tu associes que le rôle de la maman c'est de les préparer pour l'école le matin, d'être la personne la plus affective, toute ça, j'ai pas de problème de dire aux gens que c'est moi qui donne ça, mais je donne quand même beaucoup plus que ça aussi. (Tom, 40 ans)*

Cette remise en question se retrouve aussi dans la dénomination des noms des pères. Olivier et Tom scandent leur nom respectif l'un à la suite de l'autre tout en mettant de l'avant le caractère évolutif des noms selon l'âge de l'enfant. Ici, c'est moins à l'aune d'une revendication identitaire que se forment les noms que par la référence à des expériences personnelles :

*Tom : « Moi je suis Dada... »*

*Olivier : « Moi j'suis papa. Avant j'étais Dada, mais j'essaie de changer pour Daddy, parce que Dada c'était facile quand ils étaient tout petit bébé, mais là quand ils grandissent! Julien il a commencé : l'autre fois, il m'a appelé : « Dada Dada! ». Pis là je réponds pas, pis là il dit : « DAD! » Facque on essaie de changer ça, mais pour l'instant c'est Dada pis Papa. On a pris ça, parce que moi j'appelais mon père papa et lui y'appelait son père dada.*

On retrouve, à peu de choses près, le même discours chez Maxime et Benjamin :

*Maxime : « Ah, je sais pas! »*

*Benjamin : « Moi j'aurais vu, ben au début, bah c'est juste ce que j'ai pensé que lui ce serait Dad et moi ce serait Daddy. Lui je pense que, lui, avait pensé que moi ce serait Papa pis lui autre chose. Mais moi ça arrive que je l'appelle Daddy facque, je pense que ça va arriver d'une façon plus organique. D'après moi, ça va changer aussi avec le temps.*

Au quotidien, pour éviter les potentielles ambiguïtés dans leurs relations avec les « autres », certains couples mentionnent qu'ils utilisent davantage la dénomination de « parent », et ce malgré qu'ils demeurent aussi des pères. L'insistance sur le terme neutre de sexe<sup>132</sup> de « je<sup>133</sup> suis un parent tout simplement » est un moyen de contournement partagé par les couples pour contrer les potentielles tentations à vouloir identifier qui fait l'homme et qui fait la femme dans les ménages. Si pour les uns la dimension identitaire sert à dire ce qui est commun à « l'être parent » (Neyrand, 2002), pour les autres c'est *directement* par l'indifférenciation qu'ils identifient ce qui est commun :

*Pour moi, un père pis une mère c'est la même chose qu'un parent... Pis pour moi c'est juste d'élever un enfant dans un environnement sécuritaire...et hum... confortable, répondre aux besoins et être un guide... Dans le monde. (Benjamin, 37 ans)*

*J'dirais pas que c'est un père, je dirais que c'est un parent... Parce que je trouve que c'est la même chose qu'une mère : c'est là pour protéger ses enfants, aimer ses enfants pis aider ses enfants à les mettre sur la bonne piste. (Olivier, 42 ans)*

*J'dirais qu'on est des parents d'abord. (Alexandre et David)*

Pour Florent et Bruno, qui établissent une « paternité joie et une paternité responsabilité », les pères, chacun à leur manière, tentent de rendre moins visible la référence aux sexes en sortant des dénominations communes des fonctions symboliques

---

<sup>132</sup> Signifiant moins visible et non-absence d'une distinction entre les sexes.

<sup>133</sup> Comment le mentionne Irène Théry (2007), dans une approche relationnelle, l'utilisation du « je » ne fait pas uniquement référence au sexe de la personne qui parle. Ce serait là une tendance ou un réflexe tout « occidental » d'aborder la personne qui parle en tant qu'identité de sexe.

Père-Mère pour en inventer de *nouvelles* qui font ressortir davantage la spécialisation relationnelle :

*J’dirais que Florent est plus calme et patient que moi. Donc quand elle pleure, c’est souvent Florent qui la calme et tout ça. Moi je suis plus dans les tâches ménagères, laver les biberons, laver les tétines.... Ce qui est très important par rapport à ce que je te disais tout à l’heure, Bruno est beaucoup plus câlin, il profite beaucoup plus de la paternité en tant que choix, en tant que cadeau, un peu comme une paternité qui se concentre sur la joie et il m’aide à sortir de la notion de paternité responsabilité de boulot, boulot, boulot. (Florent, 45 ans)*

**Entre surprotection et affection symbolisée par la figure de la mère : établir le pôle relationnel de fusion**

Tout en étant des parents, ce n’est pas non plus en l’absence de repères symboliques communs et structurés par le sexué que les places éducatives s’élaborent. C’est à partir d’une reprise des fonctions symboliques stéréotypées, sorte de repères ou de modèles de base à sa parentalité, selon des normes et stéréotypes de genre contenus plus ou moins *naturellement* dans celles-ci, que se composent les places éducatives. Alexandre et David, en prenant soin d’adopter un ton extérieur à leur structure familiale, en rappel d’une stratégie de différenciation identitaire, font ressortir deux figures repoussoirs qu’ils attribuent à la parentalité « hétérosexuelle » : celle de la mère « surprotectrice » et celle du père « autoritaire ». Ainsi, par leurs *différences*, les sexes se distingueraient :

*Alexandre : « Y’a une différence t’sais, comme j’tu dis je sais pas si c’est d’la manière dont on a été éduqué, ce que j’ai remarqué chez mes bons amis hétéros, la femme t’sais, je sais que c’est pas moi qui l’a porté - c’est la mère porteuse -, mais la mère est surprotectrice. Madame est souvent trop dedans pis c’est comme... T’sais, c’est pas méchant, c’est rien de méchant là, mais... »*

*David : « Ton amie, elle l’a allaité jusqu’à un an et demi, t’sais! »*

*Alexandre : « Souvent, quand je parle aux chums de mes amis de filles, t’sais, ça prend un parc, ça prend une girafe ça prend ci pis ça. Y partent, y’on 48 affaires à emporter, t’sais! Moi, j’faisais comme mes parents quand ils sortaient chez des*

*amis t'sais : ils me couchaient dans le coin pis j'étais ben! Facque c'est ça. Au début je me sentais jugé, mais c'était peut-être dans ma tête... Comme avec la bavette... »*

*David : « Sais-tu ce qui est plus simple qu'une bavette? Tu y enlèves son chandail pendant qu'il mange, pis après ça y'é sale pis tu le laves pis c'est ben correct! »*

Parfois, le désir d'inscrire sa famille dans la *normalité*, sous la rationalisation de la sexualité, amène les pères à pousser les logiques de différenciation jusqu'à disqualifier, involontairement, la figure de la Mère. Mettre de l'avant le sexe d'appartenance selon une logique identitaire permettrait à certains pères de contourner l'opposition dans la parentalité selon laquelle la mère se situerait du côté du biologique et le père du côté du social. La mère, qui serait *naturellement* plus proche de l'enfant, s'agissant d'un lien d'intériorité, un lien biologique qui débute dès (et dans) le siège de la féminité, soit l'utérus, pourrait être exposé au risque d'un excès de fusion ou d'ascendance sur son rejeton, causant alors des comportements de « surprotection » jugés contraires au rôle d'une « bonne mère »<sup>134</sup>:

*David : « On vit dans une société matriarcale t'sais, faut pas oublier ça; ben beau penser que c'est l'homme qui ramène l'argent et tout, mais c'est pas vrai du tout, c'est vraiment pas vrai! »*

*Alexandre : « T'sais, si il pleure, on va pas aller le chercher tout de suite... »*

*David : « T'sais pis moi aussi quand je l'entends brailler ça me déchire le cœur, j'ai le goût de le prendre dans mes bras, mais je sais que c'est pas bon pis que ça va être à recommencer le lendemain. Facque c'est comme... Avoir le rôle cheap de méchant. »*

*Alexandre : « Je peux comprendre qu'y'a une relation plus forte avec une mère qui l'a porté, pis que ça fait qu'a fait la maman protectrice... T'sais nous on l'a pas porté, mais c'est pas une raison non plus... »*

*David : « [...] Je peux ben y dire que c'est pas une bonne idée de mettre sa main sur le four, mais la journée où y va mettre sa main sur le four, je te jure qu'il mettra*

---

<sup>134</sup> Les figures marginalisées du Tanguy et de l'enfant-roi, autres figures à éviter à tout prix, sont souvent reliés au travail éducatif de la mère.

*plus jamais sa main sur le four. T'sais c'est con, mais c'est comme ça... Pis en tant que pères, on n'a pas le choix. »*

En parlant à travers la spécialisation de leur place éducative, selon un pôle régulateur d'intériorité et d'extériorité<sup>135</sup>, Olivier et Tom identifient une récurrence généralisable à plusieurs mères, dont ils ne font pas exception dans leur couple. Toujours en s'assurant de ne pas être confondu avec le sexe contenu dans la figure de la mère, les deux pères établissent un pont, une comparaison, entre leur fonction/rôle, assouplissant, ainsi, les normes et stéréotypes de genre sans qu'il n'y ait non plus d'ambiguïtés au registre des sexes, principe structurant qu'il demeure important de rappeler :

*« Euh, non, je dirais que je suis le plus strict des deux, je dirais. Mais lui est plus la maman typique (signe de guillemet). » (Olivier, 42 ans)*

*« Moi j'suis plus le côté affectif, le côté on va faire des activités pis Olivier y'é plus le côté raisonnable. Euh, un peu plus côté discipline aussi, parce que moi je suis un peu moins papa ferme, mais je le suis quand même. » (Tom, 40 ans)*

Benjamin critique le *parent* surprotecteur, mais ne le relie pas à une différence *entre* les sexes<sup>136</sup>, parlant même du côté du « papa poule » un peu plus loin :

*Moi, je suis toujours plus à l'entourer, donc on veut la protéger dans un style différent. Euh... (Silence)... Il aime euh... Et je ne dis pas ses torts ou non, mais il aime, je sais pas comment le dire... Il aime la promener, il aime être visible avec elle et avec ses amis, que ses amis soit conscient qu'il a un enfant. Dans un sens c'est comme un trophée, il est fier, mais comme j'ai dit... Pas qu'il néglige, mais il n'est pas toujours aussi présent avec elle. Mais t'sais on peut pas toujours être partout non plus. (Silence) Ben euh... Non, mais c'est un très bon père. Je pense que*

<sup>135</sup> Il s'agit là d'une spécialisation ou d'une typification des pôles, rappelons-le, et non d'une rigidification binaire. Par l'étude des pratiques éducatives dans le chapitre IV en seront démontrées les nuances.

<sup>136</sup> La neutralité caricaturée est à risque de produire de l'indistinction par l'invisibilisation si elle ne rend pas claires les oppositions sexuées qui la structurent. Cela peut aboutir à l'effet inverse, soit d'occulter toutes sortes d'inégalités dans les relations (et non les identités) de sexe opposé comme de sexe indifférencié, sans compter qu'elle n'est pas non plus à l'abri du piège identitaire (socialement ou naturellement construit). La caricature des sexes est à risque de produire de la différence entre les sexes, productrice d'inégalités si elle ne rend pas clairement compte des oppositions qui la structurent, elle aussi. De ce fait, il ne saurait y avoir de *meilleure* modalité de dépassement des normes/stéréotypes de genre, que des manières distinctes et soumises aux mêmes types de risques, soit de tendre, volontairement ou non, vers une conception de la « personne » (Théry, 2007) ; à l'exception peut-être que la neutralité caricaturée, en étant une valeur humaniste contemporaine plus douce, échappe, trop souvent, au réflexe de définition.

*quand elle va vieillir ça va changer. Parce que lui est très intellectuel, il veut engager les gens, ils vont se parler tout le temps. Moi je suis en congé parentale donc c'est donné que je passe beaucoup plus de temps avec l'enfant, donc peut-être plus un rôle fondamental dans son développement. Mais quand je vais retourner au travail, ça va être plus équitable le temps qu'on va passer avec elle, j'imagine que ça va être différent. Je joue plus le rôle de maman dans son développement.*

### **Fuir l'autorité « froide », symbolisée par la figure du Père : l'établissement du pôle de séparation**

Si on voit déjà se profiler, en filigrane de la critique de la figure repoussoir de la mère surprotectrice, une certaine représentation sur le mode complémentaire de la figure du Père qui émerge, la description approfondie de celle-ci prête beaucoup plus à la confusion, ce que dénotent les nombreuses hésitations<sup>137</sup>. Pour reprendre les mots de Benjamin, si la maternité est plus « facilement » ou « naturellement » reliée à *l'être* femme (Héritier, 1996), la paternité, de son côté, sous la (ré)appropriation de certains discours militants, « commence à sortir de l'ombre » et à être revendiqué (et pluralisé) comme un droit légitime, un droit à pouvoir « paterner » au même titre que la Mère qui maternelle<sup>138</sup>. Si *l'ancienne* version de la figure du père était typifiée comme étant « un peu dure » en ce qu'elle manquait d'affectivité et de présence (Dulac, 2000, 2004 ; Quéniart, 1993, 2003) puisqu'elle se devait de pourvoir monétairement aux besoins de la famille, la version revue et corrigée, elle, est dépeinte par son aspect « relationnel » du point de vue d'une présence soutenue, notamment dans la participation active aux tâches éducatives (Quéniart, 1993, 2002, 2003).

Néanmoins, il demeure un noyau dur dans la fonction paternelle, le père continuant de personnifier l'équilibre complémentaire d'une raison « disciplinaire » ou du rôle du

<sup>137</sup> La paternité est un fait social allant moins de soi que la maternité dans une logique d'une pensée différentielle des sexes. La recrudescence des discours et des recherches qui (re)découvrent le Père et la paternité sous des symboles *nouveaux* en sont un signe. L'étude typologique des fonctions symboliques de Père et Mère ne *peut* se passer d'une articulation avec les études relationnelles (et concrètes) sur la question, sous peine de (re)produire des catégories de sexes/genre rigides...et identitaires.

<sup>138</sup> Dans ce contexte d'une (re)découverte du père en reléguant aux oubliettes une ancienne figure typique basée sur une forme rigidifiée de masculinité en soi.

« méchant, un peu cheap » (David, 38 ans). Le père traditionnellement « froid » par son manque d'intériorité-fusion avec ses enfants était alors en proie au risque d'un excès de séparation selon les normes et stéréotypes de genre qui le constituaient<sup>139</sup>, comme le fait remarquer Tom en faisant un parallèle avec son propre père issu « de cette génération » :

*Euh... Du côté que mon père a toujours tout fait pour sa famille, mais mon père c'était le genre que je voyais une fois par semaine : il travaillait tout le temps, c'était quelqu'un qui était... hum... élevé à l'ancienne donc... euh... Y'a gardé ça la strape et la ceinture, ce genre de choses là. Ça, c'était courant quand j'étais jeune. Puis... hum... Ouais c'est ça : beaucoup de criage, beaucoup d'insultes, donc de ce côté-là pour lui son but c'était de me rendre un homme donc c'était ça sa façon, parce que sa discipline envers moi et envers ma sœur c'était complètement différent, totalement opposé. Donc je m'inspire pas de lui pour ça, mais quand même mon père, c'est quand même une personne qui a des bonnes valeurs extraordinaires; pour lui il va tout faire pour sa famille, côté je veux les protéger à 100%. La raison pour laquelle il a travaillé toute sa vie, c'était pour nous, pour s'assurer qu'on aurait une bonne vie. Donc ce côté-là, je le respecte énormément de mon père, mais pas le côté discipline. (Tom, 40 ans)*

Le *nouveau* père relationnel<sup>140</sup>, d'abord évoqué pour sa force autoritaire, est décrit comme situé au cœur d'une forme d'autorité renouvelée. Celle-ci est en tension entre l'affirmation d'une autorité « qui fixe les limites » et une discipline, plus douce, qui (et doit) « guider » le processus d'individuation de l'enfant. Au père pourvoyeur et autoritaire, « adouci » dans sa masculinité (Quéniart, 1993, 2003 ; Dulac, 2000, 2004) bien qu'il soit encore celui auquel incombe le devoir de « ramener » l'ordre<sup>141</sup>, succède

<sup>139</sup> Comme le mentionne Tom cette attitude, provenant probablement d'une incorporation de la différence des sexes selon sa position (notamment), est aussi genrée, selon le sexe de l'enfant. Former et forger des « hommes et des femmes » étant un processus historique, des pratiques qu'il serait intéressant d'étudier de plus près, changeant d'avec les approches qui identifient des modèles de pères qui amènent des conceptions à tendance évolutionnistes de la Masculinité typifiée. Masculinité typifiée dont les transformations sont souvent présentées chronologiquement de manière rigide, puis comme par un changement radical, dorénavant assoupli. Ce mémoire n'échappe pas complètement à cette critique.

<sup>140</sup> Le père relationnel, cette figure *typique* située entre des transformations survenues dans la masculinité de type « hégémonique » (Connell, 2005) soit la plus souvent abordée dans les modèles de référence et les transformations des conditions sociales.

<sup>141</sup> N'étant pas à l'abri des normes/stéréotypes de genre qui constitue son sexe.

alors, dans une logique évolutive<sup>142</sup>, la figure du père de type « relationnel »<sup>143</sup>, ce *bon parent* plus en phase avec les impératifs éducatifs du dispositif de parentalité *d'aujourd'hui* par opposition à *hier* (Neyrand, 2007) :

*Un bon père va prendre ses responsabilités pis va passer du temps avec ses enfants. Il va pas... Rentrer dans des modèles comme : « Moi j'suis père donc je fais pas ça ». Que « ça » c'est le rôle de la femme, t'sais. Moi je me trouve un bon père. Pour être père il faut être présent et avoir une relation avec l'enfant, c'est plus comme avant. (Benjamin, 37 ans)*

*Être père, c'est quelqu'un qui donne tout à ses enfants, qui est là pour eux, qui leur donne tout ce qu'ils ont besoin, autant côté affection que les nécessités de la vie, que faire des activités, toutes ces choses-là. Donc, être là pour l'enfant. Moi je suis le genre de père qui fait passer les enfants en premier, donc tout ce que je fais, c'est pour eux. Quelqu'un qui se dévoue à 100% pour ses enfants. Ben je pense qu'un bon père c'est l'amour que t'as envers tes enfants, si t'aimes tes enfants habituellement j'pense que tu vas être un bon père à ta façon... Hum... Ben je vais prendre l'exemple de mon père : c'est pas quelqu'un qui est là pour ses enfants, quelqu'un qui est, hum... plus froid. J'dirais plus un peu à l'ancienne dans ses méthodes. Pour moi c'est pas la bonne façon d'être un père.» (Tom, 40 ans)*

*Quelqu'un qui est impliqué, vouloir faire passer quelqu'un avant toi tout le temps et pour toujours! Littéralement... Oui c'est vraiment ça, c'est de décider de passer en deuxième dans ta propre vie. (David, 38 ans)*

*Être père, bah c'est de s'occuper de son enfant le plus possible; apporter l'affection, l'amour dont il a besoin, subvenir à ses besoins, essayer de lui donner la meilleure éducation selon ses propres convictions on va dire et faire en sorte en fait qu'elle puisse grandir de façon heureuse pour arriver à une certaine indépendance quand elle sera plus grande et pour euh... concrétiser ce qu'elle aime. (Bruno, 43 ans).*

*Un bon père... C'est quelqu'un qui... qui peut... qui... se limite pas à ce qui devrait être, parce que c'est le père contre la mère. Un bon père c'est quelqu'un qui va pas juste... euh, j'parle plus dans le sens général, c'est pas juste un père qui va aider la mère, mais qui prend son rôle en tant qu'un des parents, qui fait ce qu'il a à faire. Qu'est-ce qu'il a à faire? S'occuper des jeunes, les nourrir, les aimer, les laver, les mettre au lit, jouer avec. (Olivier, 42 ans)*

<sup>142</sup> Dans les discours sur la paternité, la logique post moderne est omniprésente.

<sup>143</sup> L'équivalent de ce que Florent et Bruno nomment la « paternité responsabilité ».



# CHAPITRE IV :

## TRAVAIL DE TRANSMISSION IMPLICITE ET EXPLICITE DU SEXUÉ ET PRATIQUES ÉDUCATIVES

### 4.1 À L'ORIGINE BIOLOGIQUE ET SOCIALE DE LA DISTINCTION PAR SEXE : L'INQUIÉTUDE PARTAGÉE D'AVOIR UNE FILLE

Bien que les places éducatives se forment selon des pôles relationnels fusion-séparation, l'importance pour les pères de fournir un « modèle » de féminité s'est révélé faire consensus, tant pour des raisons liées à des distinctions biologiques qu'à des distinctions sociales des sexes :

*Elle gravite beaucoup autour des femmes plus vieilles : les enseignantes, ma mère, etc. Elle s'attache beaucoup, elle a ça au moins. Elle va chercher ça quand même, une présence féminine... Pas que je pense que c'est nécessaire, mais y'a quelque chose pour elle au moins quand elle a besoin. (Tom, 40 ans)*

Ce « moment » dont parle Tom où Myriam et Laurie en auront besoin, correspond aux étapes de la vie d'une femme ou aux rituels de genre, qui marque un passage symbolique de maturation physiologique et psychologique du devenir femme. Sur ce point, il n'y a pas que Tom, mais également tous les autres couples, qui soulèvent des inquiétudes par rapport à cet événement. En fait, tous ont mentionné cet exemple typique pour parler de leur hésitation à avoir une fille plutôt qu'un garçon, bien que le sexe de l'enfant, à naître ou à adopter, n'ait pas été une condition déterminante pour trois couples sur quatre :

*Hum... Quand on a commencé le processus d'adoption, on a demandé un garçon, parce que Olivier était plus confortable. Euh, quand on a rempli le formulaire, lui voulait un garçon pour le premier ; il était juste plus confortable avec ça. Moi ça me dérangeait pas trop. En tant que père, c'est sûr que, bon, on va avoir besoin de ma mère, comme quand la puberté va frapper, ces choses-là, y'a certaines choses que nous on peut leur en parler, mais on est pas des experts non plus...euh, mais... à l'aise de parler de ça? Olivier est beaucoup plus à l'aise que moi pour parler de ces choses-là, mais c'est pas quelque chose que je vais refuser de parler non plus. (Tom, 40 ans)*

*Ben au début, nous on s'était dit qu'on aimerait avoir un petit garçon, parce qu'on trouvait que ce serait plus simple pour nous, parce qu'on connaissait déjà mieux ça. Une fille, on se disait : « Mon Dieu y'a plein de choses qu'on ne sait pas trop » et tout ça. Et là (Rire), on est super heureux de l'avoir là! On se dit que si on sait pas, on trouvera des moyens de faire quand même. Bah tu sais, tout ce qui touche les menstruations par exemple. (Bruno, 43 ans)*

*Nous on avait pas de préférence pour l'un ou l'autre... Ben peut-être une petite préférence pour un gars, parce qu'on pensait que ce serait plus facile parce qu'on est des gars nous-mêmes... (Benjamin, 37 ans)*

Ce malaise, engendré par la *non-expertise* des pères, puisque n'étant pas eux-mêmes confronté à ce phénomène biologique, amène à travailler activement à rechercher un (des) modèle(s) de féminité(s) dans l'entourage plus ou moins éloigné, afin de combler le vide laissé par le manque de connaissances et de(s) savoir(s)-faire du sexe opposé<sup>144</sup> au chapitre des corps sexués. Cependant, il n'y a pas que les distinctions biologiques qui exigeraient des compétences genrées : ce serait également le cas des rituels esthétiques des corps :

*Tout ce qui concerne, tu sais, les tampons, le maquillage, les coiffures même... tout ça... Bah Florent a des sœurs, mais moi je n'en ai pas donc, tout ça, c'est un peu inconnu on va dire, mais je pense qu'on ira par essai et erreur, on verra... (Bruno, 43 ans).*

« Pour le reste », les pères s'en remettent à « l'amour inconditionnel » qu'ils éprouvent pour leur progéniture, amour qui saura surmonter leur relative inexpérience en matière « d'affaires de filles » (Bruno, 43 ans) qui, de toute façon, « ne détermine pas tout non plus » (Bruno, 43 ans ; Benjamin, 37 ans). Les discours situés sur l'amour permettraient de pallier les distinctions biologiques et sociales et d'encourager des apprentissages relationnels au-delà des effets bien réels de la division *par* sexe (Théry, 2007). Que ce soit par des « essais et erreurs » (Bruno, 43 ans) qu'ils tentent(ron) d'assimiler les rudiments genrés et/ou par la délégation de ces savoirs et techniques (Benjamin, 37) en

faisant appel à leur entourage, les pères (ré)affirment l'importance d'inscrire le fait parental dans un système de relation qui, à partir des distinctions, produit du *commun* :

*Je sais que pour les enfants et les gens autour de nous, ils pensent pas ça, mais pour moi y'a pas vraiment de différences entre les deux, parce qu'on peut répondre aux besoins des enfants, on peut tout apprendre pis on a de l'aide comme tout le monde. (Tom, 40 ans)*

#### **4.2 « TROP, C'EST COMME PAS ASSEZ » : ENTRE UNE GESTION POLITISÉE DU ROSE ET DU BLEU ET CONSTITUTION DU SEXE COMME MODALITÉ DES RELATIONS SOCIALES**

Qu'il se neutralise ou qu'il s'expose sans ambiguïté, le genre est soumis à une gestion de sa visibilité (Pélage et al. 2016) et s'attache à des conceptions politiques de la personne. Les pères rencontrés (re)signifient qu'ils ne sont pas uniquement les récepteurs passifs d'un principe de distinction qui s'impose à soi, mais travaillent et veille activement à donner sens au sexué et à le diffuser implicitement et explicitement dans leurs relations quotidiennes (Cadolle, 2009 ; Théry, 2007 ; Frémont, 2015) par leurs pratiques éducatives médiées par des objets du monde de l'enfance.

Les préparatifs entourant l'arrivée prochaine de l'enfant représentent toujours un moment « spécial » puisque c'est aussi à ce moment que les pères ont pu voir leur projet parental se concrétiser véritablement. Plusieurs des couples ayant eu recours à une mère porteuse mentionnent d'ailleurs qu'ils ont attendu les dernières semaines de grossesse avant d'accepter de se projeter avec l'enfant à naître pour ne pas être « trop déçu » s'il venait à y avoir une quelconque complication médicale ou si les scénarios envisagés se révélaient être en inadéquation avec le sexe du nourrisson. À travers cette réserve à s'imaginer, autant physiquement que psychiquement, les caractéristiques de l'enfant à naître, la curiosité l'emporte souvent sur la raison, quitte à se tromper et à recommencer le travail de symbolisation par le sexué (Pélage, 2016 ; Cadolle, 2009). Après tout, les préparatifs genrés entourant l'arrivée de l'enfant, c'est aussi ce qui participe de la paternité comme étant « une grande joie » (Bruno, 43 ans). Le sexué permet de matérialiser l'enfant, de lui donner un visage et des traits distinctifs, ce qui est étroitement lié aux émotions et oriente les achats selon les sensibilités qui se négocient

au sein du couple (Pélage, 2016 ; Cadolle, 2009), comme le font remarquer Alexandre et Florent :

*C'est sûr : moi, j'me disais qui si c'était une p'tite fille, ça va être cool, j'vais pouvoir aller magasiner, lui acheter des petites robes...*

*On regardait les petites filles dans la rue et on se disait : Ah, est-ce qu'elle aura des cheveux longs », ou... Mais on savait que c'était très très générique là. Mais c'est pas compliqué : dès qu'on voyait une petite fille, on devenait gaga de la petite fille... »*

Si certains, comme Florent et Bruno, ou encore comme Alexandre et David, veulent connaître le sexe du bébé à venir pour pouvoir se « préparer mentalement » et matériellement, ce n'est pas nécessairement le cas d'autres pères, qui relativisent, pour des raisons autres, telles qu'un déménagement plus ou moins proche, l'importance accordée aux préparatifs genrés. C'est le cas de Benjamin et Maxime pour qui leur déménagement dans une plus grande maison laisse en suspens, du moins pour un temps, l'aménagement de la chambre d'Alexandra. Pour eux, le sens pratique (Pélage, 2016), c'est davantage se préoccuper des protections juridiques et légales entourant la venue d'Alexandra :

*Euh... Et à part de ça, on n'a pas fait de gros préparatifs, comme en ce qui concerne les dangers pour l'enfant : on n'a pas mis du caoutchouc partout pour pas qu'elle se blesse là (Rires), elle va apprendre là! Là, quand elle a commencé à ramper, on a fait plus attention c'est sûr, mais on n'est pas trop sur la sécurité de l'enfant. Ah oui (Rappel de Maxime), on a fait nos testaments, une mise à jour. C'est nécessaire. Si jamais il y a quelque chose qui arrive à lui, ben moi j'ai l'enfant. Et si on meurt ensemble, qui va s'occuper d'elle?! Du côté de la préparation de la chambre (Rires), non! Pis ça, je pense que c'est quelque chose que les gens ont été peut-être un peu surpris. Non, on n'a pas rien fait du côté de la chambre. On a une chambre ici que c'est sa chambre, pis on avait une étudiante qui habitait cette chambre-là qu'on louait. On a mis le lit là, mais on n'a pas décoré la chambre. (Benjamin, 37 ans)*

Sur quoi, il ajoute que « de toute façon leur fille pourra choisir elle-même lorsqu'elle sera en âge de le faire, poussant par-là une critique à l'égard de certains parents ayant tendance à « trop en faire », à « trop » préjudicier des goûts de leurs enfants :

*Elle est plus toujours avec nous dans notre chambre, donc on voyait pas l'utilité d'une chambre seule. Quand elle va avoir l'âge de savoir ce qu'elle aime, ben là on va. Et là on va peut-être on parle de déménager dans une plus grande maison, donc on n'a pas investi dans une chambre de bébé. Une chose qu'on a faite, c'est qu'on a rénové notre véranda parce qu'on pensait l'utiliser comme la chambre de l'enfant, mais finalement on est toujours dedans donc on s'est dit que c'était pour être notre chambre familiale. On n'accorde pas tellement d'importance à ça comme d'autres... (Benjamin, 37 ans)*

Banaliser la question de l'aménagement d'un espace de vie est une façon de donner à voir que l'importance du genre est secondaire, alors même qu'un travail de différenciation par la « neutralité » des objets est déployé par les parents (Pélage, 2016). Ce travail pour rendre moins visible le genre n'est pas moins exempt d'une tentation à une division *entre* les sexes. C'est vis-à-vis d'une critique politique similaire, à propos de l'imposition contraignante d'une *identité sexuée*, qu'ils ont choisi d'avertir leur entourage de ne pas leur offrir de vêtements rose ou bleu, étant lu comme des couleurs qui auraient une *trop* forte charge symbolique genrée. Une trop grande différenciation sur le choix de couleur pourrait être vue comme une prise de position extrême de l'adéquation sexe/genre, et par suite d'un enfermement identitaire<sup>145</sup>, tout comme un excès d'indifférenciation sèmerait la confusion sur l'intégration de la division *par* sexe (Théry, 2007). Au final, les revendications politiques relatives aux normes/stéréotypes de genre véhiculées par les objets/couleurs dans le monde de l'enfance s'assouplissent souvent au contact d'une *autre* norme, celle de la différenciation (Frémont, 2015 ; Cadolle, 2009) également présente dans la parentalité :

*La seule chose qu'on a dit, c'est qu'on veut pas de rose, pas de vêtement trop de filles, (En riant, levant les yeux au ciel) mais finalement tout le linge que les gens ont donné était rose donc on n'a pas réussi. C'est sûr qu'en général on sait que pour les filles c'est plus difficile, mais on espère que ça change. On veut être sûr qu'elle va avoir du caractère et pas l'élever dans des stéréotypes. Aussi, peut-être*

<sup>145</sup> Dans une confusion entre assignation identitaire et mode de visibilité des signes et symboles hors contexte. La capacité des objets à signifier doit être remise en contexte pour pouvoir référer ou non à des inégalités entre les sexes (et non élever le symbole en lui-même en inégalité). Tant la logique différencialiste qu'indifférencialiste peut mener à des formes de représentations rigides dans les identités et à des inégalités.

*parce qu'on est des gars pis qu'on peut comprendre plus ce qu'un gars peut faire (Rires), mais t'sais, c'était pas tant ça... (Benjamin, 37 ans)*

Pour d'autres, tels que Florent et Benjamin lorsqu'ils discutent du dévoilement du sexe de l'enfant à venir, les couleurs et objets du monde de l'enfance sont moins *directement* appréhendé par leur dimension politique que par l'universalité à laquelle ils réfèrent. L'inscription de l'enfant dans le processus de sexuation permet alors de l'humaniser (Pélage et al. 2016), ce qui n'est pas non plus synonyme d'assignation identitaire ou d'essentialisation (Théry, 2007) :

*Je pense que l'heure qui suivait, on est allés acheter les premiers vêtements (Rire des deux) les pyjamas de petites filles! On avait tellement hâte! En même temps hein, on est ouvert à ce qu'elle aime pas le rose plus tard!*

Cependant, au-delà de ces revendications politiques à la neutralisation et/ou à la différenciation liées à des conceptions identitaires du genre comme « attributs des personnes », les pères admettent l'importance de « laisser l'enfant choisir lorsqu'il sera en mesure de le faire », façon de dire que le sexué/genré acquiert leur sens dans et par les relations<sup>146</sup> qui les constituent<sup>147</sup> (Théry, 2007). D'un commun accord, les couples affirment que c'est à l'enfant qu'il incombe de « choisir » et aux parents à lui montrer « l'ouverture des possibles » (Pélage et al. 2015) qu'il soit question du choix des vêtements ou, plus tard, des activités parascolaires (Cadolle, 2009) :

*On ne veut pas aller trop tôt et tout choisir, parce que tu ne sais jamais vraiment ce qui peut arriver... (Florent, 45 ans).*

---

<sup>146</sup> Ces relations font système et sont de trois types comme le mentionne Irène Théry (2007) : les relations de sexes combinés, les relations de sexe indifférencié et les relations de sexe opposées.

<sup>147</sup> Il y a une réelle difficulté à dépasser les conceptions identitaires du genre en tant qu'identité substantifiée en soi que l'on acquiert, un peu mécaniquement, par la socialisation genrée, cette nouvelle explication à *la mode* dans certains discours populaires. Bien que toute personne et toute identité, en tant que modalité pour faire sens, soient relationnelles, passer outre le durcissement identitaire exigerait des entretiens qui soient plus fréquents, longs et complets.

*On s'était fixé une date à partir de laquelle on pouvait commencer à l'imaginer et tout ça. (Florent, 45 ans).*

*Elle a rentré l'idée dans notre tête, pis quand on se parlait entre nous, on disait toujours « lui ». Pis là finalement on a découvert que c'était une fille (Rires). Faut pas se fixer sur l'idée que l'enfant va être avant qu'il vienne. On ne voulait pas dire trop : « Elle va être comment ça », trop de jugement. (Benjamin, 37 ans)*

*[...] pis t'sais, c'est niaiseux, mais on s'disait, t'sais, au final ça va peut-être être une p'tite fille pis elle va vouloir porter des jeans pis jouer aux chars toute la journée, pis c'est ça qu'a va aimer, ou au contraire avoir un p'tit gars pis c'qui veut c'est danser du ballet pis c'est ben correct. Ça, ça souvent, comme je te disais tantôt, je veux pas faire de projection de moi dans Charles. Souvent les scénarios qu'on s'inventait de même ça faisait : « Bon ben c'est complètement niaiseux, ça sert à rien. » Mais moi j'ai toujours voulu que Charles va aimer ce qu'il va aimer pis moi je vais aimer ce qu'il va aimer [...] ben oui, mais t'sais, tous les parents vont faire ça, mais t'sais, quand même qu'il aurait eu l'air d'un singe, ça aurait rien changé pis il aurait été le plus beau p'tit gars du monde. (David, 38 ans)*

#### **4.3 INCURSION DANS L'ORGANISATION DU QUOTIDIEN ET LA TRANSMISSION IMPLICITE**

##### **Les pratiques de l'intime selon des pôles relationnels spécialisés**

Soucieux d'incarner un modèle d'égalité *parmi d'autres*, les couples mettent tout en œuvre pour se présenter comme l'incarnation de leur idéal familial, fondé sur l'égalité aussi bien dans le couple conjugal que parental (Mailfert,2002) :

*Euh ben... C'est un peu comme tu disais tantôt, c'est un peu comme... Dans notre couple on est tellement différent, c'est à se demander pourquoi on est en couple. On est tellement à l'inverse l'un de l'autre là (Rires)! On a une balance, on a vraiment une balance qui fonctionne bien, pour Charles et pour n'importe quoi pour notre vie de couple, pour ce qu'on veut faire. T'sais, y'a tout le temps... T'sais, le Ying et le Yang t'sais, y'a tout le temps... Y'est tout le temps là pour me dire le contraire, pis je j'pense que c'est pour ça que ça marche super bien. C'est un père extraordinaire, dévoué... Y'a ben des défauts, mais j'ai rien à redire là-dessus! (Alexandre et David).*

*On se complémente bien entre parents. On a une bonne routine. On n'est pas le genre de couple qui se chicane énormément autour de la discipline des enfants et*

*de ces choses-là. On fait tout pour respecter ce que l'autre ressent aussi, pour nous c'est pas une grosse cause de chicanes ou d'obstination. Bon, on a nos haut pis nos bas, nos petites chicanes, c'est normal, t'sais. J'pense qu'on a une belle chimie, une belle communication. Pis on prend quand même du temps pour... On prend pas autant de temps qu'on aimerait pour sortir, faire des choses comme ça, mais au moins on a du temps le soir ensemble seul, de temps en temps on va aller voir un film ensemble, prendre un bière quelque part ou quelque chose comme ça, donc on a quand même nos moments. Donc notre vie est différente de ce qu'elle était quand on n'avait pas d'enfant, mais je pense que j'aime peut-être plus le style qu'on a maintenant. (Olivier et Tom).*

*Même si on se voit, y'a beaucoup d'amour; on va pas toujours s'exprimer comme : « Ah je t'aime », pis euh... J'écrirai pas un poème pour lui et lui pour moi. C'est pas notre style t'sais. C'est pas notre style. Mais euh... On se comprend et ça va bien. (Benjamin et Maxime).*

Si les conditions structurelles varient d'une famille à une autre, la spécialisation des places éducatives selon les pôles de fusion-séparation est repérable et en appelle d'une répartition/gestion plutôt stéréotypée des pratiques et des tâches, *semblablement* à ce qui se passe dans la parentalité hétérosexuelle (Neyrand, 2002 ; De Singly et Descoutures, 2015 ; Gross, 2009). Dans trois des quatre couples interrogés, chacun des pères travaille à l'extérieur en semaine, ce qui exige une certaine logistique pour que tout « fonctionne bien. » « Chez les Bélanger », par exemple, c'est Alexandre qui s'occupe de la « routine matinale » puisqu'il commence un peu plus tard que son mari, qui lui « prend la relève » le soir venu pour la « routine du dodo » :

*Dans semaine, ben c'est plus la routine, dans le sens que mon conjoint, lui, y se lève à 5:30, donc lui y part. De 7:30 à 8:30, ben je m'occupe du p'tit... Euh, j'vais y faire à déjeuner... euh tout ça. Après ça, à 8:15- 8h00, je pars pour aller le porter chez la gardienne, pis après ça ben il est à garderie jusqu'à quatre heures [...]. Je finis à quatre heures facque je suis à quatre heures et cinq chez la gardienne, j'l'amène ici. Là, après ça, la plupart du temps, ben là vu que lui finit plus de bonne heure, y va faire a souper pis là, des fois aussi, j'vais l'aider à faire le souper pendant ce temps là... Ben des fois ça dépend : c'est moi qui fais le souper, c'est ça... Y'a pas vraiment de... Moi, la fin de semaine, je vais faire des petits plats là, pour la semaine pour aider. Pis après ça, vers sept heures, sept heures et demie, ben là c'est le bain. La plupart du temps là, c'est moi qui y donne... Ben t'sais ça dépend : des fois c'est lui quand j'suis fatigué... (Alexandre, 40 ans).*



Similairement à David et Alexandre, tous deux actuellement en emploi, Olivier et Tom se partagent la routine du matin et celle du soir. Comme Tom est enseignant et doit rentrer plus tôt au travail, c'est lui qui prend en charge le réveil des enfants jusqu'à leur arrivé au service de garde, entre l'entretien des corps, par le « brossage de dents et des cheveux » et l'assurance « d'avoir préparé et remis les lunchs » aux enfants, tout en veillant à ce que les devoirs aient été bel et bien complétés. Le soir, c'est son conjoint, Olivier, qui prend la relève à partir de la « routine du bain et du dodo ».

*Tom : « On se lève très tôt, parce que moi, mon école commence à 8 heures. Facque, on se réveille assez tôt pis moi je m'occupe de la routine du matin. »*

*Olivier : « Moi je me réveille, j'ouvre les portes des jeunes, j'ouvre la lumière un petit peu, là ça les réveille pis là je pars au travail. »*

*Tom : « C'est ça. Moi, je fais habiller, brosser les cheveux, brosser les dents, pis là je les amène au service de garde pour 7 heures le matin. Donc ils sont là jusqu'à tant que l'école commence. Dépendamment de mon horaire, si j'ai des réunions ou autre, c'est moi qui va les ramasser après la cloche ou sinon après la réunion. À la maison, c'est de vider les boites à lunch, les sacs, pis là Julien fait ses devoirs. Habituellement, les filles vont prendre la tablette ou écouter la télévision en attendant que je prépare le souper. On soupe toujours en famille. Puis après ça, c'est la routine du bain et, d'habitude, c'est Olivier qui fait la routine du bain, pis coucher les enfants. Donc ça, c'est typique de la semaine. La fin de semaine, c'est un peu... Moi j'essaie toujours de faire au moins une activité ; Olivier, lui, c'est plus un gars de maison, donc c'est ça... Des fois je pousse un petit peu Olivier : « Allez, on va aller jouer au parc », ou quoi que ce soit. C'est moi qui s'occupe des commissions la fin de semaine, parce que c'est pas quelque chose que Olivier aime faire plus qu'il faut pis moi j'amène un ou deux enfants à la fois, pis on fait les commissions pour la semaine. Pis c'est ça... Des fois la fin de semaine, Olivier va faire le souper ou des fois c'est moi.*

*Olivier : « On fait le « movie night » qui est le samedi : ils écoutent un film et mangent du popcorn. »*

*Tom : « C'est notre temps en famille, collé sur le sofa. C'est un des meilleurs temps de la semaine (petit rire)! »*

Dans un contexte distinct, mais qui n'en fait pas moins apparaître une spécialisation des places, chez les Laporte, c'est Benjamin, « père au foyer », qui veille, en l'absence de son mari, à assurer une présence continue pour tout ce qui touche au « care ». Basée sur une « décision de couple » à la fois motivée par des considérations prioritairement d'ordre financier et de « personnalité », il se dit, par la force des choses, amener à jouer le rôle de la « maman », ce qui a exigé une certaine adaptation pour lui, contrairement à Alexandre, pour qui l'endossement de ce rôle allait de soi :

*Benjamin : « Ah, moi je me lève tôt! Mais je me suis toujours levé tôt. J'essaie d'aller au gym pis, pendant ce temps-là, Maxime ben... Il dort! Quand elle se réveille, c'est lui qui s'en occupe. Je reviens à la maison. Là, mon frère est à la maison, donc il s'en occupe et ça me donne une chance de manger et de faire partir le lavage quand j'en ai. Après ça, je la prends, on va dans le solarium jouer avec des jouets un petit peu et puis, des fois, je vais la porter à des groupes d'enfant, mais normalement j'essaie de la sortir pour une belle promenade au moins une fois par jour. Soit je vais faire des commissions à l'épicerie ou soit on va juste dans un parc. Euh... Je m'associe pas trop trop avec les autres parents. J'ai une fille au troisième qui vient d'avoir une fille – des fois on se réunit pour aller au parc –, mais t'sais, je fais pas beaucoup d'activités et c'est pas parce que j'ai peur d'être un père gai ou quoi, ça m'a même surpris de voir autant de pères participer, mais c'est juste... Je sais pas, j'ai aussi des choses à faire dans la maison : moi je suis le père à domicile. Euh... »*

*Maxime : « Quand je reviens vers 17:30 – 18 :00, je reprends le bébé et, euh, des fois on la prend chacun notre tour. Des fois, on a de la visite, mais des fois aussi on écoute la télévision. »*

*Benjamin : « Quand elle va aller à la garderie, ça va être très stressant et on sait pas encore la routine quand elle va y aller. On sait pas encore qui va s'en occuper entre nos deux horaires, on sait pas encore.»*

De leur côté, Florent et Bruno, ayant tous deux eu l'opportunité de prendre un congé parental pour un an, prennent le temps de « profiter et de vivre ce moment unique » ensemble :

*Florent : « Ça change tous les jours! J pense que Bruno a bien répondu à sa maman quand il lui a dit que, nous, on était totalement dépendant du rythme de Sarah et le rythme de Sarah est très mouvant, il change beaucoup... »*

*Bruno : « Bah, on a quand même une routine. Typiquement, on commence la journée à 8 :00 – 8:30. Donc elle prend son biberon. En général, il y en a un des deux qui se lève. On a pris l'habitude que l'un des deux s'en occupe la nuit et après on change, donc il y a en a un qui va se lever dans la nuit de lundi et après ce sera l'autre qui va s'en occuper le matin pis là, le matin, on lui donne son biberon. Si elle est réveillée, bah là on va rester avec elle ou sinon, on va aller se doucher et tout ça, déjeuner. Normalement, on fait rien avant 13h - 14h, on mange ici et tout ça. Et après l'après-midi, on essaie de sortir avec elle, d'aller faire un tour. Alors là, ça dépend : on peut prendre sa poussette et décider d'aller dans les environs ou on prend la voiture et on essaie de rentrer vers 5h - 6h. Au début, on avait beaucoup de rendez-vous médicaux... »*

*Florent : « On considérait ça comme notre sortie du jour ; toute la paperasse à faire, on a retourné très souvent chez le pédiatre d'ailleurs pour ajuster le lait... Donc ça faisait une sortie par jour, des fois un peu plus longue à cause de ces choses-là à faire. Le soir on était fatigué. »*

*Bruno : « Le matin, on peut prendre le temps : l'un peut dormir s'il a passé la nuit et l'autre déjeuner, donc c'est vraiment ça. »*

Ainsi, les discours sur la répartition du travail éducatif et domestique, renforcé par le contexte d'une relation de sexe indifférenciée<sup>148</sup>, mettent bien en exergue que ce qui distingue les places est peut-être moins une configuration de pratiques opposables, axées sur une dichotomie entre les fonctions de fusion-séparation naturalisées en la *différence* des sexes, qu'une configuration de pratiques distinctes dans laquelle chacun effectue un travail parental mélangeant à la fois la régulation (en simultanée) de la fusion-séparation selon des modes d'expression différents (Dulac, 2004 ; De Singly et Descoutures, 2015). Ainsi, si David, tout comme Maxime, Olivier et Florent, n'est pas celui qui se spécialise dans le registre de l'affection physique ou de la fusion, mais plutôt dans celui « qui rétablit les choses » de l'extériorité, il n'en demeure pas moins que c'est par les activités sportives et culturelles qu'il démontre, comme par une « grammaire affective » (Déchaux, 2015) distincte de son conjoint, tout son « amour et sa fierté » vis-à-vis de son fils, dont il parle les yeux emplis d'étoiles. Faire des activités est l'occasion, et sa

---

<sup>148</sup> À ne pas confondre avec la sexualité, puisque cette dynamique est observable en dehors de la mise en couple (Théry, 2007).

façon à lui, de transmettre à la fois de « grands principes de vie » et des valeurs auxquelles il tient, tout en signifiant son affection plus par « du temps » investi dans des jeux collectifs que par des « gestes physiques ». Affirmation sur laquelle il revient aussitôt et mentionne qu'« un père, ça peut donner des câlins, t'sais, on est des hommes pareils (rires) ». C'est de manière similaire que Maxime, père d'Alexandra présente son travail parental, qui est davantage dirigé sur ce qu'il nomme lui-même l'aspect « philosophique », c'est-à-dire sur l'inculcation de « grandes valeurs sociales » auxquelles il tient beaucoup en raison, notamment, de la nature de son travail et de son propre père, lui-même très « activiste ». En remplacement des explications utilitaires *par* le sexe, qui dénoncent par l'essentialisation, les pères, et plus largement l'homoparentalité, donnent à voir que des rapports distincts à l'intime participent à conditionner des pratiques et places distinctes, même en l'absence du sexe opposé dans le couple :

*Mais c'est ça, on a une belle routine. Comme le soir : je fais le souper, on soupe ensemble en famille, après ça, quand les enfants prennent le dessert, on se lève en même temps, on fait les diners. On a une belle complicité, une belle routine qui est établie, facile pour ça, ça va bien... Je vais leur donner des caresses, des bécots tout le temps ; c'est quelque chose que moi j'aime faire pour eux pis ça me fait sentir bien moi aussi de le faire. Facile c'est ça, on a des manières différentes de montrer qu'on aime nos enfants. (Maxime, 43 ans).*

*Mais je pense que c'est ce qui marche super bien entre nous et avec Charles. T'sais, quand y'était petit, ben petit, pis qui mettons se plantait ou pleurait, on était les deux là, c'était pas moi qui y allait, c'était Alexandre. C'est comme si c'était le réconfort, mais s'il veut jouer à quelque chose, c'est plus moi qu'il va venir voir. (David, 38 ans)*

### **Valoriser des modes d'expression distincts comme cause de mésententes communes : le rappel à l'ordre des places éducatives**

Qu'ils avouent sans détour que des conflits surviennent par moment, *comme pour tout le monde*, ou qu'ils optent pour aplanir les difficultés, les parents rencontrés s'entendent pour dire que les disputes et obstinations du quotidien font partie de l'expérience parentale et qu'elles permettent de « s'ajuster » au regard des faiblesses de

chacun des partenaires. Les conflits, en tant que rupture d'ordre dans les interactions, rendent apparent les « faiblesses », dont les pères se disent « conscients » et sur lesquels ils ne manquent pas de travailler « ensemble » afin de (re)mettre de la fusion-séparation (selon les cas) dans leur place respectivement spécialisée vers l'un des pôles. Par leur relation de sexe indifférencié, les pères rendent plus *évidente* l'incapacité de la différence naturelle *entre* les sexes (Héritier, 1996) à expliquer, puis démanteler, les inégalités entre les sexes. Parce que les places éducatives reposent sur une objectivation de l'intime compris dans les binarismes intériorité-extériorité, auquel est relié une « (sur)valorisation de la verbalisation » comme mode expressif de l'intime dans le contexte de la parentalité » (Dulac, 2004), des conflits situés naissent entre les pères sur la base d'un déséquilibre dans leur pôle de spécialisation. Ainsi, on peut retrouver dans les couples de même sexe la (re)mobilisation de l'opposition extériorité-intériorité auxquels sont reliés les pôles relationnels pour expliquer et résoudre les conflits conjugaux liés aux places éducatives. Comme le mentionne Benjamin, dans un tendre reproche adressé à son mari qui confirme la critique, il n'est pas toujours facile d'endosser le pôle de fusion en étant « le papa à la maison » qui doit veiller à la régulation du « care ». Puisque Maxime accorde une place importante à son travail, entre des considérations d'ordre pratiques et un rapport à l'intime qui modèle sa sensibilité « naturelle » à aimer le « sens social » et à vouloir faire « changer les choses », son rapport à la famille n'est pas le même que celui de son conjoint et ses pratiques de l'intime non plus (Dulac, 2004). Malgré ces différends, ce n'est pas pour autant que Benjamin ne « l'aime pas » ; au contraire, cela a participé du choix de son partenaire :

*Euh... (Silence)... Il aime euh... Et je ne dis pas ses torts ou non, je l'aime aussi pour ça à quelque part, mais il aime... Je sais pas comment le dire : il aime la promener, il aime être visible avec elle et avec ses amis, que ses amis soient conscients qu'il a un enfant. Dans un sens, c'est comme un trophée, il est fier, mais comme j'ai dit... Pas qu'il néglige, mais il est pas toujours aussi présent avec elle. Mais t'sais, on peut pas toujours être partout non plus je me dis. (Long silence) Ben euh... Non, mais c'est un très bon père. Je pense que quand elle va vieillir ça va changer... Parce qu'il faut comprendre que lui est très intellectuel, il veut engager les gens, ils vont se parler tout le temps tout le temps. (Benjamin, 37 ans).*

Olivier et Tom, en discutant les points forts et les points « à améliorer » de chacun, donnent eux aussi à voir que les critiques adressées au partenaire ne sont pas le fruit du hasard, mais bien le rappel des manques et excès typiquement associés aux pôles relationnels fusion-séparation. Au pôle de séparation-extériorité est reproché un manque d'expression valorisant les démonstrations d'affection explicites (« câlins ») qui laisserait envisager un « déficit de l'intime », alors qu'au pôle de fusion-intériorité serait relié la régulation des formes d'expressions verbalisées des émotions et affects, encourageant tout autant le risque d'un excès d'intimité ou de « surprotection » :

*Olivier : « C'est lui qui s'occupe de la plus grosse charge et il fait bien ça. Ses enfants sont vraiment sa priorité c'est vraiment l'fun ça. »*

*Tom : « Ouais euh... Ben moi, la façon qu'on m'a élevée, c'était plus froid : pas beaucoup d'amour ni de câlins, donc j'apprends, ça me vient pas naturel. Ça paraît aussi avec les enfants. Ils vont toujours se coller contre Tom même si j'en donne beaucoup des câlins. C'est pas naturel pis ils le sentent. Facque Tom m'a appris ça et m'apprend encore ça. Pis sa mère aussi. »*

*Moi j'essaie toujours de faire au moins une activité ; Olivier, lui, s'est plus un gars de maison... Un peu paresseux (Rires en chœur), donc c'est ça. Des fois je pousse un petit peu Olivier : « Allez, on va aller jouer au parc » ou quoi que ce soit. C'est moi qui s'occupe des commissions la fin de semaine, parce que c'est pas quelque chose que Olivier aime faire plus qu'il faut. Je suis vraiment plus la personne « go go go », pis Olivier est plus la personne qui aime être sur le sofa à faire le coach potato (Rires ensemble), facque je le pousse beaucoup, pis des fois y'aime pas trop ça, mais y'a un peu besoin de ça. Pis moi j'ai un peu besoin de me faire calmer des fois pis de me faire dire : « Ok c'est correct, tu peux t'arrêter pis prendre un break ». Olivier a le côté plus de raisonnement aussi. Moi, dans mon cas, je leur dis souvent que je les aime, même Olivier des fois ça y tombe sur les nerfs, parce que je peux leur dire 5 fois par jour. Donner des caresses, des becs tout le temps, c'est quelque chose que moi j'aime faire pour eux pis ça me fait sentir bien moi aussi de le faire. Facque c'est ça ; on a des manières différentes de montrer qu'on aime nos enfants. (Tom, 40 ans).*

Entre des conditions structurelles, qui parfois oblige les couples à endosser au moins périodiquement certaine place, et des rapports à l'intime qui conditionnent des sensibilités prédisposant à prendre une place de manière relativement stable auprès de l'enfant, les pères négocient leurs places au quotidien selon les événements et leurs

caractéristiques en tant que personne (Théry, 2007), au rang desquels le rapport à l'intime apparaît comme une voie d'explication potentiellement riche.

#### 4.4 TRAVAIL D'ÉDUCATION MILITANT ET SEXUALITÉ(S)

Par l'intermédiaire d'anecdotes tirées de leur quotidien, les pères racontent les effets concrets produits par leur sexualité et leur sexe, qui se confondent en laissant apparaître le substrat ou la catégorisation<sup>149</sup> d'un être, celui de l'homme homosexuel :

*C'est quotidien, y'a toujours une mémé qui vient nous voir et... Une mère, une jeune mère aaah... « Elle est donc bien fragile ! À cet âge-là, c'est tellement précieux. (Avec une petite crainte au fond des yeux) Vous allez faire attention hein!! » Bah (en riant), oui c'est mon enfant, je vais faire attention! Mais bon hein, c'est pas particulièrement méchant. On se sent faire partie d'une génération qui a des privilèges qu'on n'avait pas il y a 50 ans. Les gens sont bienveillants et on n'est pas dupe hein. On sait qu'il y a 10 ans ça n'aurait pas été le cas. On sait tout ce que les autres ont traversé et que ça a été difficile, mais nous actuellement ça se passe très bien. (Florent, 45 ans).*

*On se trouve pareil... Mais je dirais que la seule chose, c'est qu'on a toujours peur de se faire juger du fait qu'on est deux hommes et gai, qu'on fait pas bien ci, on fait pas bien ça. Donc c'est sûr qu'on se met la pression pour bien faire les choses pour pas que les gens pensent qu'on n'est pas capable de faire ce qu'une mère fait. (Bruno, 43 ans).*

*Par exemple, on est très observé en public donc c'est pas... C'est pas le moment de faire quelque chose de stressant qu'on a jamais fait ou un acte... La première fois qu'elle a vomi en public, la première fois que tu l'as fait roter, tous les nouveaux parents passent par une courbe d'apprentissage, mais nous on est pas stressés du tout par la courbe d'apprentissage, mais par contre quand on est en public, ben moi, particulièrement quand je dois faire un acte que je ne maîtrise pas encore, que je n'ai pas fait à la maison, sans que ce soit malveillant, on sent le regard. On est aussi biraciale et c'est plus rare donc ça aussi... C'est plus en tant que famille homoparentale. C'est pas méchant, c'est pas malveillant. (Florent, 45 ans).*

---

<sup>149</sup> En contrepoint des anciennes positions controversées d'Irène Théry sur les Pacs en 1999, nous ne croyons pas en la possibilité, ni même en la productivité, d'éliminer toute catégorisation homme/femme, homosexuel/hétérosexuel, puisque les discriminations restent concrètes.

Même si ces effets ne sont pas perçus ni interprétés pareillement d'une personne à une autre, puisque le rapport à la dichotomie homosexuel/hétérosexuel n'est pas le même<sup>150</sup>, le désir « d'être un guide pour les autres » en montrant que « ça existe » est communément partagé :

*On a souvent eu des regards bizarres, moi je les ressens plus qu'Olivier : les enfants vont regarder les adultes, les adultes vont regarder les enfants et vont essayer de comprendre. Donc ce sentiment-là... (Tom, 40 ans).*

*On va beaucoup au parc à chiens pis, t'sais, on amène souvent Charles. Le monde commence à comprendre le concept de notre famille pis y'a plein de monde qui pose des questions, pis des fois ils sont gênés t'sais, pis moi j'ai pas de problème, t'sais. Y'a pas de questions niaiseuses t'sais, vas-y. D'habitude le monde est pas... J'dirais pas étonné, mais je dirais intéressé, parce qu'y connaissent pas ça t'sais. Je dirais pas que j'éduque le monde, mais, au même titre que quand on a fait la télé française, ben on montre que ça existe. C'est plus ça. (David, 38 ans).*

*Il y a tout un spectre de la sexualité humaine, de genre... Il y a des personnes qui sont non binaires et il faut en parler aussi de ça [...]. On est une famille homoparentale qui se permet de venir à la maison, de s'identifier, de prendre la petite, ce qui n'est pas nécessairement le cas de tout le monde hein : certains n'ont pas accès à leur neveu et nièce comme les hétéros, alors je me sens une responsabilité d'être un modèle, de se projeter, de s'imaginer et je pense sans prétention que ça peut aider. On est là pour les guider, pour leur transmettre les informations qu'on a reçues. (Florent, 43 ans).*

Dans le dispositif de sexualité qui (re)produit la confusion entre sexe et sexualité<sup>151</sup>, le travail de sensibilisation à une (sa) distinction par la sexualité/ le sexe peut constituer un moyen par lequel dépasser l'enfermement identitaire. Si avouer peut être une forme de piège interne contraignant, à la manière d'une identité substantialisée, l'aveu peut aussi constituer la reconnaissance de distinctions qui caractérisent les personnes. C'est dans cet équilibre toujours fragile que produire du sexe, en étant un homme et en s'affirmant comme tel, comme produire de la sexualité, en étant homosexuel et en s'affirmant

---

<sup>150</sup> Probablement parce que, selon la position sociale, sexe et sexualité ne s'agencent pas pareillement (Clair, 2012).

<sup>151</sup> Ou, dans ce cas-ci, la dichotomie homme homosexuel/homme hétérosexuel. De même que la dichotomie femme lesbienne/femme hétérosexuelle.



comme tel, peut démanteler les relations de pouvoir et les oppositions rigides sur lesquels elles se fondent. Peut-être est-ce moins le système d'opposition binaire (Héritier, 1996) qu'il *faill*e déconstruire que la rigidité sur laquelle il se fonde selon les contextes (Théry, 2007). En revendiquant du sexe en même temps que de la sexualité pour légitimer la configuration de sa famille, Benjamin discute du travail d'institutionnalisation de la norme homoparentale (Gross, 2009 ; Mailfert, 2002) qu'il participe, à sa façon, à défendre :

*Je dirais pas qu'on a eu des problèmes. Par contre, je voulais la faire rentrer dans une garderie francophone ici et le formulaire disait père et mère. Donc ça, c'est quelque chose que je pense qu'on va voir beaucoup. La deuxième chose, qui est un petit peu de priorité, c'est qu'il fallait avoir le numéro d'assurance sociale, mais le formulaire disait père, mère ou autre. Et quand j'ai dit à la femme qu'on était un couple homosexuel et qu'on était deux pères, elle a dit : « Oui, mais le système! » La femme était toute gênée! Là j'ai dit : « Mais c'est ma famille et je l'accepte pas ». Elle a dit : « Tes options sont que tu peux mettre l'un de vous comme la mère, ou tu mets juste le père. » J'ai dit non! J'ai copié ça à mon député ça a pris du temps avant d'avoir une réponse, mais à partir du mois de juillet ils m'ont dit qu'ils avaient changé les formulaires. Là c'est mère, père ou parent. Ça peut aider. Ça, c'est un défi qu'on a vécu au départ et juste du fait aussi qu'on a eu recours à une mère porteuse, de donner à l'enfant notre nom, ça, ça a été un autre défi. (Benjamin, 37 ans).*

Pour Tom et Olivier, les stratégies de visibilité et de revendication de sa sexualité passent moins par le mode d'un *affichage* sentimental en public que par :

*On n'est pas la famille typique. Y'a toute sorte de familles dans la vie, mais on est une parmi celles-là. C'est juste de vraiment, quand on est ensemble, on montre que c'est normal. Olivier c'est pas le genre de personne... Moi, j'aime tenir la main, mais pas Olivier. On a pas besoin de faire ça, d'aller à l'école se tenir la main, mais si on doit aller à l'école, on va y aller à 5, en famille, pis on va aller s'asseoir avec les autres familles, t'sais, montrer aux gens que c'est correct, que c'est pas bizarre plus que les autres. (Tom, 40 ans).*

*Y'a beaucoup d'amour. On va pas toujours s'exprimer en public comme : « Ah je t'aime », pis euh... J'écrirai pas un poème pour lui et lui pour moi. C'est pas notre style, t'sais. C'est pas notre style. (Benjamin, 37 ans).*

S'il y a un espace où les parents tiennent à être particulièrement actifs, c'est dans l'univers scolaire et à la garderie (Mailfert, 2002 ; Gross, 2009). Le rapport à l'institution scolaire en est un de confiance qui fournit une certaine protection (Marzano, 2010) comme le dit Olivier :

*On a beaucoup de pouvoir à l'école : on fait partie du conseil de parents, donc on est super proche avec la directrice. Peut-être que les gens ont plus peur de nous attaquer. (Olivier, 42 ans).*

En terminant l'entretien, Benjamin exprime sa curiosité d'assister et de participer, volontairement ou non, aux transformations futures inhérentes à la reformulation des catégories de sexualité(s) et de sexe(s). Le travail de catégorisation des oppositions binaires homosexualité/hétérosexualité et homme homosexuel/homme hétérosexuel<sup>152</sup> sur lequel repose le dispositif de sexualité en est un en perpétuelle (re)définition ;

*Et puis, nous on est dans la prochaine génération où on est bien établi dans notre vie, on a les ressources, on a de l'argent et on a décidé d'avoir un enfant, on a la patience, donc on a les ressources pour passer le chemin qu'on peut atteindre avec un enfant, mais ce qui va nous choquer nous, c'est la prochaine génération où on va voir des jeunes gars au cégep ou au collège ou à l'université qui vont tomber en amour pis qu'ils vont se faire un enfant ou avoir un enfant, pis nous on va voir ça pis on va dire : « Ben voyons, vous êtes trop jeunes, vous êtes pas assez stable pour avoir un enfant », ou on va voir que les démarches que nous on a faites pour eux autres ça va être fait, ça va être encore plus facile pour eux d'avoir des enfants comme les hétéros. Ça va nous donner un choc. La situation des hommes gais avec les enfants, c'est une situation qui évolue, donc c'est ça... Le message c'est que c'est quelque chose toujours en évolution pis ça va toujours être un peu frappant pour nous de voir ça. (Benjamin, 37 ans).*

---

<sup>152</sup> On pourrait aussi ajouter l'opposition binaire homme/femme qui fait partie de l'analyse de ce mémoire.



# CONCLUSION

## L'HOMOPARENTALITÉ, UN ENSEMBLE POPULATIONNEL COHÉRENT?

À contre-courant de certains discours publics qui voit dans le fait social d'homoparentalité une subversion de l'ordre symbolique, ce mémoire s'inscrit dans le prolongement des recherches qui inscrivent l'homoparentalité entre conformité et innovation (Gross, 2009; Gratton, 2008; Descoutures; 2008; Frémont, 2015). Plus précisément ce mémoire a montré que leur désir de reconnaissance sociale, entre différenciation et indifférenciation vis-à-vis de l'institution familiale fondée sur la famille naturelle hétérosexuelle, pousse les homoparents à :

1. Privilégier et conserver un lien biologique dans la famille, s'agissant d'un lien symbolique important pour les pères et qui permet de créer de la vraie famille à soi, et ce en dépit de leur déliaison entre sexualité-conjugalité. C'est pourquoi la majorité des pères ont choisi le recours à la gestation pour autrui (Gratton, 2008). Lorsque l'adoption a été privilégiée, c'est en raison de la nature altruiste du geste.
2. Reformuler des places éducatives sur la base d'une spécialisation des pôles relationnels de fusion-séparation<sup>153</sup>, traditionnellement associée aux figures symboliques du Père et de la Mère, même en l'absence du sexe opposé. Le détour par l'anthropologie permet de mettre en évidence que le sexe est moins un attribut des personnes qu'une modalité des relations (Théry, 2007). Dans cette optique, il devient plus intelligible que même les termes de parenté absolus sont relatifs<sup>154</sup> (Théry, 2007). À cause de l'indifférenciation des sexes en présence, les pères rappellent qu'ils sont deux hommes et deux pères (et non un père et une mère, tel

---

<sup>153</sup> Sous des réappropriations différenciées des savoirs psychanalytiques.

<sup>154</sup> Dans les sociétés occidentales, la nomenclature de parenté (Père-Mère) coïncide avec la distinction des sexes. Dans cette logique, l'homme est le père et la femme est la mère, s'ensuivant un système d'attentes basé sur le sexe. *A contrario*, dans d'autres sociétés, le sexe dans les termes de la parenté n'est pas posé avant le rapport social, relativisant ainsi l'individu total ou absolu (Théry, 2007).

que le conçoit un certain préjugé de l'inversion de genre), tout en montrant que cela n'interdit pas une spécialisation des places selon des pôles de fusion-séparation, relativisant ainsi une certaine vision statique du sexe contenu dans les fonctions (Legendre, 1992).

3. Inscrire leurs pratiques éducatives genrées entre une critique des normes/stéréotypes de genre, selon les lectures diverses qu'ils font des signes et symboles de la masculinité/féminité, et un souci d'intégration de l'enfant. Les pères mettent en pratiques des stratégies de distanciation vis-à-vis des normes et stéréotypes de genre qui reposent sur la promotion de la valeur d'autodétermination<sup>155</sup> (De Singly, 1996), tout en préservant le souci d'intégration sociale de leur enfant (Frémont, 2015; Gross, 2012). Alors que pour certains l'autodétermination du genre se traduit par des pratiques genrées qui affaiblissent les signes/symboles qui le compose, d'autres optent pour des pratiques genrées qui rendent plus visibles ces signes et symboles (Pélage, 2014). L'analyse des pratiques souligne que les pères donnent consistance aux sexes de façon distincte, notamment selon leur position sociale (Bourdieu, 1979; Clair, 2012; Pélage et al. 2016), et ainsi relativisent à leur manière les catégories de sexes qu'ils participent à concrétiser.
4. Organiser leur quotidien selon une répartition stéréotypée des tâches/pratiques éducatives qui se base sur un système d'attentes relationnelles qui reflète les fonctions de séparation- fusion.

L'on constate que la configuration homoparentale, bien qu'ayant ses particularités propres<sup>156</sup>, démontre un rapport à l'ordre symbolique semblable à celui des autres formes familiales. Un élément attire encore l'attention suite à cette analyse, dont il n'a pu être

---

<sup>155</sup> Entendu en termes de créativité dans le genre.

<sup>156</sup> Il est entendu par particularités propres, à la fois les distinctions socio-anthropologiques, telles que l'indifférenciation des sexes en présence et la déliaison sexualité-conjugalité qui structurent le couple homoparental et les variations individuelles de l'ordre d'autres rapports sociaux, de classe, d'âge, de genre, etc.

question ici, et pourrait constituer une piste de réflexion stimulante pour la suite des études sur l'homoparentalité : les familles homoparentales rencontrées défendent leurs valeurs en s'appuyant sur des « répertoires communs » qui leur permettent de créer et d'organiser du sens collectif, une certaine unité (Mailfert, 2002). Le fait qu'ils mobilisent souvent les mêmes références pour présenter leur parentalité en même temps qu'ils partagent un certain nombre de caractéristiques<sup>157</sup> pourrait indiquer qu'il existe un « ensemble populationnel cohérent » (Mailfert, 2002) propulsé par les organismes militants, dont ils font partie. Cela pourrait participer à expliquer la tendance observée au conformisme face aux valeurs, normes et symboles dominants qu'ils adaptent tout en les reproduisant.

---

<sup>157</sup> Malgré les distinctions, à propos de la classe sociale d'origine. Voir *supra*, p. 9



# BIBLIOGRAPHIE

- ABRIC (1994) ABRIC, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*, Paris : Puf, 312 p.
- AUGÉ (1979) AUGÉ, M. (1979). *Symbole, fonction, histoire. Les interrogations de l'anthropologie*, Paris : Hachette, 216 p.
- AUSTIN (1991) AUSTIN, J. L. (1991). *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil, 202 p.
- AVANZA ET LAFERTÉ (2005) AVANZA, M et LAFERTÉ, G. (2005). «Dépasser la construction des identités? Identification, image sociale, appartenance». In *Genèse*, 4, 61, pp. 134 – 152.
- BEAUD (1996) BEAUD, S. (1996). «L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique». In *Politix*, 35, pp. 226 – 257.
- BÉJIN ET POLLACK (1977) BÉJIN, A. et POLLACK, M. (1977). «La rationalisation de la sexualité». In *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 62, pp. 105 – 125.
- BERTON ET *al.* (2014) BERTON, F., BUREAU, M.-C. et RIST, B. (2014). «L'expérience de l'homoparentalité : entre désir de conformité et invention de nouvelles normes parentales». In *Les Cahiers du Lise*, 9, 55 p.
- BLAIS ET BÉDARD (2010) BLAIS, I. et BÉDARD, I. «Pères et fils : masculinité, société et transmission». In *Dialogue*, 3, 189, pp. 141 – 150.
- BOURDIEU (1979) BOURDIEU, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris : Les Éditions de Minuit, 672 p.
- BOURDIEU (1993) BOURDIEU, P. (1993). «À propos de la famille comme catégorie réalisée». In *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100, 1, pp. 32 - 36.
- BOZON (2002) BOZON, M. (2002). *Sociologue de la sexualité*, Paris : Nathan, 128 p.
- BUTLER (2006) BUTLER, J. (2006). *Trouble dans le genre*, Paris : La Découverte, 281 p.
- CADOLLE (2009) CADOLLE, S. (2009). «Les mutations de l'autorité familiale». In *Sciences de l'éducation*, 42, 3, pp. 55 – 80.
- CHAPOULI (1991) CHAPOULI (1991). «The uses of observation in French Sociology». In *Symbolic Interaction*, 4, 14, pp. 449 – 459.



- CHAMBERLAND (2003) CHAMBERLAND, L. (2003). «Les familles recomposées homoparentales et hétéroparentales». In *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 1, pp. 94 – 112.
- CHAMBERLAND (2007) CHAMBERLAND, L. (2007). *Stéréotype et préjugés. Rapport synthèse de recherche*, Montréal : Homosexualité et environnement de travail.
- CHAMBERLAND (2009) CHAMBERLAND, L. (2009). «Sexualité lesbienne et catégorie de genre. L'hétéronormativité en milieu de travail». In *Genre, sexualité & société*, printemps 2009.
- CHAUVIN ET LAERCH (2013) CHAUVIN, S. et LAERCH, A. (2013). *Sociologie de l'homosexualité*, Paris : La Découverte, 240 p.
- CAILLÉ, Alain. (2007) CAILLÉ, A. (2007). *La quête de reconnaissance sociale, nouveau phénomène sociétal*, Paris : La Découverte, 304 p.
- CLAIR (2012) CLAIR, I. (2012). «Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel». In *Agora débats/jeunesses*, 1, 60, pp. 67 – 78.
- CONNELL (2005) CONNELL, R. (2005). *Masculinities*, Berkeley : University of California Press, 349 p.
- CORDURIÈS (2006) CORDURIÈS, J. (2006). «Les couples gays et la norme d'égalité conjugale». In *Ethnologie française*, 36, pp. 705 – 711.
- CORDURIÈS ET FINE (2016) CORDURIÈS, J. et FINE, A. (2016). *Homosexualité et parentalité*, Paris : Armand Colin., 232 p.
- DÉCHAUX (2010) DÉCHAUX, J.-H. (2010). «Ce que l'individualisme ne permet pas de comprendre. Le cas de la famille». In *Esprit*, 6, pp. 94 – 111.
- DÉCHAUX (2014) DÉCHAUX, J.-H. (2014). «Le sacre de l'enfant». In *Revue française de sociologie*, 55, 3, pp. 537 – 561.
- DE SARDAN (1995) DE SARDAN, J.-P. O. (1995). «La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie». In *Enquête*, 1, pp. 71 – 109.
- DESCOUTURES (2008) DESCOUTURES, V. (2008). «Les mères lesbiennes et la figure du garant». In *Mariages et homosexualités dans le monde : l'arrangement des normes familiales*, dir. V. DESCOUTURES et al, Paris : Éditions Autrement, pp. 165 – 175.
- DE SINGLY (1996) DE SINGLY, F. (1996). *Le soi, le couple et la famille*, Paris : Pocket, 143 p.

- DE SINGLY (2000) DE SINGLY, F. (2000). *Sociologie de la famille contemporaine : domaines et approches*, Paris : Armand Colin, 128 p.
- DE SINGLY (2012) DE SINGLY, F. (2012). *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes*, Paris : Armand Colin, 128 p.
- DE SINGLY ET DESCOUTURES (2005) DE SINGLY, F. et DESCOUTURES, V. «La vie en famille homoparentale». In *Homoparentalité, état des lieux*, dir. M. GROSS, Paris : Erès, pp. 329 – 343.
- DONZELOT (2005) DONZELOT, J. (2005). *La police des familles*, Paris : Éditions de Minuit, 224 p.
- DUBEAU ET al. (2009) DUBEAU, D. et al. (2009). *La paternité au XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec : Presses de l'Université Laval, 463 p.
- DUBY (1978) DUBY, G. (1978). *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris : Gallimard, 428 p.
- DULAC (2000) DULAC, G. (2000). «La fragilité de la paternité dans la société québécoise : les paradoxes du père nécessaire et du père abject». In *Défi jeunesse*, 6, 3, pp. 17 – 23.
- DULAC (2004) DULAC, G. (2004). «Masculinité et intimité». In *Sociologie et Sociétés*, 35, 2, pp. 9 – 34.
- FASSIN (2000) FASSIN, E. (2000). «Usages de la science et sciences des usages. À propos des familles homoparentales». In *Revue française d'anthropologie*, 154-155, pp. 391 – 408.
- FASSIN (2003) FASSIN, E. (2003). «L'inversion de la question homosexuelle». In *Revue française de psychanalyse*, 67, pp. 263 – 384.
- FIDOLINI (2015) FIDOLINI, V. (2015). *Les constructions de l'hétéronormativité. Sexualité, masculinités et transition vers l'âge adulte chez de jeunes Marocains en France et en Italie*, thèse de doctorat en sociologie, dir. N. DIASIO, Strasbourg : Université de Strasbourg, 469 p.
- FIGUIER (2007) FIGUIER, P. (2007). «Les trois dimensions sociales de l'identité personnelle : réelle, symbolique et imaginaire». In *Interrogation*, 4 [en ligne].
- FINE (2003) FINE, A. (2003). «Valence différentielles des sexes et/ou domination masculine». In *Travail, Genre et Sociétés*, 1, pp. 174 – 180.
- FORTIN (2007) FORTIN, G. (2007). «L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : principaux cadres conceptiels et perspectives». In *COMMposite*, 1, pp. 109 – 129.

- FOUCAULT (1976) FOUCAULT, M. (1976). *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, Paris : Gallimard, 211 p.
- FOUCAULT (1976) FOUCAULT, M. (1994). *Histoire de la sexualité III : Le souci de soi*, Paris : Gallimard, 334 p.
- FOURNIER ET QUÉNIART (1994) FOURNIER, F. et QUÉNIART, A. (1994). *Les formes contemporaines du rapport à la famille, à la parentalité et à l'enfant chez les pères québécois : un essai de typologie sociologique*, Montreal : Cahiers du LAREHS, 151 p.
- FRAISSÉ ET *al.* (2013) FRAISSÉ, C. *et al.* (2013). «De la peur de l'indifférenciation à la décadence de la société. Le cas du mariage homosexuel de Bègles». In *Les peurs collectives*, Toulouse : ERES, pp. 169 – 189.
- FRÉMONT (2015) FRÉMONT, C. (2015). «L'ambivalence de la transmission des normes du genre par les mères lesbiennes : de la critique des stéréotypes à leur reproduction «pour le bien de l'enfant» ». In *Enfances Famills Générations*, 23, pp. 18 – 33.
- GAUCHET (2007) GAUCHET, M. (2007). «L'enfant du désir». In *Champs psychosomatique*, 3, 47, pp. 9 – 22.
- GAUTHIER ET BOURGEOIS (2016) GAUTHIER, B. et BOURGEOIS, I. (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 6<sup>e</sup> éd, Québec : Presses de l'Université du Québec, 686 p.
- GAVARINI (2004) GAVARINI, L. (2004). *La passion de l'enfance. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Hachette, 419 p.
- GIDDENS (2004) GIDDENS, A. (2004). *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris : La Rouerge ; Chambon, 265 p.
- GLASER ET *al.* (1973) GLASER, B. *et al.* (1973). *The discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research*, Chicago: Aldine Publishing Company, 271 p.
- GOFFMAN (1975) GOFFMAN, E. (1975). *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris : Les Éditions de Minuit, 251 p.
- GRATTON (2008) GRATTON, E. (2008). *L'homoparentalité au masculin. Le désir d'enfant contre l'ordre social*, Paris : Presses universitaires de France, 243 p.
- GRATTON (2013) GRATTON, E. (2013). « Entre pères gays et mères porteuses ». In *Dialogue -le couple et la famille*, 4, 202, pp. 21-32.

- GROSS (2005) GROSS, M. (2005). *Homoparentalité, état des lieux*, Paris : Erès, 448 p.
- GROSS (2007) GROSS, M. (2007). «Quand et comment l’homoparentalité est-elle devenue un objet légitime de recherche en sciences humaines et sociale?». In *Socio-logos*, 2 [en ligne].
- GROSS (2009) GROSS, M. (2009). «Les familles homoparentales : entre conformité et innovations». In *Informations sociales*, 154, pp. 106 – 114.
- GROSS (2012) GROSS, M. (2012). *Choisir la paternité gay*, Toulouse : Erès, 290 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2016) GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2016). «Portrait statistique des familles au Québec», Famille Québec, [en ligne].
- GOVERS (2013) GOVERS, P. (2013). «La neutralisation de la parentalité : décryptage des rapports de pouvoir au cœur de la parentalité». In *En avoir ou pas? Les féministes et les maternités*, dir. F. HUART et T. HOANG, Bruxelles : Université des femmes, pp. 63 – 70.
- HÉRITIER (1996) HÉRITIER, F. (1996). *Masculinité/féminité. La pensée de la différence*, Paris : Odile Jacob, 332 p.
- JAUNAIT ET *al* (2013) JAUNAIT, A. *et al.* (2013). «Nationalisme sexuel? Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes». In *Raisons politiques*, 49, pp. 5 – 23.
- KALUSZYNSKI (2000) KALUSZYNSKI, M. (2000). «De l’apache au sauvageon. L’enfance délinquante : un enjeu républicain». In *Informations sociales*, 84, pp. 12 – 17.
- KEMPENEERS ET DANDURAND (2001) KEMPENEERS, M. et DANDURAND, R. B. (2001). «L’enfant à risque : discours scientifiques et interventions publiques». In *Éthique publique*, 3, 1, pp. 138 – 145.
- KAMAL (2016) KAMAL, R. (2016). *Le sens de la paternité pour des pères de diverses générations : une recherche qualitative exploratoire*, Mémoire de maîtrise en sociologie, dir. A. QUÉNIART, UQAM, 114 p.
- KAUFMANN (1996) KAUFMANN, J.-C. (1996). *L’entretien compréhensif*, Paris : Nathan, 126 p.
- LE GALL (2005) LE GALL, D. (2005). «Famille a beaux-parents homosexuels, les recompositions homoparentales féminines». In *Homoparentalité, état des lieux*, dir. M. GROSS, Paris : Erès, pp. 211 – 230.
- LEGENDRE (1992) LEGENDRE, P. (1992). *Les enfants du texte*, Paris : Fayard, 442 p.

- MAILFERT (2002) MAILFERT, M. (2002). «Homosexualité et parentalité». In *Socio-anthropologie*, 11 [en ligne].
- MARTIN (2011) MARTIN, S. (2011). *Le désenfantement du monde. Utérus artificiel et effacement du corps maternel*, Montréal : Liber, 220 p.
- MATHIEU (2013) MATHIEU, S. (2013). *L'enfant des possibles : assistance médicale à la procréation, éthique, religion et filiation*, Paris : Éditions de l'Atelier, 191 p.
- MELLINI (2009) MELLINI, L. (2009). «Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle». In *Déviance et société*, 33, pp. 3 – 26.
- MOLINIER (2004) MOLLINIER, P. (2004). «Déconstruire la crise de la masculinité». In *Mouvements*, 1, 31, pp. 24 – 29.
- NEYRAND (2002) DNEYRAND, G. (2002). «Parentalité : une notion piège ou un concept en devenir?». In *Enfance vie Psy*, 20, pp. 129 – 134.
- NEYRAND (2003) NEYRAND, G. (2003). «L'évolution du regard sur la relation parentale : l'exemple de la France». In *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 1, pp. 27 – 44.
- NEYRAND (2007) NEYRAND, G. (2007). «La parentalité comme dispositif. Mise en perspective des rapports familiaux et de la filiation». In *Recherches familiales*, pp. 71 -88.
- NEYRAND (2013) NEYRAND, G. (2013). *Soutien à la parentalité et contrôle social*, Bruxelles : Yapaka, 56 p.
- NOREAU (2016) NOREAU, P. (2016). *Droit préventif. Le droit au-delà de la loi*, Montréal : Thémis, 176 p.
- OCTOBRE (2010) OCTOBRE, S. (2010). «La socialisation culturelle et sexuée des enfants au sein de la famille». In *Cahiers du genre*, 2, 49, pp. 55 – 76.
- PATTERNOTE ET PERREAU (2013) PATTERNOTE, D. et PERREAU, B. (2013). «Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche». In *Politique et Sociétés*, 31, pp. 3 – 30.
- PÉLAGE ET al. (2016) PÉLAGE, A. et al. (2016). «Alors c'est quoi, une fille ou un garçon? Travail de préparation autour du genre pendant la grossesse». In *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, 214, pp. 30 – 45.

- PIOLI (2006) PIOLI, D. (2006). «Le soutien à la parentalité : entre émancipation et contrôle». In *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 1, printemps 2006, pp. 1 – 15.
- QUÉNIART (2002) QUÉNIART, A. (2002). «La paternité sous observation : des changements, des résistances, mais aussi des incertitudes». In *Espaces et temps de la maternité*, dir. F. DESCARRIES et C. CORBEIL, Montréal : Éditions du Remue-ménage, pp. 501 – 522.
- QUÉNIART (2003) QUÉNIART, A. (2003). «Présence et affection : l’expérience de la paternité chez les jeunes». In *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 1, pp. 59 – 75.
- RENDON OCAMPO (2016) RENDON OCAMPO, J. C. (2016). *Paternité et dynamique des rôles parentaux : une perspective des familles homoparentales*, Maîtrise en sociologie, dir. M.-B. TAHON, Université d’Ottawa, 121 p.
- RICARD (2001) RICARD, N. (2001). *Maternités lesbiennes*, Montréal : Éditions du Remue-ménage, 189 p.
- SEARLE (1972) SEARLE, J. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique*, Paris : Hermann, 264 p.
- SPIVAK (2011) SPIVAK, G. C. (2011). *Nationalisme et imagination*, Paris : Payot, 2011, 157 p.
- THÉRY (2005) THÉRY, I. (2005). «Différence des sexes, homosexualité et filiation». In *L’École de la Cause freudienne*, 60, pp. 75 – 98.
- THÉRY (2007) THÉRY, I. (2007). *La distinction de sexe : une nouvelle approche de l’égalité*, Paris : Odile Jacob, 689 p.
- VAILLANCOURT (2013) VAILLANCOURT, J. (2013). *Le rôle de l’hétérosexisme et du sexisme dans la construction de la paternité chez les conjoints de même sexe*, Maîtrise en sociologie, dir. C. PARENT, Université Laval, 115 p.
- VERJUS (2013) VERJUS, A. (2013). « La paternité au fil de l’histoire ». In *Informations sociales*, 176, 2, pp. 14-22.
- WINTER (2010) WINTER, J.-P. (2010). *Homoparenté. Naître de parents de même sexe*, Paris : Albin Michel, 217 p.

# **ANNEXES**

## **ANNEXE I : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT**

## FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

### L'homoparentalité au masculin : socialisation genrée et ordre symbolique

Chercheuse étudiante : Karolanne O'Keefe, étudiante à la maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal

Directeur de recherche : Nicolas Sallée, professeur adjoint et directeur pédagogique du baccalauréat psychologie et sociologie, Département de sociologie, Université de Montréal

Numéro de projet : CERAS-2017-18-114-D

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

#### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

##### 1. Nature/Objectifs de la recherche

Ce projet de mémoire vise approfondir le sens de trois aspects liés à l'expérience parentale chez les hommes s'identifiant comme étant homosexuels et qui ont adopté et/ou eu recours à une mère porteuse dans le cadre d'une union homosexuelle :

- Les conceptions du rôle de père (qu'est-ce qu'être père et qu'est-ce que ça implique?)
- La socialisation des enfants et les pratiques éducatives liées à l'exercice de sa parentalité au quotidien
- Le rapport aux normes sociales et familiales

Ce qui sera privilégié ici, c'est avant tout le *sens* subjectif que vous accordez à vos pratiques éducatives et à votre rôle de père au quotidien. En d'autres mots, l'expression de vos points de vue, de vos expériences personnelles et de vos ressentis sera valorisée au terme de cette étude. Il n'y a pas de *bonne* réponse.

Il est à noter que le point de départ de la chercheuse sera de considérer les familles dites « homoparentales » comme étant des familles parmi d'autres (et non comme), ayant leurs spécificités propres et leurs ressemblances avec d'autres configuration familiale, sans égard pour des jugements normatifs et politique sur l'orientation sexuelle et son lien avec le développement sain/malsain des enfants.

##### 2. Participation à la recherche



Votre participation à cette recherche consiste en deux entrevues d'environ une heure et demie (plus ou moins) qui sera relative à votre vécu personnel et familial. À des fins de facilitation des analyses ultérieures, l'entretien sera, avec votre autorisation, enregistré sur support audio. Le lieu et le moment de cet entretien seront déterminés avec l'enquêtrice, selon vos disponibilités.

Aussi pour des raisons liées aux objectifs de recherche qui tenteront de mieux saisir, à une échelle à la fois individuelle, puis à une échelle familiale, la manière dont les conceptions de chacun des pères se rendent observables dans le quotidien, vous devez savoir que les entretiens seront menés selon deux modalités : en couple et de manière individuelle.

### **3. Avantages, risques ou inconvénients liés à votre participation**

Participer à ce projet de recherche vous offre l'opportunité de réfléchir et de partager votre point de vue et votre vécu personnel concernant votre expérience de la paternité au quotidien, et ce en toute confidentialité. Plus largement, votre participation contribuera à l'avancement des connaissances, actuellement peu nombreuses, en matière de paternité au Québec.

Il est cependant possible que le fait de raconter votre expérience personnelle face à votre accession au statut de parent suscite des réflexions ou ravive des souvenirs, parfois désagréables, en lien avec les possibles obstacles que vous avez dû rencontrer lors de ce processus. Si tel est le cas, il ne faut pas hésiter à en parler avec la personne qui guide l'entretien. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entretien sans conséquences négatives.

### **4. Confidentialité et gestion des données**

Tous vos renseignements personnels demeureront entièrement confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre (tant de manières directes qu'indirectes) ne sera publiée sans votre autorisation préalable. De plus, tous les propos tenus lors de l'entretien feront l'objet d'un codage utilisant des chiffres et des noms fictifs, auquel cas seule l'étudiante-chercheuse sera en mesure de reconnaître les identités réelles des enquêtés. L'ensemble des données recueillies sera conservé en lieu sûr dans l'ordinateur privé de l'étudiante-chercheuse et uniquement accessible par un mot de passe confidentiel. Suite à la recherche et à sa diffusion, soit en hiver 2019, tout le matériel de recherche relatif au projet, qu'ils soient de nature audio ou écrit (retranscription des entretiens) sera détruit.

### **5. Droit de retrait**

Votre participation est entièrement volontaire, et vous pourrez à tout moment vous retirer du projet de recherche par simple mention verbale ou écrite à l'étudiante-chercheuse, et ce sans être dans l'obligation de fournir une quelconque justification. En

ce cas, veuillez simplement communiquer avec l'étudiante-chercheuse par téléphone ou par courriel aux coordonnées suivantes :

**Numéro de téléphone : (effacé)**

**Courriel : (effacé)**

## **B) CONSENTEMENT**

### **Déclaration du participant**

- Je comprends que je peux prendre un temps d'une durée d'une semaine avant de donner mon accord ou non pour participer à cette recherche;
- Je peux poser des questions à l'étudiante-chercheuse et exiger des réponses satisfaisantes;
- Je comprends qu'en participant à cette recherche je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage l'étudiante-chercheuse de ses responsabilités;
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche;

Signature du participant :

Date :

Nom :

Prénom :

### **Engagement de la chercheuse**

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu, au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage personnellement à respecter ce qui a été convenu par la présente.

Signature de l'étudiante-chercheuse :

Date :

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences par courriel à l'adresse [ceras@umontreal.ca](mailto:ceras@umontreal.ca) ou par téléphone au 514 343-7338 ou encore consulter le site Web <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

**ANNEXE II:**  
**GUIDE D'ENTRETIEN**

## INTRODUCTION

1. Remerciements ;
2. Rappel des buts/objectifs de la recherche;
3. Rappel des mesures de confidentialité adoptées telles qu'elles apparaissent sur le formulaire de consentement;
4. S'assurer que le(s) participant(s) comprend (nnent) bien la nature de son (leur) consentement. Questions et/ou commentaires à propos du formulaire de consentement;
5. Présenter le déroulement de l'entretien en deux parties distinctes ; questionnaire factuel et guide d'entretien.

## A) FICHE DE DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

### IDENTIFICATION *(pour la chercheuse)*

**Date de l'entrevue :**

**Durée :**

**Contact :**

## B) INFORMATIONS GÉNÉRALES

***Les questions suivantes n'ont pour but que de dresser un portrait général des participants.***

***Aucune des réponses fournies ne servira à identifier un participant et toutes les informations fournies demeureront confidentielles et anonymes.***

1. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- 18-29
- 30-39
- 40-49
- 50-59
- 60 et +

2. a) Quel est votre statut matrimonial actuel?

- Conjoint de fait
- Marié

b) Depuis combien de temps êtes- vous conjoint de fait ou marié? \_\_1 an\_\_\_\_\_

3. Composition du ménage actuel :

Prénom(s)	Sexe	Lien avec interviewé	Âge

4. Par l'intermédiaire de quel moyen avez-vous eu accès à votre enfant? \_\_\_\_\_

5. Dans quelle type de région résidez-vous?

- Rurale
- Urbaine

### C) FAMILLE D'ORIGINE

6. Vos parents sont-ils vivants?

Père : oui | non

Mère : oui | non

7. Quel est le statut matrimonial de vos parents :

- Conjoint de fait
- Mariés
- Divorcé(e)

- Séparé(e)
- Veuf(ve)

8. Quelle est (ou a été) l'occupation de votre père et de votre mère?

Père : \_\_\_\_\_

Mère : \_\_\_\_\_

9. Nombre de frères et sœurs :

Frères \_\_\_\_\_

Sœurs : \_\_\_\_\_

#### **D) SCOLARITÉ ET SITUATION PROFESIONNELLE**

10. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?

- Primaire
- Secondaire
- Collégial ou l'équivalent
- Universitaire
- Autre :

11) a) Laquelle ou lesquelles de ces situations de travail reflète votre situation actuelle?

- Emploi à temps plein (congé parental)
- Emploi à temps partiel
- Étudiant à temps plein
- Étudiant à temps partiel
- Soins des enfants à temps plein
- Sans emploi
- Retraité

b) Quelle est votre occupation actuelle? \_\_\_\_\_

## GUIDE D'ENTRETIEN

### SÉRIE DE QUESTIONS INDIVIDUELLES

#### I. Axe des représentations de la paternité et de la masculinité

*Pour commencer, j'aimerais que vous vous reportiez un peu en arrière au moment où votre (vos) n'était pas encore au monde.*

1. Parlez-moi de votre désir de devenir père.

*a) Temporalité du désir d'être père (Avez-vous toujours pensé devenir père? Coming-out. Qui a proposé d'avoir enfant? Décision de couple ou non?...)*

*b) Processus réflexif (Qu'est-ce qui vous y a motivé (une personne, un événement...?). Avez-vous un modèle de père qui vous inspire? Compatibilité du devenir père avec votre orientation sexuelle? Comment votre entourage (parent, fratrie, amis, collègues, etc.) a t-il réagi lorsque vous leur avez annoncé que vous alliez devenir papa? Les difficultés et stratégies mises en place pour surmonter les défis associés...).*

2. Qu'est-ce qu'être père, selon vous? (*Même chose qu'être mère? Qu'être parent? Ressemblances et différences, rôle auprès de l'enfant, qu'est-ce que ça a changé depuis l'arrivée de l'enfant?*)

a) ...et un père d'un garçon et/ou d'une fille?

b) Parlez- moi de ce qu'implique être père et être un homme? (*c'est quoi être un homme? Même chose, pas même chose...*)

3. Avez-vous des références, des modèles dont vous vous inspirez en tant que père? (votre père ou mère, ami, et lisez-vous des trucs de psycho...*comment décrieriez-vous votre style éducatif par rapport à celui de votre propre père?*)

4. Comment différencieriez-vous un « bon père » d'un « mauvais père »?

5. Est-ce que votre perception de la paternité a changé depuis que vous avez eu votre (vos) enfant(s)? Si oui, de quelle manière?
6. En tant que père (et en tant qu'homme), quelles sont les valeurs que vous désirez transmettre à votre (vos) enfant(s)?
7. Comment décririez-vous votre conjoint (ou mari) par rapport à son rôle de père?

## **Axe II Représentations et expérience du couple conjugal et parental**

8. Parlez-moi de votre rencontre.
9. Comment décririez-vous votre relation de couple actuelle? *Dynamique de couple (fusionnel....) changement dans le fait d'avoir eu un enfant?...*

### ***Conclusion***

10. Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à cette recherche?
11. Est-ce que vous aimeriez ajouter et/ou clarifier d'autres éléments que je n'aurais pas couverts?

## **SÉRIE DE QUESTIONS EN COUPLE**

### **II. Axe de la concrétisation du projet parental**

12. J'aimerais que vous me parliez de la manière dont vous vous êtes préparé à l'arrivée de votre enfant? (*Difficultés (avec les institutions, les collègues, etc.), ou non, si oui, stratégies pour mieux vivre ces difficultés, couleurs des murs de la chambre, achats de vêtements, rituels entre vous avant que l'enfant arrive, lui aviez-vous déjà trouvé un nom? Pourquoi avoir choisi un garçon plutôt qu'une fille?))*

13. Lorsque vous avez entamé le processus pour avoir un enfant, est-ce qu'il y avait des caractéristiques que l'enfant ait (sexe, historique familial...). Comment est-ce que vous imaginiez l'enfant ?



14. Parlez-moi de votre (vos) enfant(s) (personnalité, etc.).

21. Est-ce que vous percevez des résistances face aux différentes institutions (école, garderie, clinique médicale, travail, famille, amis, etc.) par rapport au fait d'être une famille homoparentale? Si oui, comment faites-vous pour mieux vivre avec ces résistances?

15. Que pensez-vous des critiques parfois adressés au sujet de l'homoparentalité (peur que l'enfant soit homosexuel ou efféminé, peur de l'inceste, peur des difficultés identitaires reliées à l'absence d'une différence des sexes)?

### III. Axe de l'organisation du quotidien en famille homoparentale et rôles parentaux

16. Qu'est-ce qu'une journée typique chez vous? Comment s'organise votre quotidien? (*répartition des tâches, horaire, conciliation famille-travail, etc.*)

17. Y a-t-il des activités que vous aimez faire en famille dans vos temps libres? (*en famille et certaines activités que vous faites uniquement avec un enfant*)

18. Par rapport à votre enfant, comment est-ce que vous vous décririez l'un l'autre? (tous les deux de types plus discipline?)

19. Comment votre enfant vous appelle-t-il?

20. On entend parfois le fait que les hétérosexuels quand ils regardent l'homoparentalité, cherchent à savoir, de manière un peu caricaturale, qui fait la mère et qui fait le père? Qu'est-ce que vous répondriez à ça? Est-ce que vous vous ressentez comme une maman et un papa?

### IV. Conclusion

22. Où vous situez-vous par rapport aux familles hétérosexuelles ? (ressemblances, dissemblances, etc.)?

23. Qu'est-ce que vous diriez à un homme gay qui désirerait devenir père?

24. Qu'est-ce que vous voudriez qu'il ressorte le plus de notre entrevue aujourd'hui? C'est quoi une famille homoparentale?

25. Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à cette enquête?

a) Êtes- vous membres d'une association?

26. Est-ce qu'il y a des éléments que vous voudriez ajouter ou éclaircir, et qui vous semble important que je sache ?

